



# PROGRAMMATION DU CENTRE TECHNIQUE DES NOUVEAUX METIERS DU VENT ET DE L'EOLIEN «WINDTECH»

## **Programme fonctionnel et technique**

MAI 2023

A5 Programmation

# SOMMAIRE

<b>1. PRESENTATION DE L'OPERATION .....</b>	<b>2</b>
1.1 LE CONTEXTE DE L'OPERATION.....	3
1.2 LES COMPOSANTES DU PROJET.....	3
1.3 WINDTECH : UN LIEU UNIQUE, INCLUSIF ET EVOLUTIF.....	4
1.4 LOCALISATION DU SITE DE LA BASE TECHNIQUE.....	5
<b>2. PRE-PROGRAMME : OPTIONS DE BASE ET TABLEAU DE SURFACES .....</b>	<b>7</b>
2.1 SYNTHESE DES BESOINS DE L'OPERATION.....	8
2.2 LE TABLEAU DE SURFACES.....	9
2.3 LE SCHEMA FONCTIONNEL GENERAL.....	12
2.4 L'EMPRISE FONCIERE THEORIQUE.....	13
2.5 L'ENVELOPPE PREVISIONNELLE DES TRAVAUX .....	13
2.6 LES DELAIS DE REALISATION.....	13
<b>3. ANALYSE DE SITE .....</b>	<b>14</b>
3.1 PRÉALABLE.....	15
3.2 ANALYSE FONCIERE .....	16
3.3 ANALYSE URBAINE ET INTEGRATION DANS LES PROJETS EN COURS .....	16
3.4 ANALYSE REGLEMENTAIRE .....	21
3.5 ANALYSE ENVIRONNEMENTALE.....	23
3.6 ANALYSE TECHNIQUE.....	24
<b>4. SCHEMA DIRECTEUR .....</b>	<b>26</b>
4.1 LES INVARIANTS SPATIAUX ET FONCTIONNELS .....	27
4.2 LA TRADUCTION SPATIALE DES INVARIANTS .....	28
4.3 LE SCENARIO A TERME .....	29
<b>5. PROGRAMME FONCTIONNEL.....</b>	<b>30</b>
5.1 LES PRINCIPES FONCTIONNELS GENERAUX.....	31
5.2 LES FICHES FONCTIONNELLES .....	31
<b>6. SCHEMA FONCTIONNEL DETAILLE .....</b>	<b>68</b>
<b>7. PROGRAMME TECHNIQUE.....</b>	<b>70</b>
7.1 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GÉNÉRALES .....	71
7.2 ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE .....	76
7.3 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES SPÉCIFIQUES.....	76
7.4 FICHES ESPACES PAR LOCAL .....	82
<b>8. ANNEXES .....</b>	<b>150</b>

*Rmq : Les passages surlignés en jaune dans le présent document feront l'objet de compléments, une fois reçus les documents et informations manquants à ce jour.*

# 1. PRESENTATION DE L'OPERATION

## 1.1 LE CONTEXTE DE L'OPERATION

**Le projet Windtech s'inscrit en révélateur et catalyseur du territoire Port-Louisien, et plus largement, du Golfe de Fos.** Il est à ce titre naturellement et pleinement contextualisé, puisqu'il émerge de la congrégation d'éléments identitaires que sont :

- **Un certain nombre de particularités géographiques**, avec la présence de l'embouchure du Rhône, de la réserve naturelle de Camargue, et d'une très forte ressource éolienne sur le territoire.
- **Un ancrage industriel historique**, avec les chantiers navals et le Grand Port, qui ont façonné l'évolution urbaine et démographique de la ville, et ainsi les modes de vie qui en découlent.

Ce contexte particulier a engagé un certain nombre de pratiques et d'activités sur le territoire Port-Louisien, notamment :

- **Les sports de voile, et notamment du Kite Surf**, avec une base de vitesse labellisée par la Fédération Française de Voile pour la réalisation de performances spécifiques, qui accueillera certaines épreuves de sports nautiques dans le cadre des jeux olympiques 2024.
- **Des projets spécifiques à la filière éolien offshore déjà établis** (site d'essai Mistral) **ou engagés** (site pilote Provence grand Large dont la mise en service sera assurée courant 2023) ... **et d'autres sur le point de l'être** (l'AO6, un appel d'offre national pour un projet de ferme éolienne commerciale de 250 MW dans le cadre des Plans Pluri-annuels de l'Energie).
- **Des évènements culturels**, à l'image du Festival de la Camargue, promouvant les particularismes du territoire et la connaissance des milieux naturels, avec un regard qui intègre de plus en plus les questionnements liés aux changements climatiques et à son impact sur ces thématiques.

C'est la préexistence de l'ensemble de ces facteurs qui a décidé la Commune à engager **un projet territorial d'accompagnement et de valorisation de ces dynamiques, à travers la création d'une « plateforme technique d'innovation, de médiation et de performances pour les nouveaux métiers du vent » : le projet Windtech.** Le projet s'inscrit dans un contexte national largement favorable au développement de la filière éolien offshore, qui constitue ainsi le fer de lance de Windtech.

Le projet, dont la colonne vertébrale est la collaboration avec les parties prenantes et l'inclusion du plus grand nombre de publics, prend appui sur **des forces vives dont certaines sont déjà identifiées en qualité de futurs repreneurs :**

- Florence LAFONT responsable de l'antenne Méditerranée chez **France Energie Marine**, opérateur sur le site d'essai Mistral ;
- Thomas BORDENAVE et Roland BARTHELEMY porteurs du projet Provence Grand Large chez **EDF EN** ;
- Bertrand ALESSANDRINI représentant la **Fondation Open C** (en construction), future gestionnaire des sites d'essai français ;
- Laurence OLIVIER directrice de l'incubateur territorialisé **Marseille Innovation** ;
- Alex CAIZERGUES fondateur de la start-up **SYROCO**, dédiée à l'innovation durable dans le transport maritime.

## 1.2 LES COMPOSANTES DU PROJET

Le projet Windtech, ce sont **trois piliers pour valoriser la filière vent** à Port Saint Louis du Rhône :

- **L'énergie éolienne offshore ;**
- **Le sport et les performances liées au vent (kite, voile, etc.) ;**

- **Les risques climatiques et la connaissance du milieu naturel.**

Ces trois piliers se trouveront déclinés au sein de **quatre entités fonctionnelles constitutives** :

- **Une base technique** qui permettra d'apporter les services supports et de maintenance aux sites éolien offshore, ainsi que des activités de suivi environnemental ;
- **Un campus** qui accueillera les briques d'activités des partenaires pour la R&D, l'innovation et la formation ;
- **Une base de vitesse** qui facilitera le test de nouveaux matériels et prototypes, ainsi que la réalisation de nouvelles performances ;
- **Une exposition permanente** qui assurera l'information et la sensibilisation de tous les publics aux enjeux de ces nouvelles filières.

La base de vitesse est la seule entité à être déjà fonctionnellement et spatialement définie, ce qui a orienté l'étude de programmation vers la qualification des trois autres entités fonctionnelles (base technique, campus et exposition permanente), sans pour autant occulter la nécessité du quadriptyque dans la formalisation du projet.

### **1.3 WINDTECH : UN LIEU UNIQUE, INCLUSIF ET EVOLUTIF**

Le cœur du projet Windtech est avant tout celui de **l'établissement d'un réseau** : le concept proposé est celui d'une boîte à outil dont les acteurs se serviront pour développer et structurer la filière vent sur le territoire Port-Louisien, et plus largement à l'échelle de la Région.

Le choix retenu est celui **d'un lieu unique, localisé au sein de l'actuelle Halle de Pêche de la Commune, pour rassembler les trois entités fonctionnelles** citées ci-avant (base technique, formation, exposition permanente). Ce choix relève de la position stratégique du bâtiment, en bordure du canal St Louis, et de la présence d'un bord à quai indispensable au fonctionnement du projet.

Ce lieu réunira donc **l'ensemble des acteurs des trois filières Windtech** (pour rappel, les risques climatiques, l'éolien offshore et les sports de glisse/performance), soit :

- Les professionnels (approches théorique et/ou appliquées, privés et publics) ;
- Les acteurs pédagogiques (formateurs, médiateurs, élèves, stagiaires, etc. ;
- ... et naturellement le grand public.

Le concept développé favorise les échanges multiples, grâce à la mise en commun de locaux mutualisables et adaptés pour chacune des filières et des activités. Il permet aussi une **double évolutivité** :

- **Dans le temps**, avec un lieu prééquipé favorisant l'installation échelonnée des acteurs de la filière.
- **Dans l'espace**, avec des espaces non aménagés permettant de répondre aux évolutions des besoins, y compris ceux inconnus à ce jour.

**Cet élément est primordial au regard de l'intégration de Windtech dans une filière en construction, pour laquelle il faudra systématiquement s'adapter aux variations d'évolutions.**

Le choix d'un lieu unique garantit par ailleurs une rationalisation des surfaces du projet, et ainsi une optimisation de ses coûts d'investissement et d'exploitation, dans le but de rendre Windtech accessible au plus grand nombre.

## 1.4 LOCALISATION DU SITE DE LA BASE TECHNIQUE

L'implantation de la Base Technique Windtech est prévue au cœur de la **presqu'île du Mazet**, qui fait actuellement l'objet d'un vaste projet de développement et de restructuration mené par la commune.

La parcelle pressentie est localisée en bordure du canal St Louis, à l'interface de l'Avenue de la 1<sup>ère</sup> Division. Cette parcelle d'une surface de 1,3 hectares fait l'objet d'une AOT détenue par la commune.

**La parcelle contient un espace de bord à quai ainsi qu'une vaste halle de 3800 m<sup>2</sup>, actuellement occupée par le Port de pêche.**



Figure 1. Localisation du foncier à l'échelle de la commune



Figure 2. Localisation du terrain d'assiette (en rouge)



Figure 3. Halle du Port de Pêche : implantation et accès

## **2. PRE-PROGRAMME : OPTIONS DE BASE ET TABLEAU DE SURFACES**

## 2.1 SYNTHÈSE DES BESOINS DE L'OPÉRATION

### 2.1.1 Des acteurs et des activités diversifiées

Les acteurs référencés en partie 1.1 se sont pour la plupart engagés en tant que futurs repreneurs de la base technique Windtech, à priori sous la forme d'une association (*étude de montage juridico-financier encore en cours*). Ils ont donc, à ce titre, été étroitement associés à la définition du projet lors de l'étude de faisabilité mais aussi lors de la rédaction de ce programme fonctionnel et technique.

Leur domaine de compétence propre touche à la R&D et à l'innovation technologique (France Energie Marine, Fondation Open C, Syroco), à l'exploitation énergétique (EDF EN) et à l'incubation de start-up (Marseille Innovation).

Ces différents interlocuteurs se retrouvent sur les points constitutifs suivants :

- **La base technique est perçue comme une base arrière dans le développement de la filière éolien sur le territoire, proposant des services supports** en termes de suivi environnemental, de maintenance, etc. Elle fait l'objet des points de caractérisation suivants :
  - ❖ L'intérêt d'un positionnement **à proximité des sites d'essais** (et demain de production), et de la présence immédiate d'un **bord à quai**.
  - ❖ La recherche d'une **mutualisation des espaces de travail et de convivialité**, permettant directement ou indirectement la naissance de projets communs, d'échanges divers, etc.
  - ❖ L'importance d'une **offre de services supports** à l'activité des différentes structures (réseaux de communication performants, moyens de levage, moyens nautiques, formations de sûreté en mer, etc.)
- L'importance primordiale d'une **sensibilisation du grand public à l'activité éolien offshore**, ainsi que de son inscription dans un domaine plus large qui est celui de la transition énergétique et des risques environnementaux. Il s'agit de travailler sur l'acceptabilité sociale de la filière à travers l'exposition permanente. L'espace d'exposition doit aussi permettre communiquer et de valoriser plus directement l'activité propre des structures Windtech, à destination d'institutionnels, d'opérateurs potentiellement clients, de scolaires et d'étudiants qui y trouveraient une éventuelle voie d'orientation, etc.
- Un **volet formation envisagé sous le format de modules de formation in-situ**, mobilisant y compris les ateliers de la base technique et le bord à quai pour des exercices pratiques. Une partie des partenaires seraient prêts à se mobiliser pour animer des conférences, des visites, des retours d'expérience, etc.
- Une **passion commune pour la mer** initiant des pratiques génératrices d'échanges et de lien social (nautisme, voile, sports de glisse, plongée, etc.). Cette donnée peut être considérée comme le socle commun d'un « environnement Windtech », à favoriser sur le territoire de Port-Saint-Louis.

A l'inverse, les partenaires diffèrent sur un certain nombre d'éléments :

- **Une diversité d'activité et d'échelle des structures qui influence directement la manière dont elles ont prévu d'investir la base technique** (équipes de recherche pérennes ou ponctuelles, vivier de compétences internes ou externalisées, support ponctuel ou série de tests et de mesures, besoin immédiat ou différé, etc.).
- Une demande en hébergement de nature diverse : cellule associée à la base technique en cas d'aléa, hébergement hôtelier dans le cadre de séminaires, etc.

### 2.1.2 Le particularisme d'une filière en construction

Le projet Windtech a cette particularité de s'inscrire dans une filière en construction, pour laquelle **les besoins actuels sont identifiés, mais seront amenés à évoluer... de manière concomitante à l'apparition de nouveaux besoins** à ce jour inconnus (modélisation virtuelle, intelligence artificielle, drones de mesure, etc.).

Le programme proposé se doit donc d'intégrer dans son ADN des caractères **dynamique et évolutif**, pour rendre compte de ce contexte.

Les évolutions identifiées et mesurables à ce jour sont les suivantes :

- Une augmentation d'effectifs mesurée pour les structures partenaires (masse cumulée d'environ 20-25 personnes pour les organismes de recherche FEM et Open C à l'horizon 2030) ;
- Un engagement décuplé pour EDF EN dans le cas où ils remporteraient l'AO6, et sus de leur projet pilote Provence Grand Large pour lequel ils s'engagent sur 20 ans d'exploitation ;
- Concernant l'incubation de start-up, en cas d'explosion de la demande, une partie des structures pourrait être reportée sur un Parc Opérateur localisé sur une parcelle en vis-à-vis de la halle Windtech (notamment pour des structures constituées) ;

Ce premier aperçu confirme l'échelle de projet retenue, qui est celle de la Halle de Pêche, avec **une occupation progressive et adaptable de l'espace disponible** (cf schéma directeur présenté plus loin).

## 2.2 LE TABLEAU DE SURFACES

Le projet Windtech présente un certain nombre d'unités fonctionnelles, qui ont leurs logiques et leurs destinations propres, mais sont caractérisées par une très **grande inter-connectivité** (porosité fonctionnelle, porosité visuelle, mutualisation des locaux pour une optimisation d'usage) :

- Une **Unité d'accueil partagé** ;
- Une **Unité d'exposition/médiation** ;
- Une **Unité de formation** ;
- Une **Unité base technique** ;
- Une **Unité de locaux commun/innovation** ;
- Les **espaces extérieurs**.

Types de locaux	SU	Qté	SU tot.
<b>1. UNITE D'ACCUEIL PARTAGE</b>			<b>69</b>
Hall d'accueil/attente/espace de présentation	25	1	25
Billetterie/vestiaires/conciergerie	10	1	10
Bureau secrétariat mutualisé	12	1	12
Sanitaires double H/F (inclus 1 PMR)	11	2	22
<b>2. UNITE EXPOSITION/MEDIATION</b>			<b>311</b>
<b>Espaces d'exposition/information :</b>			<b>271</b>
Espace didactique (parcours pédagogique, showroom)	145	1	145
Espace de simulation (casque de réalité augmentée)	10	3	30
Espace interactif de construction (maquettes numérique et volumétrique)	30	1	30
<u>Espace de projection (film, interviews) :</u>			
- Cellules individuelles	4	2	8
- Salle de projection pour les groupes	25	1	25
Dépôt matériel	20	1	20
Dépôt équipement	13	1	13
Atelier petite réparation	pm		pm
<b>Locaux de gestion :</b>			<b>40</b>
Bureau de médiation	12	1	12
Bureau de direction/gestion	15	1	15
Dépôt consommables	5	1	5
Dépôt/reprographie	8	1	8
Salle de réunion	pm		pm
<b>3. UNITE FORMATION</b>			<b>108</b>
<b>Espaces de formation :</b>			<b>80</b>
Salle banalisée (cap. 20/25 personnes)	50	1	50
Salle banalisée (cap. 10/12 personnes)	30	1	30
Atelier électronique	pm		pm
Atelier mécanique	pm		pm
Laboratoire biologie	pm		pm
Vestiaires/Sanitaires/Douches	pm		pm
<b>Locaux de gestion :</b>			<b>28</b>
Bureau polyvalent	15	1	15
Dépôt consommables	5	1	5
Dépôt matériel	8	1	8
Salle de réunion	pm		pm
<b>4. UNITE BASE TECHNIQUE (PREMIERE TRANCHE)</b>			<b>484</b>
<b>Espaces d'application :</b>			<b>284</b>
<u>Atelier mécanique :</u>			
- Espace commun de travail	50	1	50
- Cellule privative (stockage)	8	5	40
<u>Atelier électronique :</u>			
- Espace commun de travail	35	1	35
- Cellule privative (petite intervention et stockage)	15	5	75
<u>Laboratoire biologie :</u>			

Types de locaux	SU	Qté	SU tot.
- Paillasse d'expérimentation	45	1	45
- Stockage froid échantillons et armoire ventilée	1	6	6
- Stockage matériel/verrerie	9	2	18
Dépôt équipements	15	1	15
<b>Stockage sécurisé :</b>			<b>200</b>
Petites cellules	25	2	50
Moyennes cellules	50	1	50
Grandes cellules	100	1	100
<b>5. UNITE LOCAUX COMMUNS/INNOVATION</b>			<b>398</b>
<b>Locaux de gestion :</b>			<b>158</b>
Bureaux individuels	12	3	36
<u>Bureaux partagés :</u>			
- 2 postes	18	4	72
- 4 postes dans un bureau partagé ou 6 postes en coworking	25	2	50
<b>Locaux communs :</b>			<b>124</b>
Espace de convivialité, cafétéria, détente	50	1	50
Office/stockage froid	20	1	20
Dépôt matériel/équipements (cafétéria)	12	1	12
Tisanerie	12	1	12
Salle de réunion	30	1	30
Sanitaires H/F (PMR)	5	2	10
<b>Locaux de soutien :</b>			<b>116</b>
Vestiaires/Sanitaires/Douches Hommes (cap : 10p.)	30	1	30
Vestiaires/Sanitaires/Douches Femmes (cap : 10p.)	30	1	30
Local ménage	5	2	10
Local déchets	8	1	8
Local déchets organiques	6	1	6
Local serveurs informatiques	6	4	24
Local produits dangereux et consommables communs	4	2	8
<b>6. ESPACES EXTERIEURS</b>			<b>9 735</b>
<b>Bord à quai :</b>			<b>1 600</b>
Zone de levage/transfert	280	1	280
Zone de manœuvre et d'entreposage libre	1120	1	1 120
<u>Aires de soutien :</u>			
- Aire de lavage	25	1	25
- Aires dédiées sécurisées	35	5	175
<b>Espaces extérieurs couverts :</b>			<b>1 530</b>
<b>Personnel/logistique</b>			
<u>Stockage polyvalent fermé :</u>			
- Petites cellules	50	3	150
- Moyennes cellules	100	2	200
- Grandes cellules	200	2	400
Stockage produits dangereux (huiles, essence, peinture)	5	4	20
Terrasse cafétéria	25	1	25
<b>Public</b>			

Types de locaux	SU	Qté	SU tot.
Halle d'exposition (parvis d'entrée)	735	1	735
<b>Dispositifs de desserte :</b>			<b>6 605</b>
<b>Personnel/logistique :</b>			
Voie de desserte	530	1	530
Aire de livraison	200	1	200
Aire de stockage des bennes	15	1	15
<b>Parking personnel :</b>			
- Stationnement VL	25	10	250
- Stationnement deux roues	4	5	20
<b>Public :</b>			
Parvis visiteurs	pm		pm
<b>Parking visiteurs :</b>			
- Stationnement VL	25	28	700
- Stationnement deux roues	10	1	10
"Jardin du vent"	1470	1	1 470
Parc	3410	1	3 410

Figure 4. Tableau de surfaces

### 2.3 LE SCHEMA FONCTIONNEL GENERAL

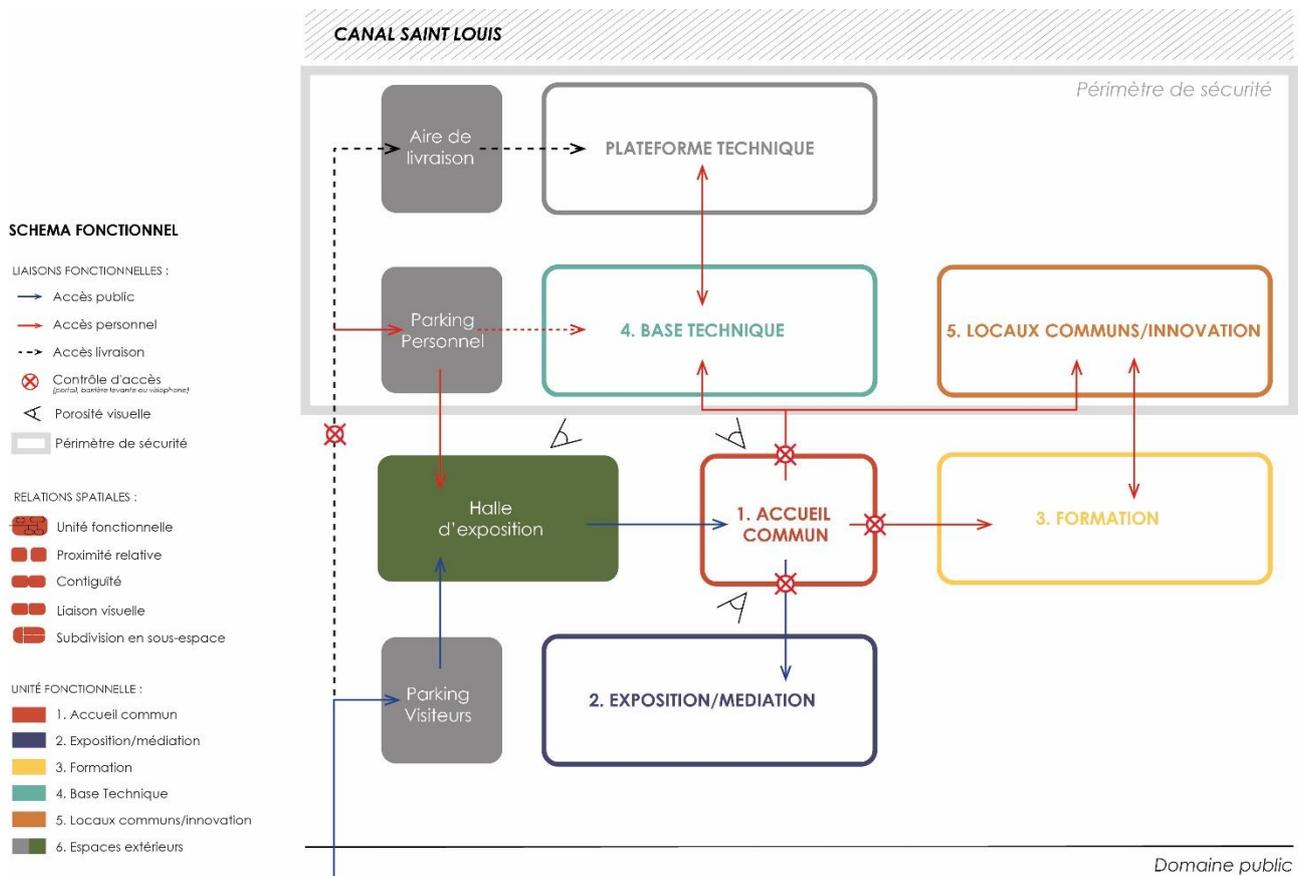


Figure 5. Schéma fonctionnel général

## 2.4 L'EMPRISE FONCIERE THEORIQUE

Le projet totalise environ **1 370 m<sup>2</sup> utiles soit près de 1 800 m<sup>2</sup> de surface bâtie**. Ces surfaces donnent un besoin théorique en emprise foncière d'environ 11 672 m<sup>2</sup> (cf. tableau détaillé ci-dessous).

SURFACE UTILE			1 370 m <sup>2</sup>
SURFACE BATIE (ex SHON)			1 808 m <sup>2</sup>
SHOB Bâtiment	SB x	1,05	1 898 m <sup>2</sup>
SHOB Espaces extérieurs			809 m <sup>2</sup>
Espaces extérieurs qualifiés			8 965 m <sup>2</sup>
TOTAL (SHOB + Espaces extérieurs)			<b>11 672 m<sup>2</sup></b>

Figure 6. Calcul de l'emprise foncière théorique

## 2.5 L'ENVELOPPE PREVISIONNELLE DES TRAVAUX

L'enveloppe prévisionnelle des travaux s'élève **7,007 millions € HT**, se répartissant entre :

- **Les travaux sur la halle existante** (désamiantage, déconstruction partielle, habillage des façades, réfection de la toiture, installation de panneaux photovoltaïques) : **1,657 millions € HT** ;
- **La construction de locaux neufs** dans la halle réhabilitée : **3,647 millions € HT**, comprenant un forfait de 200 000€ pour les fondations spéciales de la tranche 1 (en l'absence de données géotechniques permettant d'en préciser le montant réel) ;
- **Les travaux sur les espaces extérieurs et VRD** : **1,702 millions € HT** ;

## 2.6 LES DELAIS DE REALISATION

Les principales échéances de l'opération sont fixées aux dates suivantes :

- Finalisation du programme opérationnel : mai 2023
- Montage juridico-financier : mai 2023 à novembre 2023
- Désignation de la MOE : dernier trimestre 2023
- Etudes et consultation des entreprises : deuxième trimestre 2024
- Livraison : fin 2025

## 3. ANALYSE DE SITE

*Avertissement* : L'analyse de site ci-après propose aux équipes de concepteurs une première synthèse des caractéristiques urbaines, environnementales, techniques et réglementaires du terrain d'assiette. Toutefois, dans le cadre des études de maîtrise d'œuvre, l'analyse et l'interprétation de ses caractéristiques - en particulier les règles d'urbanisme, les servitudes ou encore les éléments techniques, relèvent de la seule responsabilité des équipes de concepteurs. A cette fin, les données originales ou disponibles au moment de la procédure de sélection sont fournies en annexe du présent PTD.

### 3.1 PRÉALABLE

Dans le cadre de sa découpe foncière, la **SPL Pôle Nautisme Mer et Développement**, qui est en charge de l'aménagement global de la presqu'île du Mazet pour le compte de la commune, a réservé 3 terrains pour la réalisation du projet Windtech dans sa globalité, dont 2 sont localisés en bord à quai.

En première analyse, un seul de ces terrains en bord à quai sera retenu. Compte tenu de la présence bâtiminaire de la halle de pêche, c'est la parcelle de l'ancien Port de pêche qui a été sélectionnée lors des différents échanges.

En supplément de cette parcelle et dans le cadre d'un développement futur, la SPL a agrégé un deuxième terrain en vis-à-vis de celui du port de pêche. Ce foncier d'environ 4 hectares sera destiné à un Parc Opérateurs pour l'accueil des start-ups, des sous-traitants, etc., une fois le terrain du Port de pêche rempli. L'échéance prévisible à ce jour de l'occupation possible de ce terrain se situe à 7-8 ans.

**Au vu de ce qui précède, le présent dossier s'attache à développer les caractéristiques foncières, urbanistiques et réglementaires de la parcelle du Port de pêche, de manière préférentielle.** Le foncier dédié au Parc Opérateur devra faire l'objet d'une analyse propre en temps voulu.



Figure 7. Projections foncière Windtech réservées par la SPL

- 1** - Parcelle C1680 : mise à disposition d'un foncier de 4 hectares environ, accès par la 1ère DFL. Foncier en vente.
- 2** - Ancien port de pêche : bord à quai, bâtiment de 4 000 m<sup>2</sup> à reconfigurer et accès direct en façade sur l'avenue de la 1ère DFL. Foncier en AOT pour un total de 13 000 m<sup>2</sup>.
- 3** - Foncier en AOT de 3 ha le long de l'avenue de la 1ère DFL et le long du canal Saint-Louis.

### 3.2 ANALYSE FONCIERE

Le foncier retenu pour le projet comptabilise une surface d'environ **1,3 hectares**, **centrée sur l'actuelle halle de pêche**, et à cheval sur les parcelles 1233, 1484, 1478 et 602.

*Remarque :* La délimitation exacte du périmètre devra faire l'objet d'un échange avec la SPL Pôle Nautisme Mer et Développement, et ce notamment en fonction des éventuels preneurs de part et d'autre du bâtiment. Dans l'hypothèse où le projet nécessiterait une surface plus grande que celle allouée, les échanges avec les responsables communaux ont permis d'en valider le principe préalable.

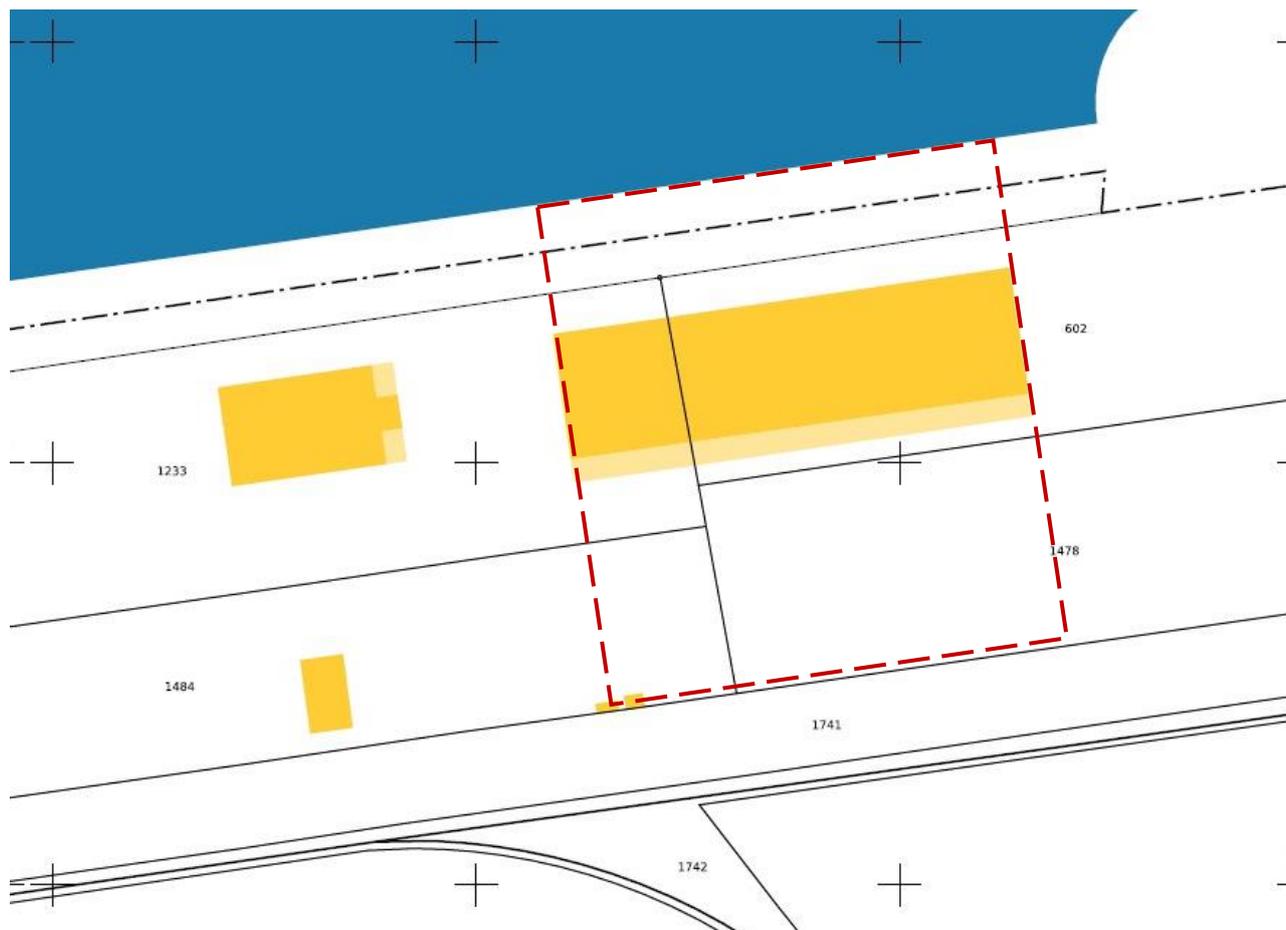


Figure 8. Extrait cadastral : le terrain (en pointillé rouge)

### 3.3 ANALYSE URBAINE ET INTEGRATION DANS LES PROJETS EN COURS

#### 3.3.1 Portrait de la presqu'île du Mazet

Le territoire de la presqu'île du Mazet est marqué par un certain nombre de particularismes :

- **Un passé industriel marquant** qui s'exprime par de grands vides laissés par la désindustrialisation, avec des espaces de friche où la nature a commencé à reprendre ses droits ;
- **Des quartiers d'habitation** comme le faubourg historique Foch (bâti bas), ou de parties d'urbanisation récente (lotissement coeur St Louis) ;

- **Un habitat typique de cabanons** (Carteau et au coeur du They) ;
- **Une activité portuaire importante le long du canal St Louis** ;
- Des activités plus contemporaines liées au **tourisme et au nautisme** (cercle nautique, plage de Carteau).



Figure 9. Extrait de l'étude du CAUE : environnement urbain du site

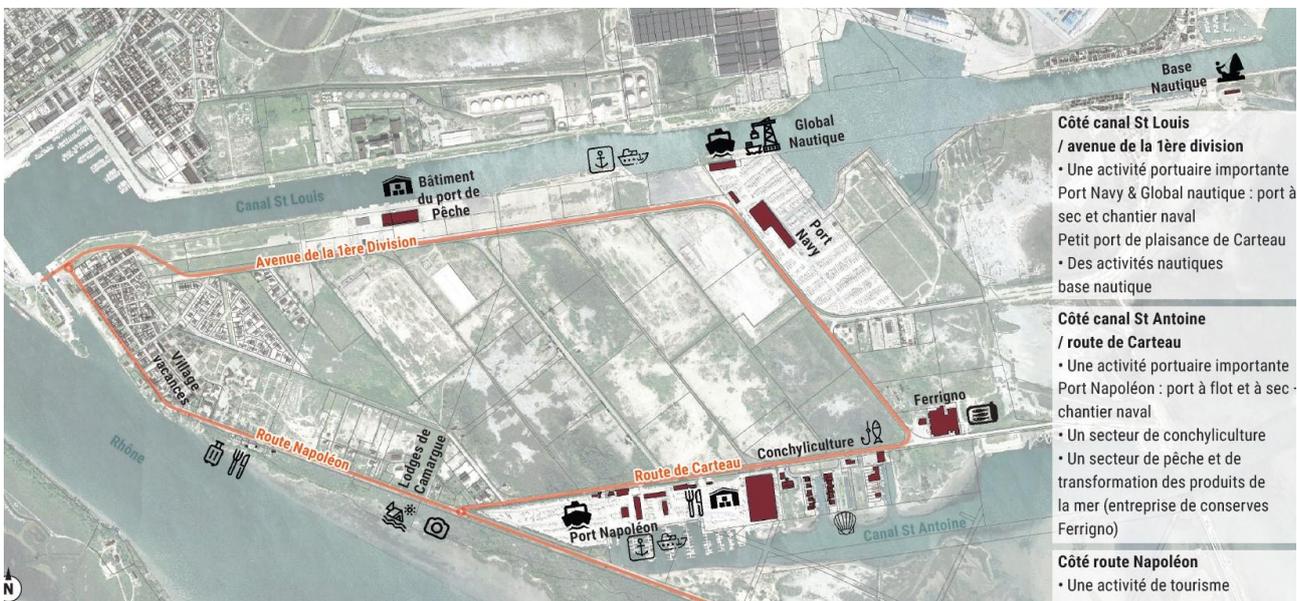


Figure 10. Extrait de l'étude du CAUE : activités recensées sur la presqu'île

### 3.3.2 L'OAP Mazet et les enjeux du Pôle Nautisme Mer et Développement

Les enjeux du Pôle Nautisme Mer et Développement (NMD) en charge de la restructuration de la presqu'île sont les suivants :

- **Conserver et valoriser les activités existantes ;**
- **Attirer de nouvelles entreprises** en mettant à disposition des terrains valorisés par des aménagements publics contemporains. Les aménagements publics doivent favoriser les déplacements mode doux et le tourisme ;
- **Préserver et valoriser les espaces naturels.**

L'OAP en vigueur traduit cette philosophie.



Figure 11. Extrait de l'OAP Mazet

**Le Pôle NMD envisage de concrétiser ces objectifs et ces orientations urbaines à travers un certain nombre de projets, qui ont été cartographiés par le CAUE dans le cadre de son étude urbaine.** Cette étude, réalisée en mai 2022, constitue un état des lieux des ambitions et des hypothèses de la SPL, et ne représente donc pas un plan d'aménagement définitif. Elle donne cependant un aperçu de l'ampleur de la planification urbaine envisagée sur la zone.

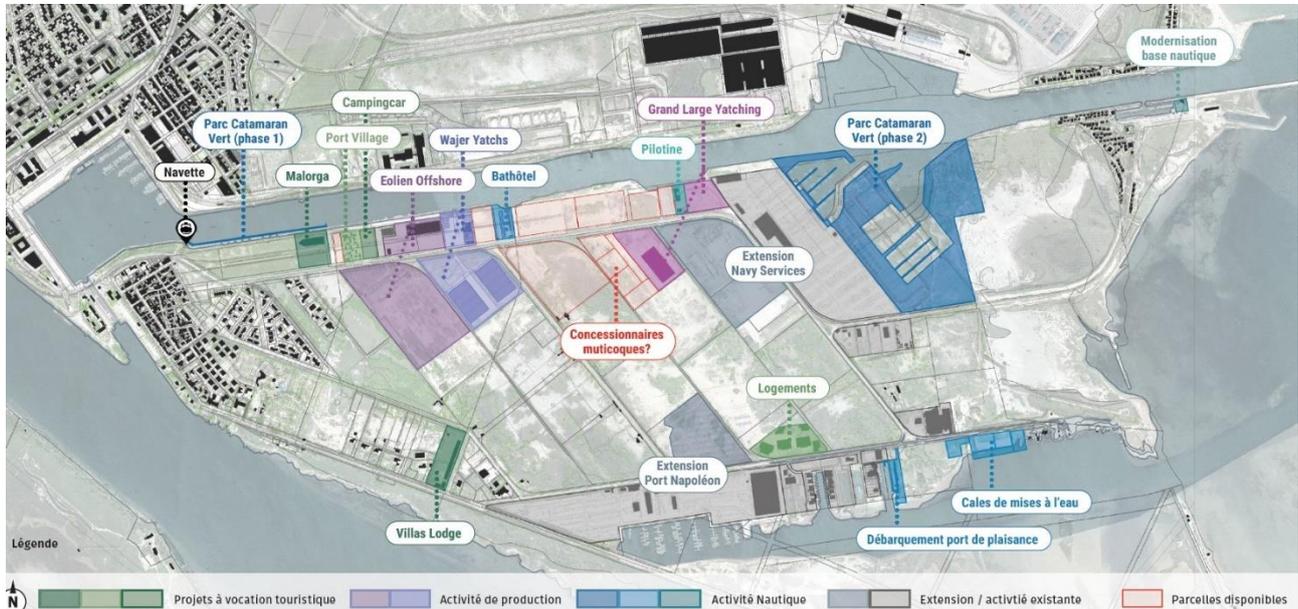


Figure 12. Extrait de l'étude du CAUE : recensement des projets envisagés par le Pôle NMD

### 3.3.3 Incidences sur le projet Windtech

Les caractéristiques de la portion de territoire entre le canal St Louis et l'Avenue de la 1ère Division et les enjeux subsidiaires dont font état l'étude du CAUE sont les suivants :

- Une situation **d'interface avec le centre-ville et avec les ports** (industriel et plus récemment de plaisance)
- Des **co-visibilités importantes** avec l'autre rive, Avenue Brassens, qui fait l'objet de plusieurs projets d'aménagement dans le cadre du développement de la ville, et les quais du port.
  - ❖ Enjeu CAUE : soigner le linéaire urbain côté canal
- Un adressage sur **l'Avenue de la 1ère Division**, qui déroule un très long linéaire, d'environ 2 km.
  - ❖ Enjeu CAUE : rythmer la voie, signaler les accès, mettre en place une signalétique commune
- **Une trame parcellaire rectiligne, perpendiculaire au canal, avec des emprises importantes.** La distance entre le bord à quai et l'Avenue est de l'ordre de 120 m, avec un périmètre d'environ 10 m de large en bordure de canal qui fait l'objet d'une zone non-aedificandi.
  - ❖ Enjeu CAUE : valoriser ce retrait et dégager des accès et des vues sur le canal.
- **Un foncier appartenant au Grand Port Maritime de Marseille et géré par la SPL Nautisme Mer et Développement.** La location se fait dans le cadre d'une AOT.

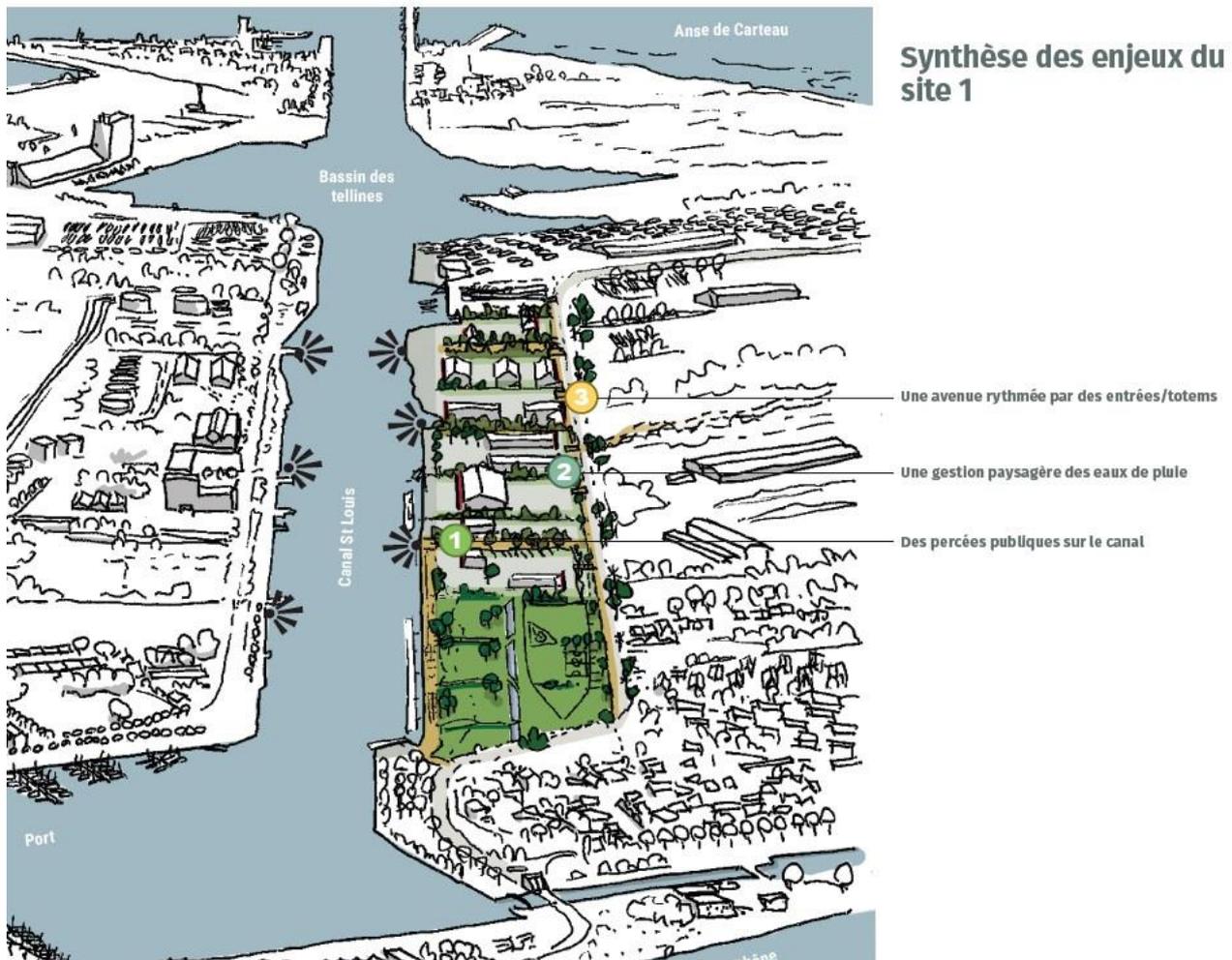


Figure 13. Extrait de l'étude du CAUE : enjeux sur la zone de bord de canal

L'étude du CAUE fait l'état d'un certain nombre de préconisations d'aménagement pour répondre à ces enjeux :

- La définition de deux « Fronts de mer », à respectivement 10 et 30 mètres de distance du bord à quai, retraits sur lesquels les constructions devront s'aligner pour garantir un front bâti homogène ;
- La définition de deux « Fronts urbains », à respectivement 6 et 26 mètres de distance du bord de l'Avenue de la 1<sup>e</sup> Division, retraits sur lesquels les constructions devront s'aligner pour garantir un front bâti homogène ;
- L'implantation de percées sur canal d'une largeur de 15 mètres, ponctuant le linéaire de l'Avenue de la 1<sup>e</sup> Division ;
- L'implantation d'une lisière paysagée en bordure de l'Avenue de la 1<sup>e</sup> Division et entre les parcelles privées. Cette lisière fait office de cheminement piéton, de noue plantée, etc.

Ces éléments sont référencés et plus amplement décrits dans l'étude du CAUE qui est disponible en annexe. **Ils devront être respectés par le concepteur dans le cadre d'une harmonisation de l'ensemble des projets de la presqu'île.**

### 3.4 ANALYSE REGLEMENTAIRE

Les éléments présentés sont extraits du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Port-Saint-Louis-du-Rhône élaboré en 2019 en collaboration avec la Métropole Aix-Marseille-Provence (Cf. pièces écrites et graphiques en annexe).

Les différentes pièces écrites et graphiques mettent en évidence **une situation en zone 1AUP, zone d'urbanisation future à court et moyen terme, à vocation d'activités liées à la mer.**

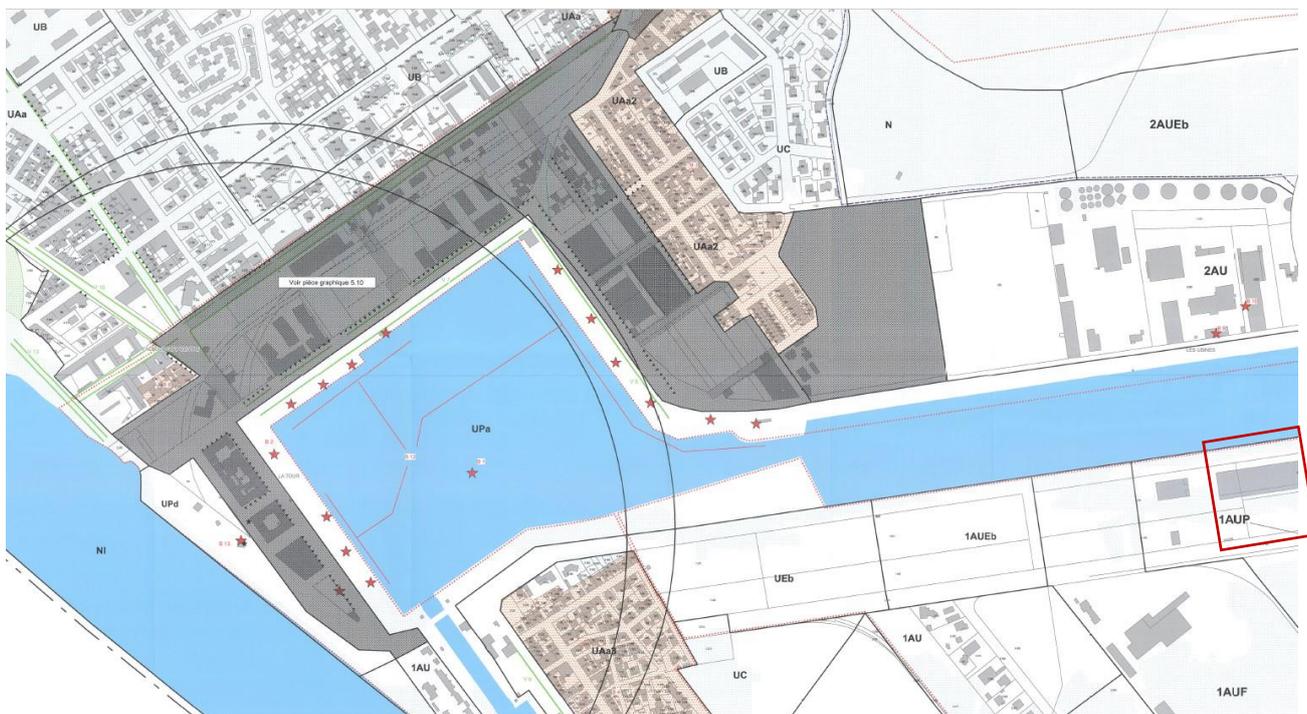


Figure 14. Extrait du PLU en vigueur : localisation de la parcelle (en rouge)

#### 3.4.1 Prescriptions générales

Les caractéristiques générales de la zone, énoncées dans le PLU, sont les suivantes :

« La zone 1AUP est une zone d'urbanisation future à court/moyen terme à vocation principale d'activités économiques strictement liées à la mer. Elle se situe au Sud du Canal Saint Louis sur la presqu'île du Mazet. Le PADD prévoit d'y accueillir principalement le développement d'activités liées au nautisme et à la plaisance.

**Elle est concernée par une orientation d'aménagement et de programmation « Le Mazet », repérée au règlement graphique (pièce 5 du PLU).**

La zone 1AUP, pour partie concernée par des servitudes d'utilité publique, est soumise à des prescriptions particulières pour les secteurs soumis aux risques naturels ou aux risques technologiques.

**La zone est impactée par :**

- **Une servitude liée au risque inondation par débordement du Rhône et submersion marine (PPRnl) ;**
- **Un risque sismique ;**
- **Un risque retrait-gonflement des argiles ;**
- **Une servitude liée au risque technologique PPRT DEULEP ;**

- **Une servitude instituée par arrêté préfectoral sur le site Total ACS ;**
- **Une servitude instituée par arrêté préfectoral sur le site de LBC Marseille-Fos.**

La zone 1AUP est également concernée par la prise en compte des maladies vectorielles.

A ce titre les annexes « servitudes » (pièce 7 du PLU), les dispositions des articles DG3 et DG4 du Titre I du PLU sont opposables nonobstant l'application des articles 1AUP 1 à 1AUP 14 suivants.»

### **3.4.2 Prescriptions constructives**

Les principales restrictions constructives sur la zone sont les suivantes :

- Une implantation à une **distance minimale de 6 mètres des emprises publiques ;**
- Une implantation à une **distance minimale de 4 mètres des limites séparatives ;**
- **Une emprise au sol ne pouvant excéder 40%** de la surface de l'unité foncière ;
- Une **hauteur maximale des constructions de 12 m à l'égout du toit** (hors superstructures techniques type grues) ;
- Les **aires de stockage doivent être masquées depuis la voie publique ;**
- Les **aires de stationnement doivent faire l'objet d'un traitement paysager ;**
- Un **traitement paysager en pleine terre pour au moins 15%** de l'unité foncière.

La réhabilitation/restructuration du bâtiment existant est conforme, à priori, à l'ensemble de ces règles. Toutefois, dans l'hypothèse où le service de l'urbanisme de la commune, compte tenu du caractère du projet, l'identifierait en tant que rénovation, il serait nécessaire de respecter le recul de 4 mètres par rapport aux limites séparatives.

### **3.4.3 Prescriptions concernant le stationnement**

Au vu de son statut multiple, les entités du projet font l'objet d'une répartition spécifique.

- Sont affectées au statut « **Bureau** » les entités suivantes :
  - ❖ Unité Accueil partagé
  - ❖ Unité Exposition / Médiation
  - ❖ Unité Formation
  - ❖ Unité Locaux communs : Locaux de gestion et Locaux communs

Pour une surface de plancher globale de 915 m<sup>2</sup>, 23 places de stationnement sont dues.

- Sont affectées au statut « **Artisanat et Industrie** » les entités suivantes :
  - ❖ Unité Base Technique
  - ❖ Unité Locaux communs : Locaux de soutien

Pour une surface de plancher globale de 750 m<sup>2</sup>, 15 places de stationnement sont dues.

**La capacité globale de stationnement à fournir est donc de 38 places.**

Pour un parc de stationnement inférieur à 40 places, ce qui est le cas ici, 20% des places doivent être équipées pour accueillir ultérieurement un point de recharge pour véhicules hybrides et électriques, **soit 8 places concernées pour le projet.**

Concernant le stationnement 2 roues :

- **1 place pour 2 roues motorisé est prévue par tranche de 20 places VL, soit 1 place à prévoir pour le projet ;**

- 1 espace de stationnement vélo est prévu à hauteur de 1,5% de la surface de plancher, soit environ 25 m<sup>2</sup> dans le cadre du projet.

### 3.5 ANALYSE ENVIRONNEMENTALE

#### 3.5.1 Risque inondation par débordement du Rhône et submersion marine (PPRI)

Les éléments présentés sont extraits du Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles Inondation (PPRI) de Port-Saint-Louis-du-Rhône élaboré en 2015 (Cf. pièces écrites et graphiques en annexe).

Les différentes pièces écrites et graphiques mettent en évidence la situation suivante :

- Un zonage B – aléa modéré CU pour la majorité de la parcelle
- Un zonage R1 – aléa modéré ZPPU pour la zone de bord à quai
- 

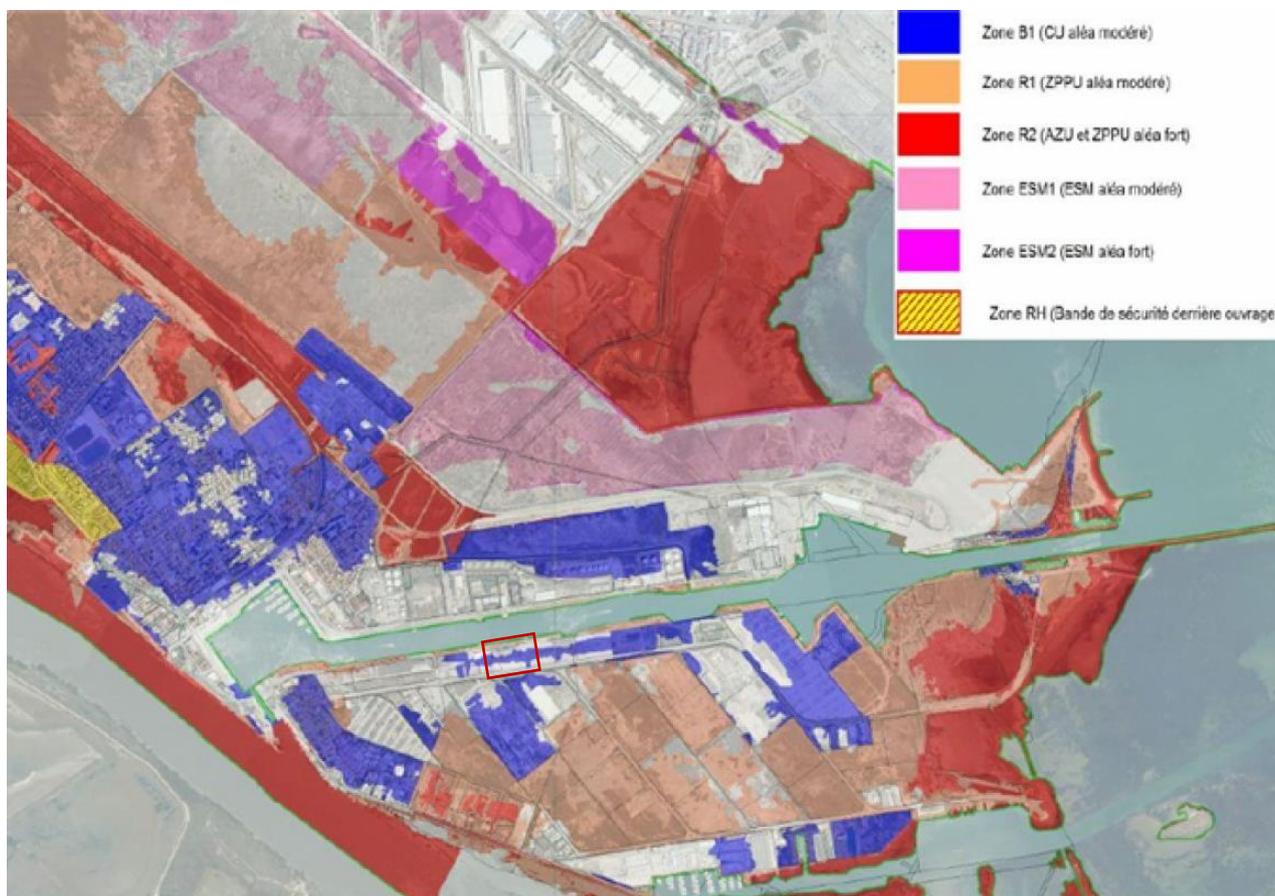


Figure 15. Extrait du PPRI en vigueur (zones d'aléa) : localisation de la parcelle (en rouge)

Les constructions devront respecter une hauteur de premier plancher supérieure de 0,30 m à la côte de référence. Cette dernière est de 2,10 m NGF pour la parcelle concernée, ce qui conduit à une **hauteur de premier plancher minimale de 2,40 m NGF.**

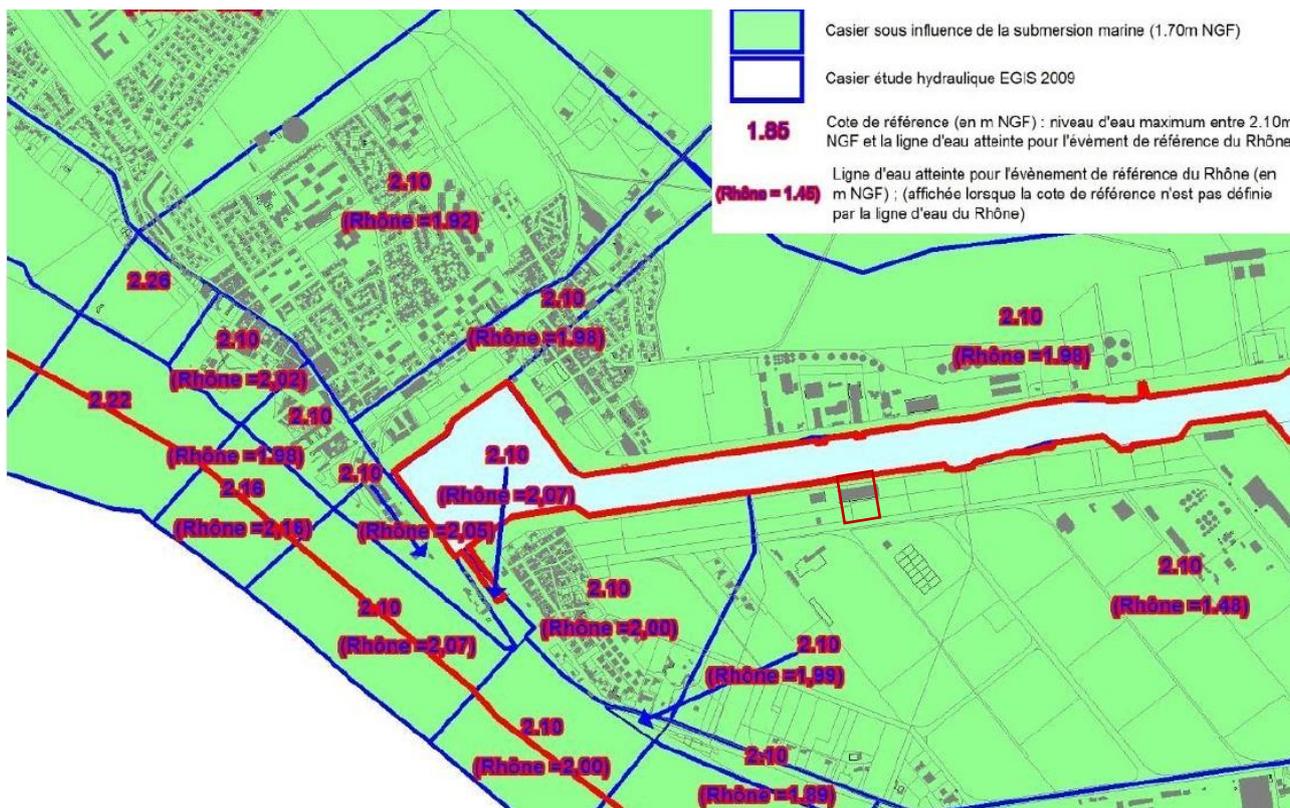


Figure 16. Extrait du PPRI en vigueur (côtes de références) : localisation de la parcelle (en rouge)

### 3.5.2 Risque sismique

La commune est classée en zone de sismicité 2 – faible, et doit à ce titre respecter les préconisations nationales en vigueur.

### 3.5.3 Risque retrait-gonflement des argiles

La parcelle est dehors du périmètre de la zone faiblement à moyennement exposée dont fait l'objet la commune, et n'est donc pas concernée par les préconisations en vigueur.

## 3.6 ANALYSE TECHNIQUE

### 3.6.1 Topographie

**Note :** Un levé de géomètre commandité par la commune est en cours de réalisation.

Cependant, visuellement le terrain semble sensiblement plat, variant suivant Géoportail de 1,60 m à 1,90 m. Sous réserve de la confirmation par le géomètre, la seule information que nous prenons en compte dans l'étude de faisabilité est la nécessité d'implanter la dalle du plancher bas à 2,40 m, ce qui engage donc sa démolition et reconstruction.

### 3.6.2 Réseaux

**Note :** Un levé de géomètre commandité par la commune est en cours de réalisation.

Dans l'attente du relevé exact des réseaux existants et des capacités respectives (puissance, alimentation, section, etc.), une seule information est d'ores et déjà disponible : l'absence d'une fibre haut-débit nécessaire au fonctionnement de la base technique. Cette connexion devra impérativement être en service au moment de la livraison du bâtiment.

### **3.6.3 Géotechnie**

*Note : Une étude géotechnique commanditée par la commune est en cours de réalisation.*

En l'absence de données nous pouvons nous référer à un certain nombre de rapports de sols effectués sur la commune qui montrent la nécessité de fondations spéciales de type colonnes ballastées ou inclusions semi-rigides. L'hypothèse financière a pris en compte cette nécessité.

## **4. SCHEMA DIRECTEUR**

## 4.1 LES INVARIANTS SPATIAUX ET FONCTIONNELS

Le concept d'unicité de lieu est bâti autour de trois mots clefs : **la rationalité, l'évolutivité et la mutualisation**. Ce sont sur ces fondations conceptuelles qu'ont été établies la spatialisation du projet et son système fonctionnel.

Le caractère inclusif du projet fait qu'il intègre, par nature, une multiplicité de fonctions (diversité de publics, d'acteurs, d'activités, etc.). Cette multiplicité de fonctions implique :

- **Des espaces sur-qualifiés** aux évolutions limitées en nature, en surface et en capacité d'accueil ;
- **Des espaces banalisés** garants d'une appropriation successive et évolutive par des structures diverses ;
- **Des niveaux de sûreté/sécurité variables**, plus facilement maîtrisables en fonction des publics.

Les ambitions de mutualisation des espaces et de « croisement » des publics nécessitent une **gestion fonctionnelle et sécuritaire de ces parcours multiples**. Ils sont identifiés comme suit :

- Pour le grand public, l'accès se fait depuis le hall d'accueil vers l'unité d'exposition et les espaces de convivialité ;
- Pour les stagiaires en formation, l'accès se fait depuis le hall vers les espaces pédagogiques, les ateliers d'application, la salle de réunion et les locaux de soutien, le bord à quai et les stockages extérieurs ;
- Pour les structures hébergées (chercheurs, start-up, etc.), l'accès est élargi à l'ensemble des locaux et des espaces de la base technique, de la formation et de l'exposition ;
- Seul l'espace de convivialité (cafétéria) aura un accès libre pour l'ensemble des publics.

Sous-jacente à la notion de mutualisation, **la porosité est un enjeu central du projet Windtech, projet qui se veut appréhendable et lisible par les différents publics**. La base Windtech doit se donner à voir et à comprendre, en multipliant les interfaces, par le biais :

- **De porosités visuelles** : pour le public libre, depuis les cheminements vers les espaces techniques d'application et de bord à quai ;
- **De porosités fonctionnelles** : depuis les espaces de formation vers la base technique (soumises à un accès contrôlé).

Les incidences de ces concepts sur la spatialisation du projet sont les suivantes :

- **Le rassemblement des unités programmatiques sous le seul volume de la halle**, à court et moyen terme ;
- Un **accueil commun** aux différentes unités avec des filtres successifs de contrôle ;
- La **rationalisation des surfaces** à travers l'introduction d'une unité de locaux communs mutualisés entre les différentes structures hébergées.

A plus grande échelle, un invariant urbanistique est celui de **l'inscription naturelle du projet dans l'aménagement paysager de la presqu'île du Mazet initié par la Commune**, en respectant un certain nombre de préconisations (retrait par rapport à l'Avenue et au canal, cheminements et lisières paysagères, traitement de porosités visuelles et physiques vers le canal, etc.).

En correspondance avec les thématiques portées par le projet Windtech, **une mise en valeur environnementale est souhaitée**, à travers des éléments comme le « Jardin du Vent », la diminution de l'imperméabilisation des sols, ou encore l'intégration de matériaux éco-responsable et d'une toiture photovoltaïque à l'architecture du bâtiment.

## 4.2 LA TRADUCTION SPATIALE DES INVARIANTS

La simulation réalisée sur le site – en intégrant les différentes contraintes notamment spatiales et réglementaires - a démontré la faisabilité du projet sur la parcelle pressentie. Les grands principes d'implantation sont développés dans le schéma directeur ci-après :

- La **déconstruction partielle de trois trames de la halle existante**, tout en valorisant la structure couverte résiduelle dans le projet ;
- Une **réserve foncière** sous la halle permettant le doublement de l'unité base technique ;
- La rentabilisation de la hauteur existante de la halle avec **une implantation en R+1 partiel**, et l'optimisation des surfaces bâties ;
- Des liaisons entre les unités facilitées par la **compacité** du projet.

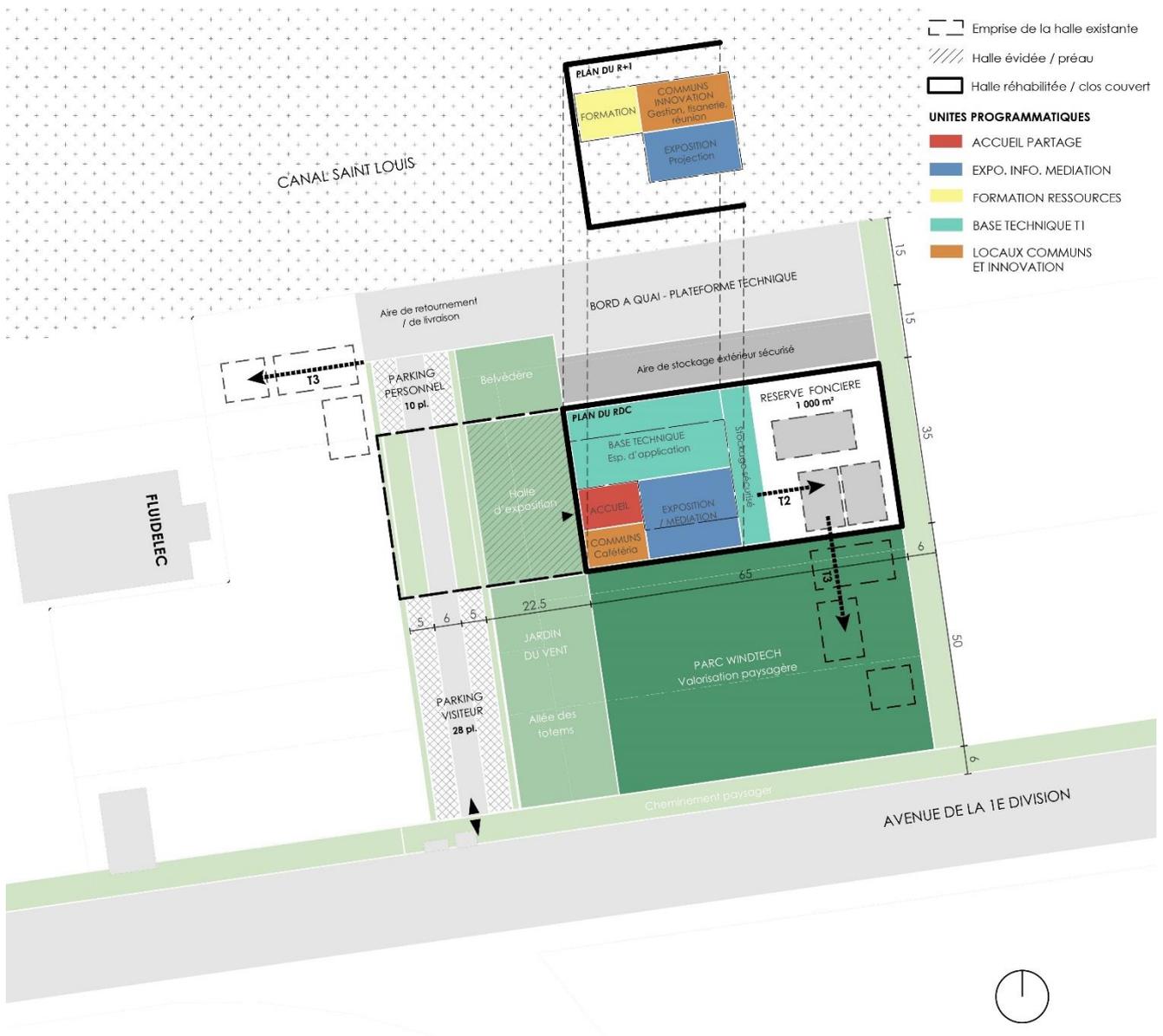


Figure 17. Schéma directeur

### 4.3 LE SCENARIO A TERME

Au vu du caractère évolutif et non « totalement qualifié » du projet, le schéma directeur fait état d'un certain nombre de « marges de manœuvre », notamment :

- **Phase 1** : une réserve foncière d'environ 1200 m<sup>2</sup> sous la halle réhabilitée permet d'accueillir en capacité le doublement de l'unité Base Technique, pour d'éventuels preneurs supplémentaires ou pour absorber la montée en puissance des preneurs initiaux ;
- **Phase 2** : le parc Windtech sert de support à des modules bâtis destinés aux éventuelles start-ups, sous-traitants, entités de recherche appliquée, etc. qui pourraient être intéressées à s'agréger au projet. Des portions de foncier qui n'auraient pas été qualifiées par le Pôle NMD et qui seraient localisées à proximité immédiate de la halle, notamment en bord à quai, pourraient être mobilisées dans le même état d'esprit (structures légères). Toutes ces structures fonctionnent en synergie avec la base technique et ont la possibilité de rejoindre l'association (*ou autre montage selon étude juridico-financière*) pour utiliser les locaux communs.
- **Phase 3** : A l'horizon 7-8 ans, la totalité de la parcelle du Port de pêche est occupée par des acteurs de la filière vent. L'éventuelle demande supplémentaire de la part de start-ups constituées, d'opérateurs, de BET dédiés au suivi environnemental et technique des fermes éolienne, etc. se reporte sur le Parc Opérateur Windtech. Cette parcelle de 4 hectares en bordure sud de l'Avenue de la 1<sup>er</sup> Division, et réservée par la SPL, est ouverte à la vente ou à la location, selon son arbitrage.

La philosophie globale du projet est celle de s'adapter continuellement aux évolutions d'une filière en construction. **Des potentiels de réserve foncière sont identifiés pour accompagner éventuelle une montée en puissance du dispositif, sans pour autant compromettre le fonctionnement du projet si elle n'avait pas lieu.**

## **5. PROGRAMME FONCTIONNEL**

## 5.1 LES PRINCIPES FONCTIONNELS GENERAUX

Les principes fonctionnels ci-après sont portés à la connaissance des concepteurs afin qu'ils puissent les transposer au mieux dans leur projet. Une partie de ces principes est d'ores et déjà traduite dans les fiches fonctionnelles ou les fiches espaces des locaux concernés.

Les différents concepts de projet qui ont été détaillés ci-avant sont déclinés jusque dans les espaces qui vont faire l'objet des descriptions du chapitre. **Les trois filières Windtech** (les risques climatiques, l'éolien offshore et les sports de glisse/performance) **et les quatre entités fonctionnelles** (base technique, formation, exposition permanente et en marge base de vitesse) **doivent se retrouver autant à l'échelle macro du projet qu'à l'échelle des espaces attribués.**

**Inclusion, rationalité, évolutivité et mutualisation sont ainsi les principes fonctionnels généraux du projet Windtech, et sont retranscrits dans les fiches fonctionnelles qui vont suivre.** Les notions maîtresses **d'interfaces et de filtrages successifs** y sont omniprésentes, et doivent être intégrées comme éléments directeurs du projet.

## 5.2 LES FICHES FONCTIONNELLES

Afin de faciliter la lecture du programme fonctionnel, les unités fonctionnelles sont individualisées dans des fiches descriptives. Elles caractérisent chaque unité fonctionnelle en décrivant :

- Les fonctions spécifiques de l'unité.
- Les éléments généraux de l'organisation fonctionnelle de l'unité (relation entre les locaux - localisation obligatoire).
- L'accessibilité - mode d'utilisation ou de fonctionnement etc.).
- Les caractéristiques fonctionnelles ou techniques propres à certains locaux ou sous espaces.
- Les surfaces unitaires (m<sup>2</sup> utiles) par local et le nombre de locaux concernés ainsi qu'un récapitulatif par unité.
- Enfin la formalisation des relations fonctionnelles entre les locaux ou avec d'autres unités par un organigramme spatial.

N°	UNITE FONCTIONNELLE	Surface utile
<b>1</b>	<b>ACCUEIL PARTAGE</b>	<b>69 m<sup>2</sup></b>

## 1. OBJET

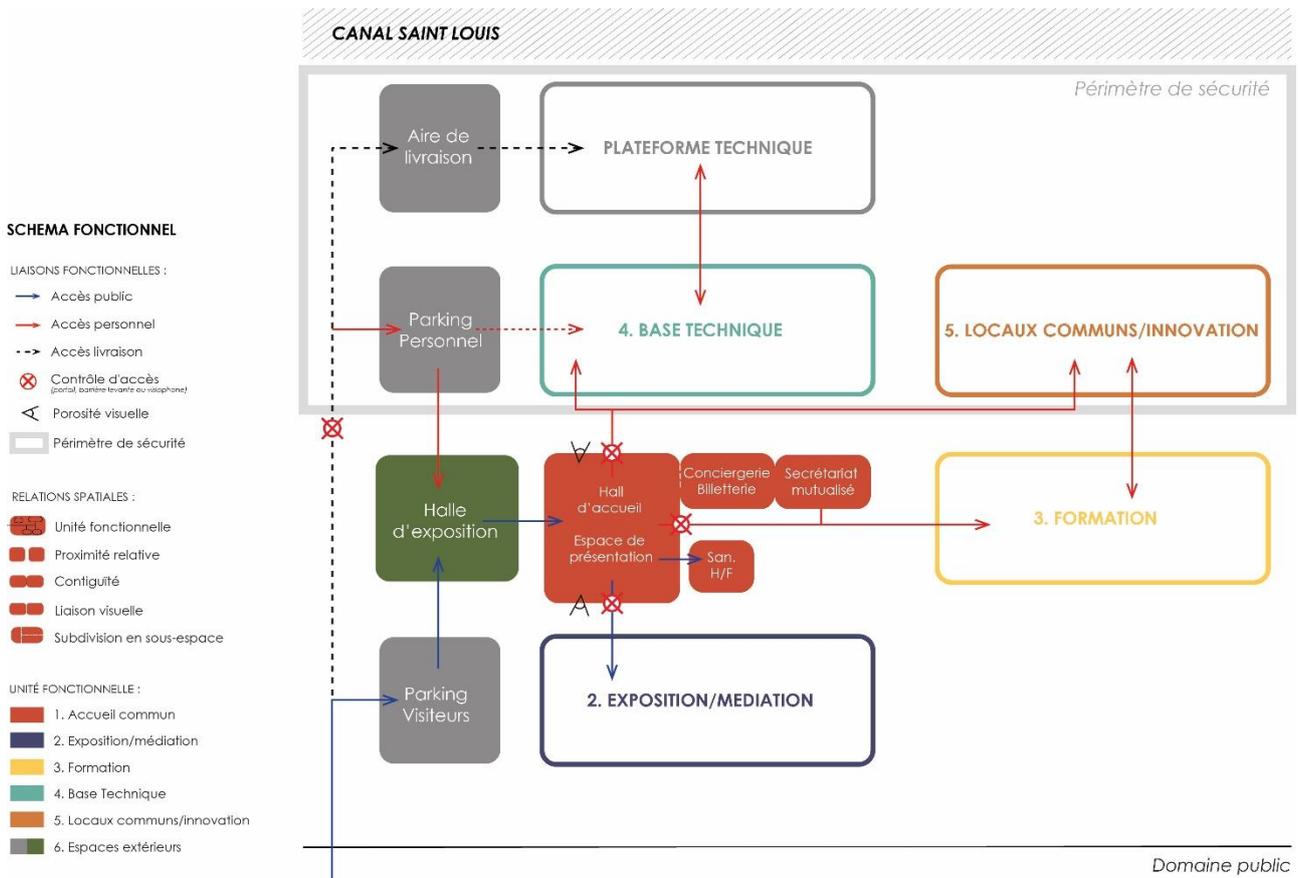
- Point d'entrée unique dans le bâtiment.
- Répartiteur de flux : grand public, visiteurs sur rendez-vous, personnel en formation, chercheurs, techniciens, etc. sont orientés et filtrés vers leur périmètre d'accès respectif.
- Au-delà d'une sécurisation, le maintien d'une certaine porosité (visuelle ou physique), et d'interfaces entre les différentes unités est primordial, s'agissant du concept même du projet Windtech. Cet élément essentiel doit être ressenti et mis en scène dès l'entrée dans le hall de l'établissement.
- Présentation de contenu pédagogique en libre accès, en préambule de l'unité d'exposition.
- Mise à disposition d'une entité « conciergerie » dont la visée dépasse la simple orientation des flux : contenu informatif concernant les ambitions du projet, les différentes formations disponibles, les éventuels événements planifiés en accès libre ou restreint, la prise de contact avec l'association Windtech pour la location d'un espace, etc.

## 2. TABLEAU DES SURFACES

N° Fiche	Local	Qté	SU unit.	SU tot.
<b>1. Accueil partagé</b>				<b>69</b>
<b>1.1</b>	Hall d'accueil / attente / espace de présentation	1	25	25
<b>1.2</b>	Billetterie / vestiaires / conciergerie	1	10	10
<b>1.3</b>	Bureau secrétariat mutualisé	1	12	12
<b>1.4</b>	Sanitaires doubles H/F (inclus 1 PMR)	2	11	22

Rmq : la mention « pm » signifie « pour mémoire » et indique que les locaux concernés sont comptabilisés dans une autre unité fonctionnelle.

### 3. SCHEMA D'ORGANISATION FONCTIONNELLE



### 4. ORGANISATION FONCTIONNELLE :

#### Principes généraux :

- Cette unité se trouve en interface avec les espaces extérieurs d'accueil localisés en prolongement de l'Avenue de la 1<sup>ère</sup> Division (Jardin du Vent, parking personnel et visiteurs).
- Elle constitue seuil supplémentaire dans la gradation de ces espaces qui permettent une entrée progressive dans le projet : depuis l'espace public, à travers l'allée des totems qui met en scène un contenu pédagogique ludique en lien avec le vent, puis sous la halle d'exposition faisant office de parvis couvert support à des éléments informatifs. Ce parcours immersif se poursuit dans le hall commun, qui donne à voir les ambitions et la philosophie du projet Windtech.
- C'est le passage obligatoire pour les entrées et sorties des visiteurs et du personnel, qui y sont filtrés avant de pouvoir accéder aux différentes entités du projet : l'accueil commun agit donc comme un point de diffraction des flux, et dessert chacune des unités fonctionnelles dans un cadre sécurisé.
- L'accueil commun doit être envisagé comme un élément certes restrictif dans l'orientation des flux par droit d'accès, mais pour autant extrêmement poreux dans ce qui est donné à voir et à comprendre de chacune des unités.

**Caractéristiques des différents locaux :**

<b>1.1 Hall d'accueil / attente / espace de présentation</b>		<b>25 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Il permet l'orientation, l'attente et la mise à disposition de contenu informatif et ludique pour les différents publics qui entrent dans le bâtiment.	
<i>Localisation</i>	En RDC, au contact direct de la halle d'exposition faisant office de parvis d'accueil. Il s'ouvre partiellement sur l'espace billetterie / vestiaires / conciergerie, dont l'agent assure l'accueil, l'orientation et le filtrage des personnes.	
<i>Agencement intérieur</i>	Il permet une liaison visuelle relativement large sur les unités desservies, pour une bonne compréhension des espaces mais aussi leur éventuelle mise en scène : liaison visuelle sur les ateliers de la base technique, sur l'espace cafétéria, éventuellement sur le départ du parcours pédagogique de l'espace didactique.	
<i>Equipement</i>	Il est équipé de chaises en nombre suffisant pour assurer l'attente, d'éléments de gestion acoustique et de panneaux d'affichages muraux supports au contenu informatif/ludique.	
<i>Pcpx points techniques</i>	Les entrées et sorties sont contrôlées par un vidéophone, relié à la billetterie / conciergerie et au bureau de secrétariat mutualisé.	
<b>1.2 Billetterie / vestiaires / conciergerie</b>		<b>10 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Bureau destiné à l'accueil, à l'orientation et au filtrage des différents publics. L'agent oriente le public, les stagiaires en formation, les visiteurs des structures Windtech, etc. Il donne un premier niveau d'informations, fournit les badges d'accès et gère la billetterie et le vestiaire de l'unité d'exposition. L'agent doit avoir une visibilité sur le hall et ses entrées et sorties.	
<i>Localisation</i>	En RDC, au contact direct du hall d'accueil.	
<i>Agencement intérieur</i>	Il présente une baie vitrée en imposte donnant sur le hall d'accueil et est dimensionné pour un poste de travail sous format « banque d'accueil ».	
<i>Equipement</i>	Il présente un poste de travail complet au format « banque d'accueil » (comptoir, chaise, ordinateur, rangement bas fermant à clé), des affichages muraux et des rangements muraux sur au moins un pan de mur.	
<i>Pcpx points techniques</i>	Les alimentations sont prévues pour un poste de travail complet (prises électriques, prises VDI). Il présente également un report du vidéophone de l'entrée, ainsi qu'un standard téléphonique.	
<b>1.3 Bureau secrétariat mutualisé</b>		<b>12 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Bureau de secrétariat destiné au « concierge Windtech », pour la gestion globale des trois entités que sont l'exposition permanente, la formation et la base technique. L'idée est de proposer un poste unique pour la gestion de la billetterie / conciergerie dans les horaires d'ouverture au public, et la gestion administrative de l'établissement en dehors de ces horaires. Poste d'accueil supplémentaire à prévoir pour les week-end et vacances. L'agent y assure les tâches administratives, ainsi que l'accueil d'extérieurs sous prise de rendez-vous préalable (fournisseurs, personnel, responsables de chacune des trois entités Windtech, etc.)	
<i>Localisation</i>	En RDC, contigu au local billetterie/vestiaires/conciergerie.	
<i>Agencement intérieur</i>	Dimensionné pour un poste de travail non permanent et la réception de 2 visiteurs.	
<i>Equipement</i>	Il présente un poste de travail complet (bureau, chaise, ordinateur, rangement bas fermant à clé), des affichages muraux et sur un pan de mur du linéaire de rangement pour stocker les dossiers, ainsi qu'un placard fermant à clé.	

<i>Pcpx points techniques</i>	Les alimentations sont prévues pour un poste de travail complet (prises électriques, prises VDI). Il présente également un report du vidéophone de l'entrée, ainsi qu'un standard téléphonique.
<b>1.4 Sanitaires double H/F (inclus 1 PMR)</b>	
<b>2 x 11 m<sup>2</sup></b>	
<i>Fonction</i>	Ils sont mutualisés pour le grand public, les stagiaires et le personnel des structures Windtech.
<i>Localisation</i>	En RDC, aisément accessibles depuis le hall d'accueil.
<i>Agencement intérieur</i>	Ils présentent deux unités, l'une pour les Hommes, l'autre pour les Femmes. Chaque unité contient 2 sanitaires (dont un aux normes PMR) et un espace commun de desserte.
<i>Equipement</i>	Par unité, 2 WC dont un aux normes PMR, barres d'appui, poignées, lavabo aux normes PMR.
<i>Pcpx points techniques</i>	Les attentes et alimentations sont prévues pour les installations sanitaires (lavabo, WC).

N°	UNITE FONCTIONNELLE	Surface utile
<b>2</b>	<b>EXPOSITION / MEDIATION</b>	<b>311 m<sup>2</sup></b>

## 1. OBJET

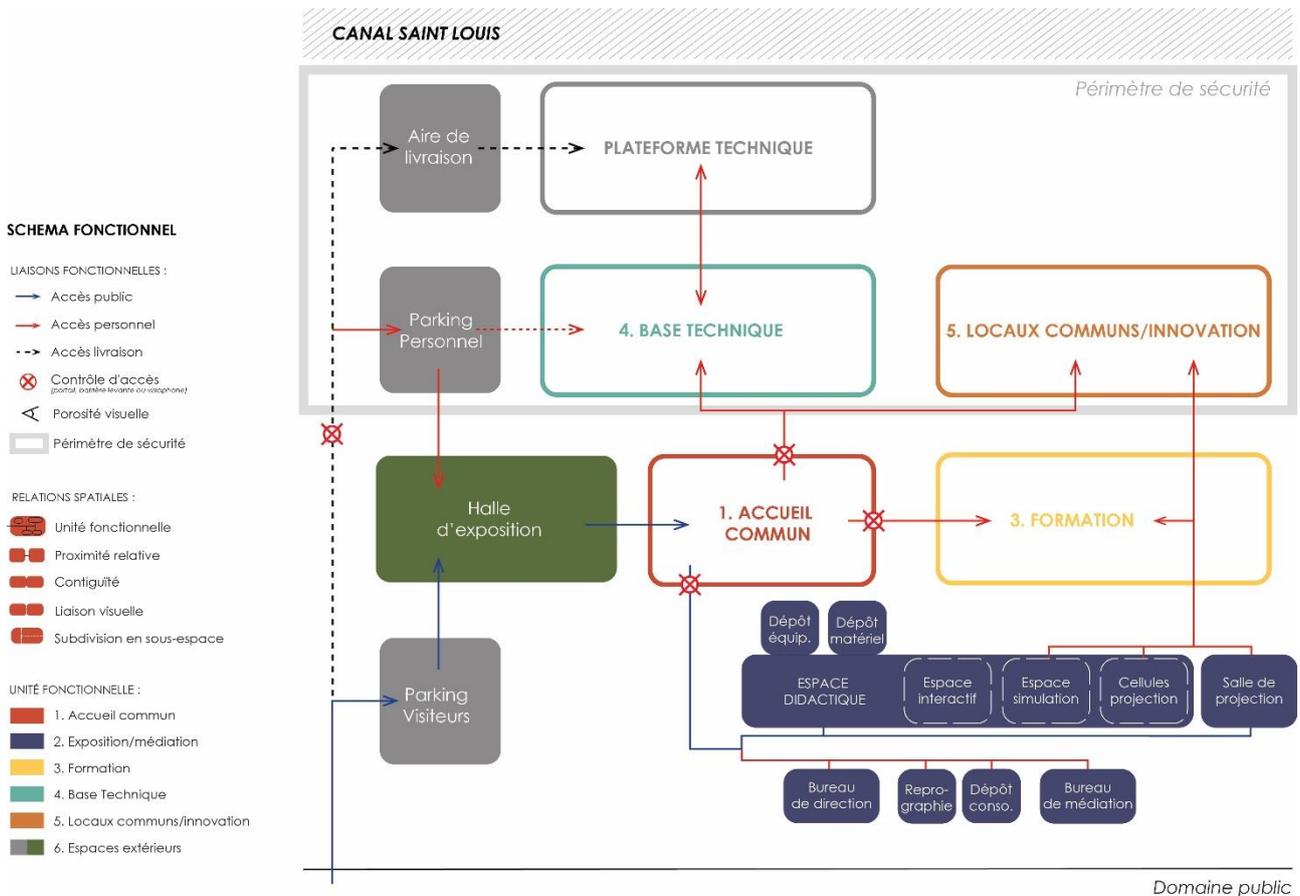
- Présentation de contenu pédagogique, informatif et ludique autour des 3 filières Windtech : production éolien offshore, risques climatiques et milieu naturel, sports de glisse et performances
- Axe primordial d'acceptabilité sociale du développement de l'éolien offshore sur le territoire port-louisien par le grand public : mise à disposition de différents niveaux d'information (vulgarisation, contenu destiné aux scolaires, axes spécifiques liés à l'activité des acteurs Windtech, orientation vers des relais d'information, expériences immersives, conférences, etc.)
- Centre de ressources support à la montée en puissance du territoire sur les thématiques Windtech (exemplarité, contenu scientifique, communication, etc.)
- Valorisation des espaces à forte spécificité/performance (salle de projection, alcôve 3D, etc.) par une mise à disposition ponctuelle pour l'entité de formation et/ou l'entité base technique dans le cadre de leurs activités

## 2. TABLEAU DES SURFACES

N° Fiche	Local	Qté	SU unit.	SU tot.
<b>2. Unité d'exposition/médiation</b>				<b>311</b>
<b>Espace d'exposition/information :</b>				<b>271</b>
<b>2.1</b>	Espace didactique (parcours pédagogique, showroom)	1	145	145
<b>2.2</b>	Espace de simulation (casque de réalité augmentée)	3	10	30
<b>2.3</b>	Espace interactif de construction (maquettes numérique et volumétrique)	1	30	30
<u>Espace de projection (film, interviews) :</u>				
<b>2.4</b>	- Cellules individuelles	2	4	8
<b>2.5</b>	- Salle de projection pour les groupes	1	25	25
<b>2.6</b>	Dépôt matériel	1	20	20
<b>2.7</b>	Dépôt équipement	1	13	13
<b>2.8</b>	Atelier petite réparation	pm		
<b>Locaux de gestion :</b>				<b>40</b>
<b>2.9</b>	Bureau de médiation	1	12	12
<b>2.10</b>	Bureau de direction/gestion	1	15	15
<b>2.11</b>	Dépôt consommables	1	5	5
<b>2.12</b>	Dépôt/reprographie	1	8	8
<b>2.13</b>	Salle de réunion	pm		

Rmq : la mention « pm » signifie « pour mémoire » et indique que les locaux concernés sont comptabilisés dans une autre unité fonctionnelle.

### 3. SCHEMA D'ORGANISATION FONCTIONNELLE



### 4. ORGANISATION FONCTIONNELLE :

#### Principes généraux :

- La portion d'entité à destination du grand public (espaces d'exposition, de simulation et de projection) est aisément accessible par les visiteurs après le filtre assuré par l'espace billetterie / vestiaire / conciergerie. Les différentes cellules sont gérées de manière optimale pour permettre aux visiteurs de l'exposition de passer facilement et qualitativement d'un espace à un autre, au fil de la visite (spatialisation, scénographie, signalétique). L'entité exposition est envisagée comme un espace global, dont l'espace didactique est le noyau dur, auquel s'agrègent les sous-espaces interactif, de simulation et de projection.
- Un lien fonctionnel privilégié est assuré entre les différents espaces d'exposition et la cafétéria en libre accès.
- L'espace didactique organisé en parcours pédagogique présente une certaine porosité visuelle avec les ateliers de la base technique, pour contribuer à leur mise en scène.
- Les espaces de projection et de simulation présentent un lien fonctionnel avec les entités de formation et les espaces de bureautique de l'entité espaces communs (dédiés au personnel de la base technique) : l'accès doit donc être facilité tout en gérant une différenciation des flux.
- Les locaux de soutien et de gestion de l'unité bénéficient d'un accès restreint au personnel dédié, ainsi qu'aux visiteurs accrédités dans le cadre d'un rendez-vous.

**Caractéristiques des différents locaux :**

<b>2.1 Espace didactique (parcours pédagogique, showroom)</b>		<b>145 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Espace d'exposition accueillant du public : mise en scène d'un parcours pédagogique ponctué de panneaux explicatifs, de contenus vidéo et audio, de présentation de maquettes et d'échantillons, etc. L'espace peut accueillir ponctuellement des évènements particuliers comme des conférences, des présentations, des tables-rondes, etc.	
<i>Localisation</i>	En RDC, dans la continuité du hall d'accueil et à proximité de la cafétéria. L'espace présente une liaison visuelle avec les ateliers de la base technique, qui y sont mis en scène comme application directe des métiers et des problématiques introduites.	
<i>Agencement intérieur</i>	Selon parti architectural. Parcours d'exposition avec des sous-espaces thématiques et une scénographie adaptée.	
<i>Equipement</i>	Tout équipement support à la scénographie choisie : panneaux muraux, panneaux suspendus, vidéo-projection, écrans, dispositifs audios, etc. Une réserve de mobilier doit permettre d'adapter l'espace dans le cadre de conférences, tables rondes, etc. ( <i>chaises et tables, entreposées dans le dépôt matériel décrit plus bas</i> ).	
<i>Pcpx points techniques</i>	Les alimentations sont prévues pour les équipements spécifiques (écran, système son, vidéo-projection, etc.), et l'espace est équipé de prises électriques et VDI en nombre suffisant.	
<b>2.2 Espace de simulation (casque de réalité augmentée)</b>		<b>3 x 10 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Sous-espace de simulation dédié à une expérience immersive individuelle ou en groupe restreint, notamment avec un casque de réalité augmentée. Ces espaces de simulation pourront être mobilisés ponctuellement par le personnel des structures Windtech dans le cadre de formations, de séminaires, de rendez-vous professionnel, etc. sur la base d'un planning établi par le gestionnaire.	
<i>Localisation</i>	A l'interface entre : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les différents espaces d'exposition de l'unité fonctionnelle, notamment l'espace didactique</li> <li>- Les bureaux de la base technique (unité locaux communs) et l'unité formation</li> </ul>	
<i>Agencement intérieur</i>	Sous-espace clairement identifié et isolé : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 salles individuelles de réalité augmentée active (parcours et jeux immersifs, en position debout)</li> <li>- 1 salle avec 2 postes de réalité virtuelle statique (projections immersives, en position assise)</li> </ul>	
<i>Equipement</i>	Tout équipement support à la scénographie choisie / à l'activité proposée : panneaux muraux, écrans, dispositifs audios, matériel spécifique à l'utilisation de casque immersif et leur support, assises et plateformes, etc.	
<i>Pcpx points techniques</i>	Les alimentations sont prévues pour les équipements spécifiques (casque immersif, écran, système son, etc.), et l'espace est équipé de prises électriques et VDI en nombre suffisant pour le fonctionnement de l'activité immersive.	
<b>2.3 Espace interactif de construction (maquettes numérique et volumétrique)</b>		<b>30 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Sous-espace interactif dédié à une expérience de construction individuelle ou en groupe restreint (jeux de construction, maquette numérique interactive, etc.).	
<i>Localisation</i>	A l'interface avec les différents espaces d'exposition de l'unité fonctionnelle, notamment l'espace didactique.	
<i>Agencement intérieur</i>	Sous-espace clairement identifié et isolé, avec une scénographie interactive (plateau constructif, maquettes numériques et volumétriques manipulables, miniatures éducatives, etc).	

<i>Equipement</i>	Tout équipement support à la scénographie choisie / à l'activité proposée : plateau lumineux manipulable, plan de travail pour jeu de construction y compris rangement des pièces, panneaux muraux, écrans, dispositifs audios, mapping, assises et plateformes, etc.
<i>Pcpx points techniques</i>	Les alimentations sont prévues pour les équipements spécifiques (plateau interactif, écran, système son, etc.), et l'espace est équipé de prises électriques et VDI en nombre suffisant pour le fonctionnement de l'activité interactive.
<b>2.4 Espace de projection (film, interviews) : cellules individuelles</b>	
	<b>2 x 4 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Cellule individualisée dédiée au visionnage de court métrage, d'interview, de documentaire, etc. au libre choix du visiteur. Ces espaces de projection individuelle pourront être mobilisés ponctuellement par le personnel des structures présentes dans le cadre de formations, de séminaires, de rendez-vous professionnel, etc. sur la base d'un planning établi par le gestionnaire.
<i>Localisation</i>	A l'interface entre : - Les différents espaces d'exposition de l'unité fonctionnelle, notamment l'espace didactique - Les bureaux de la base technique (unité locaux communs) et l'unité formation
<i>Agencement intérieur</i>	Sous espace clairement identifié et isolé, intégrant une assise pour le public.
<i>Equipement</i>	Tout équipement nécessaire à la projection envisagée (écran, vidéoprojecteur, système son, système de gestion par le visiteur, etc.), ainsi qu'au confort du visiteur pendant le visionnage (assise adaptée, confort acoustique, etc.)
<i>Pcpx points techniques</i>	Les alimentations sont prévues pour les équipements spécifiques (vidéoprojecteur, écran, système son, etc.), et l'espace est équipé de prises électriques et VDI en nombre suffisant pour le fonctionnement de l'activité.
<b>2.5 Espace de projection (film, interviews) : salle de projection pour les groupes</b>	
	<b>25 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Salle de visionnage en groupe type amphithéâtre. Cet espace de projection pourra être mobilisé ponctuellement par le personnel des structures Windtech dans le cadre de formations, de séminaires, de conférences, etc. sur la base d'un planning établi par le gestionnaire.
<i>Localisation</i>	A l'interface entre : - Les différents espaces d'exposition de l'unité fonctionnelle, notamment l'espace didactique - Les bureaux de la base technique (unité locaux communs) et l'unité formation
<i>Agencement intérieur</i>	Configuration destinée à la projection, de type amphithéâtre, avec une capacité de l'ordre de 25 personnes.
<i>Equipement</i>	Tout équipement nécessaire à la projection en groupe (vidéoprojecteur, système son, écran, système de gestion informatique, etc.), ainsi qu'au confort du visiteur pendant le visionnage (assise adaptée, confort acoustique, etc.)
<i>Pcpx points techniques</i>	Les alimentations sont prévues pour les équipements spécifiques (vidéoprojecteur, écran, système son, etc.), et l'espace est équipé de prises électriques et VDI en nombre suffisant pour le fonctionnement de l'activité.
<b>2.6 Dépôt matériel</b>	
	<b>20 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Stockage du matériel mobilier nécessaire aux scénographies et à l'accueil d'évènements particuliers dans l'espace didactique (tables rondes, débats, etc.)
<i>Localisation</i>	Contigu à l'espace didactique.
<i>Agencement intérieur</i>	Fonctionnel

<i>Equipement</i>	Il est équipé de rayonnages intégrés sur 1 à 2 pans de mur.	
<i>Pcpx points techniques</i>	-	
<b>2.7 Dépôt équipement</b>		<b>13 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Stockage de petit matériel spécifique : objets en attente d'installation, équipement électronique, matériel de projection, équipements électriques, équipement défectueux, etc.	
<i>Localisation</i>	Contigu à l'espace didactique.	
<i>Agencement intérieur</i>	Fonctionnel	
<i>Equipement</i>	Il est équipé de rayonnages intégrés sur 1 à 2 pans de mur et d'un petit plan de travail.	
<i>Pcpx points techniques</i>	Le plan de travail est équipé de l'ensemble des alimentations courant fort / courant faible nécessaires.	
<b>2.8 Atelier petite réparation</b>		<b>pm</b>
<i>Ce local fera l'objet d'une description en 4.1. Atelier mécanique : espace commun de travail</i>		
<b>2.9 Bureau de médiation</b>		<b>12 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Bureau dédié aux médiateurs de l'entité exposition : ils y assurent la préparation de leurs supports, sur le fond et sur la forme (travail de recherche, de rédaction, de conception de visuels, etc.).  Le local est aussi un point de relai informatique pour les éléments qui sont projetés dans les espaces de simulation et de projection de l'unité exposition.	
<i>Localisation</i>	A proximité du bureau de direction / gestion de l'unité.	
<i>Agencement intérieur</i>	Dimensionné pour un à deux postes non permanents.	
<i>Equipement</i>	Il présente deux postes de travail complets (bureau, chaise, ordinateur, rangement bas fermant à clé), des affichages muraux et sur un pan de mur du linéaire de rangement pour stocker les dossiers, ainsi qu'un placard fermant à clé.	
<i>Pcpx points techniques</i>	Les alimentations sont prévues pour deux postes de travail complet (prises électriques, prises VDI). Le bureau est également équipé de wifi.	
<b>2.10 Bureau de direction / gestion</b>		<b>15 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Ce bureau est dédié au responsable/chargé de mission de l'espace d'exposition, pour un travail de montage scénographique, mais aussi de gestion administrative et de coordination des équipes.  Sous prise de rendez-vous préalable, le responsable y assure l'accueil des partenaires culturels, des artistes, des chercheurs contribuant à alimenter le contenu de l'exposition, etc.	
<i>Localisation</i>	Aisément accessible depuis le hall d'accueil pour faciliter la réception des visiteurs sur rendez-vous.	
<i>Agencement intérieur</i>	Dimensionné pour un poste permanent. Il comporte un sous-espace réunion pour 4 personnes.	
<i>Equipement</i>	Il présente un poste de travail complet (bureau, chaise, ordinateur, rangement bas fermant à clé), des affichages muraux et sur un pan de mur du linéaire de rangement pour stocker les dossiers, ainsi qu'un placard fermant à clé. Il présente également une table et 4 chaises pour le sous-espace réunion.	
<i>Pcpx points techniques</i>	Les alimentations sont prévues pour un poste de travail complet (prises électriques, prises VDI). Le bureau est également équipé de wifi.	
<b>2.11 Dépôt consommables</b>		<b>5 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Stockage de jour des petites fournitures et de la papeterie, à destination des bureaux de l'unité.	

<i>Localisation</i>	A proximité immédiate du dépôt / reprographie.	
<i>Agencement intérieur</i>	Fonctionnel	
<i>Equipement</i>	Il est équipé de placards de rangement sur 1 à 2 pans de mur.	
<i>Pcpx points techniques</i>	-	
<b>2.12 Dépôt / reprographie</b>		<b>8 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Local mutualisé pour l'ensemble du bâtiment et utilisé pour l'impression et la reprographie de documents papier (y compris posters réalisés par les chercheurs et les start-up). Sa gestion est assurée par le directeur / gestionnaire de l'unité exposition.	
<i>Localisation</i>	A proximité du bureau de direction / gestion de l'unité exposition. Aisément accessible pour une utilisation mutualisée avec les espaces bureautiques de la formation et de la base technique.	
<i>Agencement intérieur</i>	Dimensionné pour accueillir 1 copieur multifonction.	
<i>Equipement</i>	Il est équipé de placards de rangement sur 1 pan de mur et d'un plan de travail.	
<i>Pcpx points techniques</i>	Les alimentations (prises électriques, prises VDI) sont prévues pour l'équipement spécifique (1 copieur multifonction). L'acoustique doit être soignée par rapport aux bureaux contigus.	
<b>2.13 Salle de réunion</b>		<b>pm</b>
<i>Ce local fera l'objet d'une description en 5.8. Salle de réunion</i>		

N°	UNITE FONCTIONNELLE	Surface utile
<b>3</b>	<b>FORMATION</b>	<b>108 m<sup>2</sup></b>

## 1. OBJET

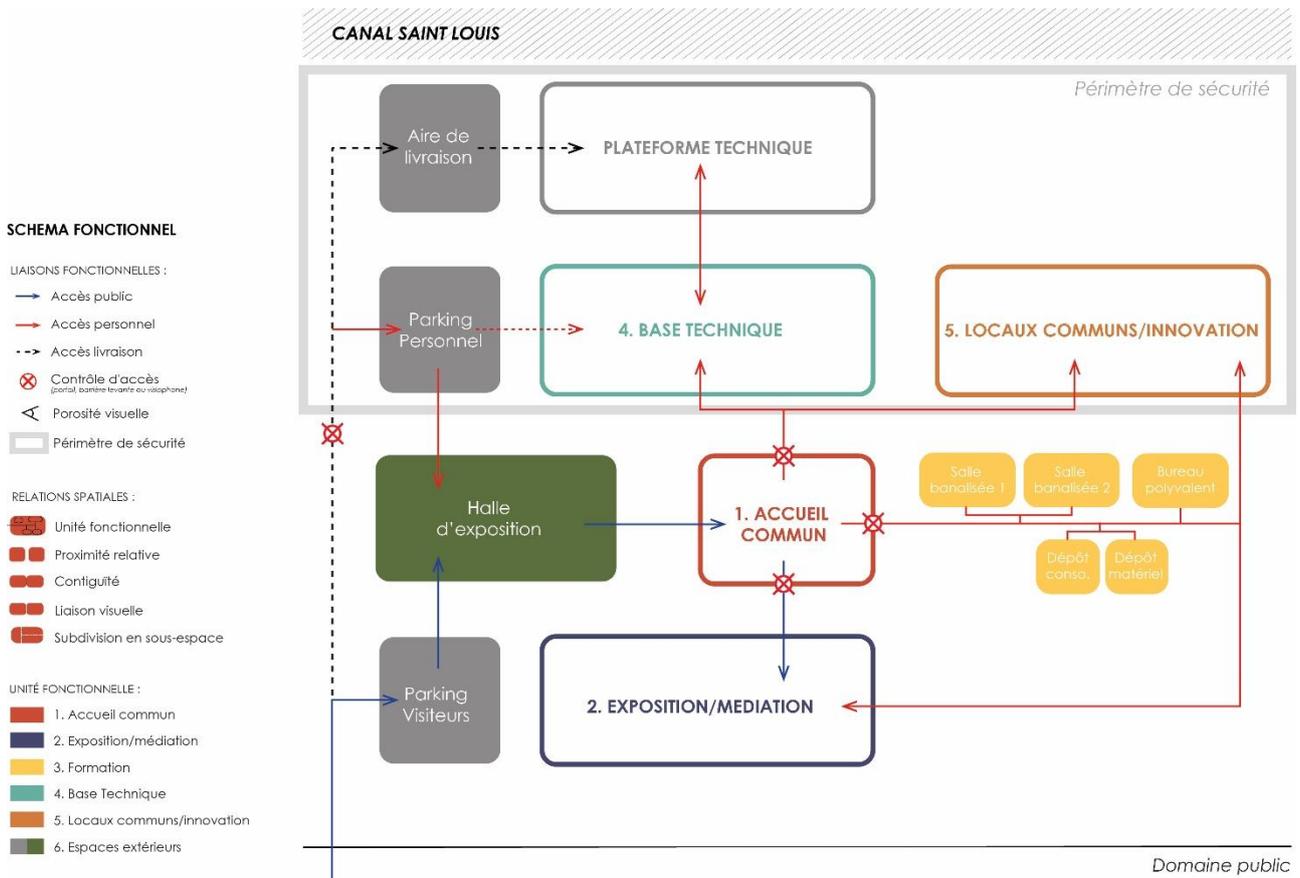
- Pôle de formation spécifique aux thématiques Windtech, notamment corrélées à l'éolien offshore (continue, initiale...)
- Pour donner un cadre à cette unité de formation, il s'agirait d'effectifs relativement restreints mobilisés de manière ponctuelle (1 semaine de formation sur un sujet spécifique, 1 cours théorique par semaine dans le cadre de formations initiales, etc.). Cette unité serait un relai pour les pôles de formation institutionnels préexistants sur le territoire régional (CFAI, Lycée Henri Leroy, Aix-Marseille Université, etc.)
- Valorisation des connaissances théorique et pratique des acteurs de la base technique, qui sont autant d'éventuels formateurs.
- Unité fonctionnelle dédiée à l'enseignement théorique, les travaux pratiques seront réalisés au sein des espaces d'application de la base technique (ateliers et laboratoire), et/ou des espaces de simulation de l'unité d'exposition. Les visiteurs en formation auront un accès ponctuel et encadré à ces espaces, sous contrôle des formateurs.

## 2. TABLEAU DES SURFACES

N° Fiche	Local	Qté	SU unit.	SU tot.
<b>3. Unité formation</b>				<b>108</b>
<b>Espace de formation :</b>				<b>80</b>
<b>3.1</b>	Salle banalisée (cap. 20/25 personnes)	1	50	50
<b>3.2</b>	Salle banalisée (cap. 10/12 personnes)	1	30	30
<b>3.3</b>	Atelier électronique	pm		
<b>3.4</b>	Atelier mécanique	pm		
<b>3.5</b>	Laboratoire biologie	pm		
<b>3.6</b>	Vestiaires / sanitaires / douches	pm		
<b>Locaux de gestion :</b>				<b>28</b>
<b>3.7</b>	Bureau polyvalent	1	15	15
<b>3.8</b>	Dépôt consommables	1	5	5
<b>3.9</b>	Dépôt matériel	1	8	8
<b>3.10</b>	Salle de réunion	pm		

Rmq : la mention « pm » signifie « pour mémoire » et indique que les locaux concernés sont comptabilisés dans une autre unité fonctionnelle.

### 3. SCHEMA D'ORGANISATION FONCTIONNELLE



### 4. ORGANISATION FONCTIONNELLE :

#### Principes généraux :

- L'unité est aisément accessible depuis le hall d'accueil, après le filtrage réalisé par la conciergerie, qui oriente les visiteurs en formation vers le lieu d'enseignement après leur avoir délivré le badge adéquat.
- Une proximité relative est souhaitée avec l'espace de cafétéria, qui sera le lieu de convivialité pour les visiteurs en formation et l'équipe pédagogique (pause-café, prise de repas, etc.)
- Les espaces de projection et de simulation de l'unité d'exposition peuvent être mobilisés de manière ponctuelle dans le cadre de formations, leur accès doit donc être facilité tout en gérant une différenciation des flux.
- Un lien fonctionnel privilégié à la salle de réunion est souhaitable : cet espace pourra être utilisé en relais du bureau polyvalent dans le cas de points pédagogiques mobilisant l'ensemble des formateurs et/ou des directeurs de formation (y compris extérieurs type CFAI ou Lycée professionnel).
- Les locaux de soutien et de gestion de l'unité bénéficient d'un accès restreint au personnel dédié, ainsi qu'aux visiteurs accrédités dans le cadre d'un rendez-vous.

**Caractéristiques des différents locaux :**

<b>3.1. Salle banalisée (capacité 20/25 personnes)</b>		<b>50 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Espace d'enseignement et d'échange au format typique « salle de classe ». La salle pourra éventuellement accueillir des réunions en petit comité dans le cadre d'un projet, d'un rendez-vous, etc.	
<i>Localisation</i>	Aisément accessible depuis le hall d'accueil pour faciliter l'accès aux stagiaires en formation. Elle doit offrir un bon ensoleillement.	
<i>Agencement intérieur</i>	De morphologie simple, elle présente un sous-espace pour le formateur et un espace d'écoute pour le public.	
<i>Equipement</i>	Elle est équipée de rangements intégrés, d'un vidéoprojecteur, d'un écran rétractable, d'un tableau mural et de tables et chaises pour un maximum de 25 élèves. En front de classe, se trouve un poste de travail complet pour l'enseignant (bureau, chaise, rangement bas fermant à clef, poste de commande du vidéoprojecteur).	
<i>Pcpx points techniques</i>	Elle présente les alimentations nécessaires à l'activité pédagogique : prises électriques et prises VDI sur le poste de travail enseignant et les tables des élèves, alimentation vidéoprojecteur, etc. La salle est également équipée de wifi.	
<b>3.2. Salle banalisée (capacité 10/12 personnes)</b>		<b>30 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Espace d'enseignement et d'échange au format typique « salle de classe ». La salle pourra éventuellement accueillir des réunions en petit comité dans le cadre d'un projet, d'un rendez-vous, etc.	
<i>Localisation</i>	Aisément accessible depuis le hall d'accueil pour faciliter l'accès aux stagiaires en formation. Elle doit offrir un bon ensoleillement.	
<i>Agencement intérieur</i>	De morphologie simple, elle présente un sous-espace pour le formateur et un espace d'écoute pour le public.	
<i>Equipement</i>	Elle est équipée de rangements intégrés, d'un vidéoprojecteur, d'un écran rétractable, d'un tableau mural et de tables et chaises pour un maximum de 12 élèves. En front de classe, se trouve un poste de travail complet pour l'enseignant (bureau, chaise, rangement bas fermant à clef, poste de commande du vidéoprojecteur).	
<i>Pcpx points techniques</i>	Elle présente les alimentations nécessaires à l'activité pédagogique : prises électriques et prises VDI sur le poste de travail enseignant et les tables des élèves, alimentation vidéoprojecteur, etc. La salle est également équipée de wifi.	
<b>3.3. Atelier électronique</b>		<b>pm</b>
<i>Ce local fera l'objet d'une description en 4.3. Atelier électronique : espace commun de travail</i>		
<b>3.4 Atelier mécanique</b>		<b>pm</b>
<i>Ce local fera l'objet d'une description en 4.1. Atelier mécanique : espace commun de travail</i>		
<b>3.5 Laboratoire biologie</b>		<b>pm</b>
<i>Ce local fera l'objet d'une description en 4.5. Laboratoire biologie : paillasses d'expérimentation</i>		
<b>3.6 Vestiaires/Sanitaires/Douches</b>		<b>pm</b>
<i>Ce local fera l'objet d'une description en 5.9. Vestiaires / Sanitaires / Douches Hommes et 5.10. Vestiaires / Sanitaires / Douches Femmes</i>		
<b>3.7 Bureau polyvalent</b>		<b>15 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Bureau partagé de l'unité formation, mobilisable dans le cadre de tâches de gestion administrative, financière, pédagogique, mais aussi ponctuellement pour recevoir un potentiel élève ou formateur (entretien d'embauche, discussion, prise d'information, etc.).	

	Son accès est restreint aux gestionnaires de formation et au corps de formateurs, et pourra faire l'objet d'un planning.
<i>Localisation</i>	Aisément accessible depuis la circulation centrale de l'unité formation.
<i>Agencement intérieur</i>	Dimensionné pour 2 postes non permanents.
<i>Equipement</i>	Il présente 2 postes de travail complets (bureau, chaise, ordinateur, rangement bas fermant à clé), des affichages muraux et sur un pan de mur du linéaire de rangement pour stocker les dossiers, ainsi qu'un placard fermant à clé.
<i>Pcpx points techniques</i>	Les alimentations sont prévues pour deux postes de travail complet (prises électriques, prises VDI). Le bureau est également équipé de wifi.
<b>3.8 Dépôt consommables</b> <span style="float: right;"><b>5 m<sup>2</sup></b></span>	
<i>Fonction</i>	Stockage de jour des petites fournitures et de la papeterie à destination de l'unité.
<i>Localisation</i>	Aisément accessible depuis la circulation centrale de l'unité, pour une alimentation des salles banalisées et des bureaux.
<i>Agencement intérieur</i>	Fonctionnel
<i>Equipement</i>	Il est équipé de placards de rangement sur 1 à 2 pans de mur.
<i>Pcpx points techniques</i>	-
<b>3.9 Dépôt matériel</b> <span style="float: right;"><b>8 m<sup>2</sup></b></span>	
<i>Fonction</i>	Stockage du matériel pédagogique nécessaire à l'unité formation (supports, petit matériel électrique et électronique, ouvrages, etc.)
<i>Localisation</i>	A proximité des salles banalisées.
<i>Agencement intérieur</i>	Fonctionnel
<i>Equipement</i>	Il est équipé de rayonnages intégrés sur 1 à 2 pans de mur.
<i>Pcpx points techniques</i>	-
<b>3.10 Salle de réunion</b> <span style="float: right;"><b>pm</b></span>	
Ce local fera l'objet d'une description en 5.8. Salle de réunion	

N°	UNITE FONCTIONNELLE	Surface utile
<b>4</b>	<b>BASE TECHNIQUE (tranche 1)</b>	<b>484 m<sup>2</sup></b>

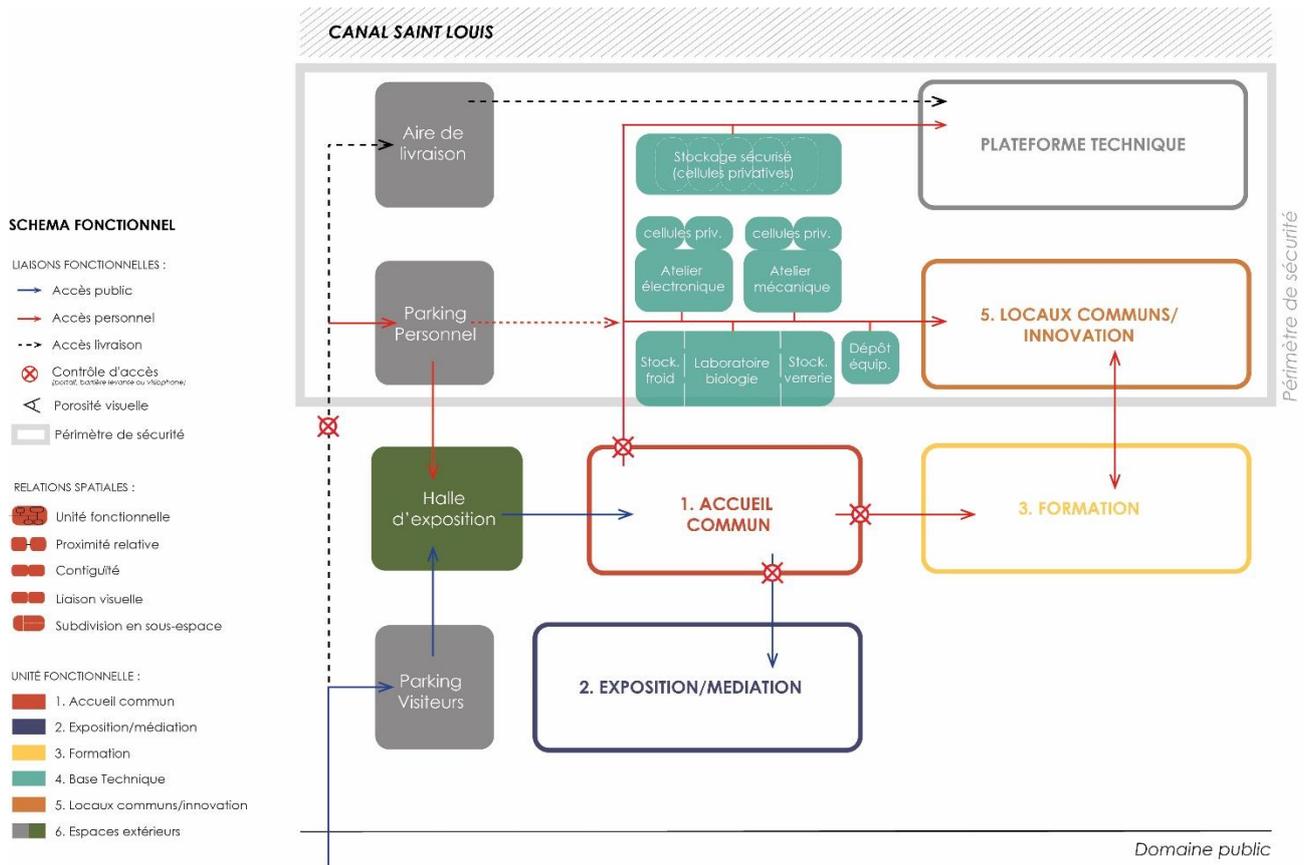
### 1. OBJET

- Espace de travail et d'application pour les différentes parties prenantes de Windtech (organismes de recherche, gestionnaires et/ou exploitants des sites d'essai, BET d'études environnementales, start-up, etc.)
- Les espaces d'application seront dédiés à des activités de manipulation et réparation d'appareils de mesure, de fabrication et d'amélioration de prototypes, d'étude d'échantillons marins, de préparation de matériel spécifique dans le cadre d'une sortie en mer, etc.
- Dans l'esprit global de rationalisation et mutualisation des espaces qui cadre le projet Windtech, les ateliers seront organisés sous la forme d'un espace central de manipulation commun, desservant des alcôves de stockage individualisées, propres à chacune des entités représentées. Les différents intervenants bénéficient donc d'un espace sécurisé pour le dépôt de leur matériel spécifique, mais travaillent au sein d'un atelier collectif, dans lequel un certain nombre d'outils pourra être mis en commun.
- Des cellules de stockage de différents formats sont disponibles à la location pour le matériel de plus grande ampleur.
- Les espaces d'application seront accessibles au personnel Windtech, mais aussi de manière ponctuelle aux visiteurs en formation dans le cadre de travaux pratiques.

### 2. TABLEAU DES SURFACES

N° Fiche	Local	Qté	SU unit.	SU tot.
<b>4. Unité base technique (tranche 1)</b>				<b>484</b>
	<b>Espaces d'application :</b>			<b>284</b>
	<u>Atelier mécanique :</u>			
<b>4.1</b>	- Espace commun de travail	1	50	50
<b>4.2</b>	- Cellule privative (stockage)	5	8	40
	<u>Atelier électronique :</u>			
<b>4.3</b>	- Espace commun de travail	1	35	35
<b>4.4</b>	- Cellule privative (petite intervention et stockage)	5	15	75
	<u>Laboratoire biologie :</u>			
<b>4.5</b>	- Paillasse d'expérimentation	1	45	45
<b>4.6</b>	- Stockage froid échantillons et armoire ventilée	6	1	6
<b>4.7</b>	- Stockage matériel / verrerie	2	9	18
<b>4.8</b>	Dépôt équipements	1	15	15
	<b>Stockage sécurisé :</b>			<b>200</b>
<b>4.9</b>	Petites cellules	2	25	50
<b>4.10</b>	Moyennes cellules	1	50	50
<b>4.11</b>	Grandes cellules	1	100	100

### 3. SCHEMA D'ORGANISATION FONCTIONNELLE



#### 4. ORGANISATION FONCTIONNELLE :

##### Principes généraux :

- L'unité est aisément accessible depuis le hall d'accueil, après un filtrage sur présentation du badge personnel.
- Les espaces d'application sont localisés à proximité directe des unités de vestiaires, dans lesquelles les équipes viendront se changer avant et après leur prise de poste.
- Une liaison privilégiée est établie avec la plateforme technique extérieure (stockage polyvalent fermé, aire de livraison, zone de manœuvre et d'entreposage libre) : les éléments doivent être facilement déplacés vers la base technique avant et après une sortie en mer, une livraison, etc.
- Une proximité relative est souhaitée avec l'espace de cafétéria, qui sera un lieu de convivialité privilégié pour le personnel Windtech (pause-café, prise de repas, etc.), en supplément de la tisanerie adjointe aux espaces de bureautique.
- Une liaison visuelle est souhaitée entre les espaces d'application, le hall d'accueil et l'espace didactique de l'unité d'exposition, pour les donner à voir aux visiteurs.

**Caractéristiques des différents locaux :**

<b>4.1 Atelier mécanique : espace commun de travail</b>		<b>50 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Travaux de fabrication et de réparation dans un espace technique mutualisé (découpage, façonnage, soudure, perçage, etc.).	
<i>Localisation</i>	En RDC, à proximité des cellules de stockage sécurisées et de la plateforme technique extérieure. Il est aisément accessible depuis les vestiaires / douches / sanitaires de l'unité espaces communs.	
<i>Agencement intérieur</i>	Espace de géométrie simple, organisé autour d'un double établi central.	
<i>Equipement</i>	Il présente des machines-outils mutualisées spécialisées et organisées en différents postes de travail, strictement conformes pour garantir la sécurité et la protection des travailleurs. Un espace libre est prévu pour accueillir les intervenants avec leur propre équipement. Au moins un pan mural est équipé d'un plan de travail doublé de rayonnages de rangement pour le petit matériel, les outils, les pièces spécifiques, etc.	
<i>Pcpx points techniques</i>	Le local présente les alimentations suffisantes pour les différentes machines-outils, ainsi que les alimentations courant fort / courant faible adaptées à l'activité sur les plans de travail. Ces réseaux desserviront d'un côté les plans de travail et de l'autre un espace libre dans lequel les intervenants pourront plugger leurs équipements. Des dispositifs de protection acoustique, d'extraction des poussières ou de solvants et de ventilation du local sont prévus. Une auge, un vidoir et un siphon de sol sont prévus.	
<b>4.2 Atelier mécanique : cellule privative (stockage)</b>		<b>5 x 8 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Espace de stockage individualisé pour chacune des entités Windtech, en accès restreint (petit matériel, pièces spécifiques, prototypes en cours de construction, etc.).	
<i>Localisation</i>	Directement contiguë à l'atelier, elle en est un sous-espace latéral.	
<i>Agencement intérieur</i>	Fonctionnel.	
<i>Equipement</i>	Rayonnages muraux de dimensions adaptées.	
<i>Pcpx points techniques</i>	-	
<b>4.3 Atelier électronique : espace commun de travail</b>		<b>35 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Entretien des appareils de mesure, travaux de petite réparation ou de fabrication de supports électroniques dans un espace technique mutualisé.	
<i>Localisation</i>	En RDC, à proximité des cellules de stockage sécurisées et de la plateforme technique extérieure. Il est aisément accessible depuis les vestiaires / douches / sanitaires de l'entité espaces communs.	
<i>Agencement intérieur</i>	Espace de géométrie simple, organisé autour d'un double établi central.	
<i>Equipement</i>	Il présente des équipements spécialisés organisées en différents postes de travail, strictement conformes pour garantir la sécurité et la protection des travailleurs. Un espace libre est prévu pour accueillir les intervenants avec leur propre équipement. Au moins un pan mural est équipé d'un plan de travail doublé de rayonnages de rangement pour le petit matériel, les outils, les pièces spécifiques, etc.	
<i>Pcpx points techniques</i>	Le local présente les alimentations courant fort / courant faible suffisantes pour les différents équipements. Ces réseaux desserviront d'un côté les plans de travail et de l'autre un espace libre dans lequel les intervenants pourront plugger leurs équipements.	

<b>4.4 Atelier électronique : cellule privative (petite intervention et stockage)</b>		<b>5 x 15 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Espace de travail et de stockage individualisé pour chacune des entités Windtech, en accès restreint (petit matériel, pièces spécifiques, prototypes en cours de construction, etc.).	
<i>Localisation</i>	Directement contiguë à l'atelier, elle en est un sous-espace latéral.	
<i>Agencement intérieur</i>	Fonctionnel.	
<i>Equipement</i>	Plan de travail et rayonnages intégrés de dimensions adaptées.	
<i>Pcpx points techniques</i>	Le local présente les alimentations courant fort / courant faibles adaptées sur le plan de travail.	
<b>4.5 Laboratoire biologie : paillasse d'expérimentation</b>		<b>45 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Espace de laboratoire dédié à la manipulation et à l'analyse des échantillons prélevés sur site, dans le cadre d'études environnementales ou autres.	
<i>Localisation</i>	En RDC, à proximité de la plateforme technique extérieure. Il est aisément accessible depuis les vestiaires / douches / sanitaires de l'entité espaces communs.	
<i>Agencement intérieur</i>	Espace de géométrie simple, organisé autour d'une double paillasse centrale.	
<i>Equipement</i>	La double paillasse présente une portion sèche, une portion humide et un espace de lavage équipé d'un évier-auge. Une sorbonne ventilée est à disposition pour des expérimentations spécifiques. Deux pans muraux sont équipés de rangements intégrés pour le matériel.	
<i>Pcpx points techniques</i>	L'espace présente les alimentations courant fort / courant faibles adaptées sur les paillasses, l'alimentation en EF / ECS sur les éviers et l'évacuation des EU corollaire (y compris circuit spécifique pour eau de mer/eau contaminée). Une alimentation en eau de mer filtrée est éventuellement prévue sur les paillasses. L'aspiration spécifique, la hotte et les attentes sont prévues pour l'espace sorbonne.	
<b>4.6 Laboratoire biologie : stockage froid échantillons et armoire ventilée</b>		<b>6 x 1 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Armoire frigorifique dédiée à la réfrigération à basses températures de matériaux vivants.</li> <li>- Armoire ventilée pour produits spécifiques.</li> </ul>	
<i>Localisation</i>	Directement contiguë à l'espace paillasse d'expérimentation, elle en est un sous-espace latéral.	
<i>Agencement intérieur</i>	-	
<i>Equipement</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Armoire frigorifique, froid positif ou négatif suivant besoins.</li> <li>- Armoire de stockage ventilée</li> </ul>	
<i>Pcpx points techniques</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les alimentations sont prévues pour les armoires frigorifiques et le système de gestion de température adéquat (gestion centralisée, etc.).</li> <li>- Les alimentations et dispositifs de ventilation adéquats sont prévus pour le stockage ventilé des produits spécifiques.</li> </ul>	
<b>4.7 Laboratoire biologie : stockage matériel / verrerie</b>		<b>2 x 9 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Stockage du matériel et de la verrerie du laboratoire : un local de stockage propre et un local de stockage sale.	
<i>Localisation</i>	Directement contiguë à l'espace paillasse d'expérimentation, elle en est un sous-espace latéral.	
<i>Agencement intérieur</i>	Fonctionnel	

<i>Equipement</i>	Il est équipé de rayonnages muraux sur 2 voire 3 pans de mur, et éventuellement d'une table.
<i>Pcpx points techniques</i>	-
<b>4.8 Dépôt équipements</b> <span style="float: right;"><b>15 m<sup>2</sup></b></span>	
<i>Fonction</i>	Stockage des équipements spécifiques au travail en atelier ou en laboratoire (protections individuelles, pièces de rechange, petit électronique, etc.).
<i>Localisation</i>	En RDC, à proximité des espaces d'application de la base technique.
<i>Agencement intérieur</i>	Fonctionnel
<i>Equipement</i>	Il est équipé de rayonnages intégrés sur 1 à 2 pans de mur.
<i>Pcpx points techniques</i>	-
<b>4.9 Stockage sécurisé : petites cellules</b> <span style="float: right;"><b>2 x 25 m<sup>2</sup></b></span>	
<i>Fonction</i>	Chaque box permet de stocker des matériaux ou du matériel par nature, de façon à ne pas encombrer les ateliers. Les cellules seront disponibles à la location pour les différents intervenants utilisant la base technique.
<i>Localisation</i>	Obligatoirement en RDC et aisément accessible depuis l'extérieur pour faciliter la livraison des matériaux y compris par voie maritime via le bord à quai. Ils doivent offrir une liaison facilitée vers les espaces d'application de la base technique où ils seront manipulés.
<i>Agencement intérieur</i>	Chaque box est neutre, et séparée des autres par des grilles ajourées.
<i>Equipement</i>	Chaque box présente des rayonnages, réglables en hauteur et un espace libre central permettant le passage d'un petit charriot élévateur. Le dimensionnement et la structure des rangements doivent être adaptés au type du stockage prédéfinis et suffisamment résistants pour ceux non encore qualifiés.
<i>Pcpx points techniques</i>	Chaque box présente une porte métallique fermant à clé, un siphon de sol et une ventilation mécanique.
<b>4.10 Stockage sécurisé : moyennes cellules</b> <span style="float: right;"><b>50 m<sup>2</sup></b></span>	
<i>Fonction</i>	Chaque box permet de stocker des matériaux ou du matériel par nature, de façon à ne pas encombrer les ateliers. Les cellules seront disponibles à la location pour les différents intervenants utilisant la base technique.
<i>Localisation</i>	Obligatoirement en RDC et aisément accessible depuis l'extérieur pour faciliter la livraison des matériaux y compris par voie maritime via le bord à quai. Ils doivent offrir une liaison facilitée vers les espaces d'application de la base technique où ils seront manipulés.
<i>Agencement intérieur</i>	Chaque box est neutre, et séparée des autres par des grilles ajourées.
<i>Equipement</i>	Chaque box présente des rayonnages, réglables en hauteur et un espace libre central permettant le passage d'un petit charriot élévateur. Le dimensionnement et la structure des rangements doivent être adaptés au type du stockage prédéfinis et suffisamment résistants pour ceux non encore qualifiés.
<i>Pcpx points techniques</i>	Chaque box présente une porte métallique fermant à clé, un siphon de sol et une ventilation mécanique.
<b>4.11 Stockage sécurisé : grandes cellules</b> <span style="float: right;"><b>100 m<sup>2</sup></b></span>	
<i>Fonction</i>	Chaque box permet de stocker des matériaux ou du matériel par nature, de façon à ne pas encombrer les ateliers. Les cellules seront disponibles à la location pour les différents intervenants utilisant la base technique.

<i>Localisation</i>	Obligatoirement en RDC et aisément accessible depuis l'extérieur pour faciliter la livraison des matériaux y compris par voie maritime via le bord à quai. Ils doivent offrir une liaison facilitée vers les espaces d'application de la base technique où ils seront manipulés.
<i>Agencement intérieur</i>	Chaque box est neutre, et séparée des autres par des grilles ajourées.
<i>Equipement</i>	Chaque box présente des rayonnages, réglables en hauteur et un espace libre central permettant le passage d'un petit charriot élévateur. Le dimensionnement et la structure des rangements doivent être adaptés au type du stockage prédéfinis et suffisamment résistants pour ceux non encore qualifiés.
<i>Pcpx points techniques</i>	Chaque box présente une porte métallique fermant à clé, un siphon de sol et une ventilation mécanique.

N°	UNITE FONCTIONNELLE	Surface utile
<b>5</b>	<b>LOCAUX COMMUNS / INNOVATION</b>	<b>398 m<sup>2</sup></b>

## 1. OBJET

- Cette unité regroupe les locaux suffisamment neutralisés pour envisager une mutualisation à l'échelle de l'établissement, entre les différentes parties prenantes, mais aussi une adaptation à l'évolutivité des structures. L'objet des locaux de gestion par exemple, est de permettre une appropriation successive par des acteurs Windtech diversifiés, qui vont choisir selon leurs effectifs et leurs besoins la location de bureaux individuels ou partagés.
- Un concept phare de cette unité, que la mutualisation traduit, est celui de promouvoir des lieux d'échange formels bien sûr (salle réunion, etc.), mais aussi informels, en accompagnant la possibilité de se croiser, d'avoir un aperçu du travail des autres lorsqu'il n'est pas confidentiel, de décider lors d'une pause-café du montage d'une présentation collective dans le cadre du festival de la Camargue, etc. La dynamique Windtech naîtra en grande partie de ces espaces, ou du moins une fois engagée, y sera maintenue et renforcée.
- La notion de confidentialité et sécurisation reste fondamentale : plusieurs périmètres de sûreté sont identifiés, entre des espaces d'accès libre y compris au grand public comme la cafétéria, des espaces dont l'accès est restreint au personnel Windtech et aux visiteurs agréés comme la salle de réunion ou la tisanerie, et enfin des espaces de bureaux individualisés voire des locaux informatiques (local serveur) faisant l'objet d'une sécurisation spécifique pour la protection des données.
- Concomitant au concept de mutualisation, un principe de rationalisation des surfaces régit cette unité : l'idée est de minimiser les coûts d'exploitation des locaux, pour permettre à un l'intégralité des structures d'y accéder.

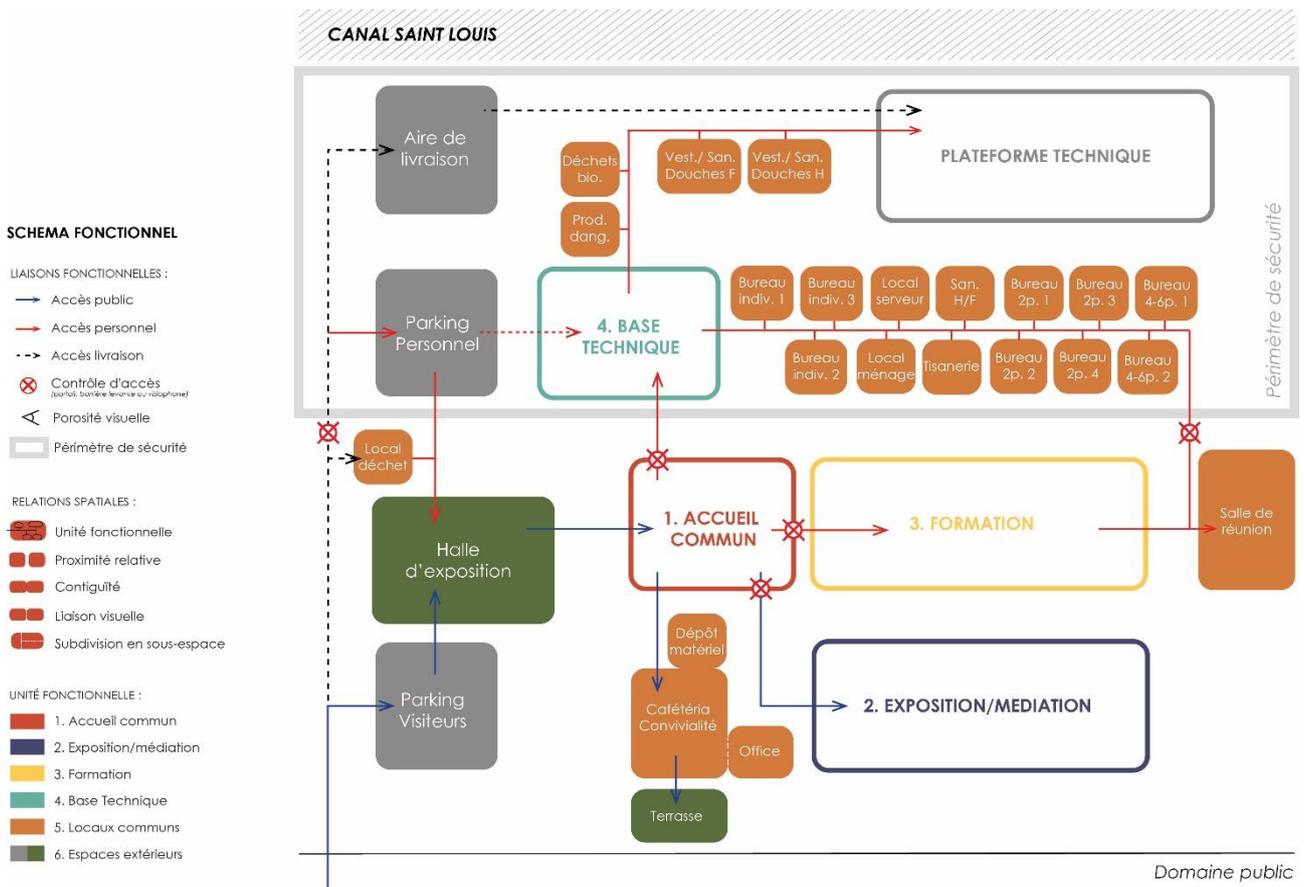
## 2. TABLEAU DES SURFACES

N° Fiche	Local	Qté	SU unit.	SU tot.
<b>5. Unité locaux communs/Innovation</b>				<b>398</b>
	<b>Locaux de gestion :</b>			<b>158</b>
<b>5.1</b>	Bureaux individuels	3	12	36
	<b>Bureaux partagés :</b>			
<b>5.2</b>	- 2 postes	4	18	72
<b>5.3</b>	- 4 postes dans bureau partagé ou 6 postes en coworking	2	25	50
	<b>Locaux communs :</b>			<b>124</b>
<b>5.4</b>	Espace de convivialité, cafétéria, détente	1	50	50
<b>5.5</b>	Office / stockage froid	1	20	20
<b>5.6</b>	Dépôt matériel / équipements cafétéria	1	12	12
<b>5.7</b>	Tisanerie	1	12	12
<b>5.8</b>	Salle de réunion	1	30	30
<b>5.9</b>	Sanitaires H/F PMR	2	5	10
	<b>Locaux de soutien :</b>			<b>116</b>
<b>5.10</b>	Vestiaires / Sanitaires / Douches Hommes (cap. : 10 pers.)	1	30	30
<b>5.11</b>	Vestiaires / Sanitaires / Douches Hommes (cap. : 10 pers.)	1	30	30

<b>5.12</b>	Local ménage	2	5	10
<b>5.13</b>	Local déchets	1	8	8
<b>5.14</b>	Local déchets industriels et organiques	1	6	6
<b>5.15</b>	Local serveurs informatiques	4	6	24
<b>5.16</b>	Local produits dangereux et consommables communs	2	4	8

Rmq : la mention « pm » signifie « pour mémoire » et indique que les locaux concernés sont comptabilisés dans une autre unité fonctionnelle.

### 3. SCHEMA D'ORGANISATION FONCTIONNELLE



### 4. ORGANISATION FONCTIONNELLE :

#### Principes généraux :

- L'unité présente la particularité d'une relative dispersion, car elle vient en soutien et en accompagnement aux entités précédemment introduites (unité exposition, unité formation, unité base technique)
- Le positionnement et les liaisons fonctionnelles privilégiées varient selon la destination des locaux et les publics accueillis :
  - ❖ L'espace convivialité / cafétéria en accès libre est aisément accessible et visible depuis le hall d'accueil ;

- ❖ Les locaux de gestion, qui sont dédiés au personnel de la base technique, sont regroupés et localisés à proximité relative des espaces d'application de la base technique. S'y adjoignent les locaux de soutien nécessaires à leur bon fonctionnement (dépôt, tisanerie, local serveur, etc.). Leur accès sera filtré à partir de la conciergerie du hall d'accueil ;
- ❖ Les locaux de soutien spécifiques à l'activité de la base technique (vestiaires, local produits dangereux, etc.) sont localisés à proximité immédiate des espaces d'application. Leur accès sera filtré à partir de la conciergerie du hall d'accueil ;
- ❖ La salle de réunion doit être aisément accessible par l'entité formation et par l'espace bureautique de la base technique (locaux de gestion de l'entité locaux communs), et un lien fonctionnel facilité doit être établi avec l'espace de projection et l'espace de simulation de l'entité exposition, qui pourront en servir d'extension lors de présentations, conférences, etc.

### Caractéristiques des différents locaux :

5.1 Bureaux individuels		3 x 12 m <sup>2</sup>
Fonction	Bureau affecté à une structure Windtech pour assurer ses activités de recherche, d'analyse de mesures, de suivi informatique, etc. mais aussi des tâches administratives.	
Localisation	-	
Agencement intérieur	Dimensionné pour un poste non permanent et la réception de 2 personnes. A terme, il pourra évoluer vers l'accueil de 2 postes permanents.	
Equipement	Il présente un poste de travail complet (bureau, chaise, ordinateur, rangement bas fermant à clé), des affichages muraux et sur un pan de mur du linéaire de rangement pour stocker les dossiers, ainsi qu'un placard fermant à clé.	
Pcpx points techniques	Les alimentations sont prévues pour un poste de travail complet (prises électriques, prises VDI), et pour la possibilité, à terme, d'accueillir 2 postes de travail. Le bureau est également équipé de wifi.	
5.2 Bureaux partagés : 2 postes		4 x 18 m <sup>2</sup>
Fonction	Bureau partagé affecté à une structure Windtech pour assurer ses activités de recherche, d'analyse de mesures, de suivi informatique, etc. mais aussi des tâches administratives.	
Localisation	-	
Agencement intérieur	Dimensionné pour 2 postes non permanents sans possibilité de réception. A terme, il pourra évoluer vers l'accueil de 3 postes permanents.	
Equipement	Il présente 2 postes de travail complets (bureau, chaise, ordinateur, rangement bas fermant à clé), des affichages muraux et sur un pan de mur du linéaire de rangement pour stocker les dossiers, ainsi qu'un placard fermant à clé.	
Pcpx points techniques	Les alimentations sont prévues pour deux postes de travail complet (prises électriques, prises VDI), et pour la possibilité, à terme, d'accueillir 3 postes de travail. Le bureau est également équipé de wifi.	
5.3 Bureaux partagés : 4 postes dans bureau partagé ou 6 postes en co-working		2 x 25 m <sup>2</sup>
Fonction	Bureau partagé ou espace co-working mis à disposition des structures Windtech pour l'accueil de leurs équipes, de doctorants, d'intervenants temporaires, etc.	
Localisation	-	
Agencement intérieur	Dimensionné pour 4 postes non permanents, ou 6 postes non permanents en configuration co-working, avec une dimension évolutive.	

<i>Equipement</i>	Il présente 4 postes de travail complets ou 6 postes de travail en configuration co-working (bureau, chaise, ordinateur, rangement latéral fermant à clé faisant office de séparatif, lumière intégrée), des affichages muraux et sur un pan de mur 4 ou 6 placards individuels fermant à clef.
<i>Pcpx points techniques</i>	Les alimentations sont prévues pour 4 ou 6 postes de travail complets (prises électriques, prises VDI). Le bureau est également équipé de wifi.
<b>5.4 Espace de convivialité, cafétéria, détente</b> <span style="float: right;"><b>50 m<sup>2</sup></b></span>	
<i>Fonction</i>	Espace d'accueil du public, des visiteurs et du personnel Windtech pour de la petite restauration, des pauses snacking, des échanges informels autour d'un café, etc.
<i>Localisation</i>	En RDC, permettant un accès aisé et libre depuis le hall d'accueil. Il est prolongé par une terrasse extérieure couverte.
<i>Agencement intérieur</i>	Il est dimensionné pour environ 25 à 30 personnes.
<i>Equipement</i>	Il est équipé de tables et de chaises en nombre suffisant, ainsi que d'un sous espace réchauffage, condiments, point d'eau en libre accès.
<i>Pcpx points techniques</i>	Les attentes et alimentations sont prévues pour les appareils (fontaine à eau, micro-ondes, bouilloires, fontaine à eau...). L'espace dispose de prises électriques en nombre suffisant et est équipé de wifi.
<b>5.5 Office / stockage froid</b> <span style="float: right;"><b>20 m<sup>2</sup></b></span>	
<i>Fonction</i>	Activité de stockage, de petite préparation culinaire, de réchauffage et de mise en service des repas / snacking servis à la cafétéria
<i>Localisation</i>	En RDC, en continuité de la cafétéria.
<i>Agencement intérieur</i>	Il s'ouvre vers l'espace de cafétéria par l'intermédiaire d'un comptoir et présente une cuisine intégrée.
<i>Equipement</i>	Il est équipé d'un plan de travail avec évier, de rangements hauts et bas fermant à clé, et d'une cuisine intégrée (hotte aspirante, gazinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, etc.)
<i>Pcpx points techniques</i>	Les attentes et alimentations sont prévues pour l'évier et les appareils spécifiques (four, hotte, électroménager, etc.)
<b>5.6 Dépôt matériel / équipements cafétéria</b> <span style="float: right;"><b>12 m<sup>2</sup></b></span>	
<i>Fonction</i>	Stockage du matériel mobilier et des équipements nécessaires à l'espace de convivialité/cafétéria (mobilier d'extérieur, chaises supplémentaires, etc.)
<i>Localisation</i>	En RDC, contigu à la cafétéria.
<i>Agencement intérieur</i>	Fonctionnel
<i>Equipement</i>	Il est équipé de rayonnages intégrés sur 1 à 2 pans de mur.
<i>Pcpx points techniques</i>	-
<b>5.7 Tisanerie</b> <span style="float: right;"><b>12 m<sup>2</sup></b></span>	
<i>Fonction</i>	Dédié au personnel Windtech, cet espace est utilisé pour la préparation des cafés ou le réchauffage des repas. Elle pourra éventuellement être utilisée par les visiteurs en formation, sous couvert du formateur. Il s'agit d'un espace qui reste dédié aux équipes des structures Windtech, contrairement à la cafétéria destinée à la totalité des publics de l'établissement.
<i>Localisation</i>	Préférentiellement à proximité des bureaux de l'unité locaux communs, qui seront utilisés par le personnel Windtech. Il serait intéressant qu'elle puisse être proche de la salle de réunion.
<i>Agencement intérieur</i>	Elle est dimensionnée pour environ 5 à 6 personnes. Elle comprend un sous-espace kitchenette.

<i>Equipement</i>	Elle est équipée de tables et de chaises et dans le sous-espace kitchenette d'un plan de travail avec un point d'eau intégré.
<i>Pcpx points techniques</i>	Les alimentations sont prévues pour le point d'eau et les appareils (micro-ondes, bouilloires, fontaine à eau...).
<b>5.8 Salle de réunion</b> <span style="float: right;"><b>30 m<sup>2</sup></b></span>	
<i>Fonction</i>	La salle de réunion « magistrale » est mutualisée à l'échelle de l'établissement, elle sera réservable via un planning géré par le gestionnaire. Le personnel Windtech, les formateurs extérieurs et les visiteurs en formation pourront y avoir accès. Les réunions en plus petit comité pourront être envisagées dans les salles banalisées de l'entité formation, suivant l'effectif prévu.
<i>Localisation</i>	Elle est facilement accessible à la fois depuis l'entité formation, et depuis l'entité bureautique de la base technique (unité locaux communs).
<i>Agencement intérieur</i>	Elle est dimensionnée pour 10 à 15 personnes.
<i>Equipement</i>	Elle présente des tables et chaises en nombre suffisant, un dispositif de vidéoprotection et un écran mural intégré.
<i>Pcpx points techniques</i>	Les alimentations sont prévues pour les équipements spécifiques envisagés (écran mural, vidéoprotection). L'espace dispose de prises électriques et VDI en nombre suffisant pour son usage, et est équipé de wifi.
<b>5.9 Sanitaires H/F PMR</b> <span style="float: right;"><b>2 x 5 m<sup>2</sup></b></span>	
<i>Fonction</i>	Ils sont destinés au personnel des structures Windtech et aux visiteurs conviés en salle de réunion.
<i>Localisation</i>	Liaison privilégiée avec les bureaux communs de la base technique, la tisanerie et la salle de réunion. Un lien relativement aisé depuis l'espace de convivialité/caféteria pourrait être pertinent.
<i>Agencement intérieur</i>	Ils présentent deux unités, l'une pour les Hommes, l'autre pour les Femmes. Chaque unité contient 1 sanitaire aux normes PMR.
<i>Equipement</i>	Par unité, 1 WC aux normes PMR, barres d'appui, poignées, lavabo aux normes PMR.
<i>Pcpx points techniques</i>	Les attentes et alimentations sont prévues pour les installations sanitaires (lavabo, WC).
<b>5.10 Vestiaires / Sanitaires / Douches Hommes (cap. : 10 pers.)</b> <span style="float: right;"><b>30 m<sup>2</sup></b></span>	
<i>Fonction</i>	Ils sont dédiés au personnel masculin et sont prévus pour être utilisés lors de l'embauche et de la débauche. Ils peuvent être ponctuellement utilisés par les visiteurs en formation dans le cadre de travaux pratiques.
<i>Localisation</i>	Ils doivent être aisément accessibles depuis la plateforme technique extérieure, et localisés en amont des espaces d'application de la base technique.
<i>Agencement intérieur</i>	Dimensionnés pour une capacité de 10 personnes simultanées, ils se subdivisent en 2 entités : l'entité Vestiaires/Douches et l'entité Sanitaires. L'organisation des Vestiaires/Douches doit permettre une marche en avant. L'entité Sanitaires doit être accessible sans passer par les vestiaires/douches.
<i>Equipement</i>	L'entité Vestiaires/Douches est équipée de casiers individuels fermant à clé, de bancs, de patères et de douches individuelles (dont 1 PMR). L'entité Sanitaires présente des sanitaires (dont 1 PMR) et des lavabos. Le nombre de ces équipements devra être conforme à la réglementation en vigueur.
<i>Pcpx points techniques</i>	Les attentes et alimentations sont prévues pour les installations sanitaires (lavabo, WC, douches).

<b>5.11 Vestiaires / Sanitaires / Douches Femmes (cap. : 10 pers.)</b>		<b>30 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Ils sont dédiés au personnel féminin et sont prévus pour être utilisés lors de l'embauche et de la débauche. Ils peuvent être ponctuellement utilisés par les visiteurs en formation dans le cadre de travaux pratiques.	
<i>Localisation</i>	Ils doivent être aisément accessibles depuis la plateforme technique extérieure, et localisés en amont des espaces d'application de la base technique.	
<i>Agencement intérieur</i>	Dimensionnés pour une capacité de 10 personnes simultanées, ils se subdivisent en 2 entités : l'entité Vestiaires/Douches et l'entité Sanitaires. L'organisation des Vestiaires/Douches doit permettre une marche en avant. L'entité Sanitaires doit être accessible sans passer par les vestiaires/douches.	
<i>Equipement</i>	L'entité Vestiaires/Douches est équipée de casiers individuels fermant à clé, de bancs, de patères et de douches individuelles (dont 1 PMR). L'entité Sanitaires présente des sanitaires (dont 1 PMR) et des lavabos. Le nombre de ces équipements devra être conforme à la réglementation en vigueur.	
<i>Pcpx points techniques</i>	Les attentes et alimentations sont prévues pour les installations sanitaires (lavabo, WC, douches).	
<b>5.12 Local ménage</b>		<b>2 x 5 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Stockage du matériel (chariot ou machine autolaveuse) et des produits d'entretien.	
<i>Localisation</i>	A centraliser pour une utilisation aisée, avec un local par étage.	
<i>Agencement intérieur</i>	Il comprend un espace libre suffisamment grand pour permettre le stockage d'une machine autolaveuse ou d'un chariot.	
<i>Equipement</i>	Il est équipé de placards de rangement sur 2 pans de mur	
<i>Pcpx points techniques</i>	Il présente un vidoir et un siphon de sol	
<b>5.13 Local déchets</b>		<b>8 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Stockage et tri des déchets, mutualisé à l'échelle de l'établissement, avant leur évacuation.	
<i>Localisation</i>	En RDC et aisément accessible depuis l'extérieur.	
<i>Agencement intérieur</i>	-	
<i>Equipement</i>	Il peut accueillir 4 containers pour les ordures ménagères et le tri sélectif.	
<i>Pcpx points techniques</i>	Il est clos, couvert et largement ventilé	
<b>5.14 Local déchets organiques</b>		<b>6 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Stockage des déchets organiques en provenance des ateliers et du laboratoire.	
<i>Localisation</i>	En RDC, aisément accessible depuis les ateliers et le laboratoire. Il doit présenter une liaison facilitée avec l'extérieur pour l'évacuation des déchets.	
<i>Agencement intérieur</i>	-	
<i>Equipement</i>	Il peut accueillir 3 à 4 containers suivant leur format.	
<i>Pcpx points techniques</i>	Il fait l'objet d'une ventilation spécifique.	
<b>5.15 Local serveurs informatiques</b>		<b>4 x 6 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Entreposage des unités informatiques dédiées : - A l'unité d'exposition (1 local) - Aux structures de la base technique (3 locaux), pour le relevé de mesures en temps réel sur site (stockage des données, transmission relai, analyse et modélisation) Locaux individuels et sécurisés.	

<i>Localisation</i>	A proximité des bureaux de l'entité locaux communs.	
<i>Agencement intérieur</i>	Fonctionnel.	
<i>Equipement</i>	-	
<i>Pcpx points techniques</i>	Alimentation courant fort / courant faible et ventilation adaptées à la destination du local.	
<b>5.16 Local produits dangereux et consommables communs</b>		<b>2 x 4 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Il est utilisé pour le stockage des produits dits dangereux (de type produits phytosanitaires, produits chimiques, restes de peinture industrielle...). Ce stockage doit être conforme à la réglementation en la matière et aux prescriptions du PPRI.	
<i>Localisation</i>	Il est situé à proximité des espaces d'application de la base technique et est accessible directement depuis l'extérieur.	
<i>Agencement intérieur</i>	Il comporte des séparatifs à mi-hauteurs pour trier les produits par nature	
<i>Equipement</i>	Il est équipé de rayonnages muraux.	
<i>Pcpx points techniques</i>	Largement ventilé sur l'extérieur, il présente un siphon de sol, 1 vidoir et un dispositif de traitement des EU avant rejet.	

N°	UNITE FONCTIONNELLE	Surface utile
<b>6</b>	<b>ESPACES EXTERIEURS</b>	<b>9 683 m<sup>2</sup></b>

## 1. OBJET

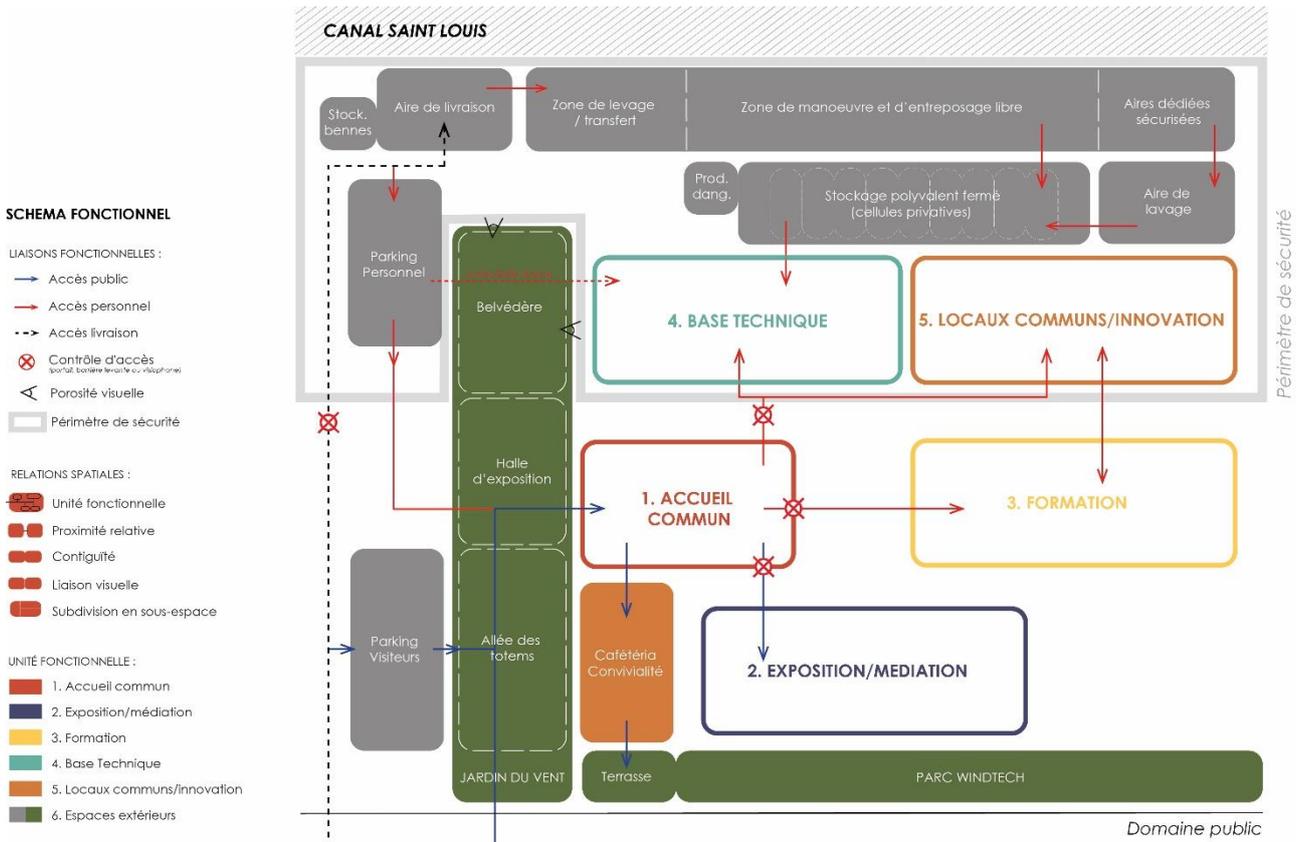
- Les espaces extérieurs d'accueil et de valorisation du projet (une valorisation depuis l'espace public, mais aussi contribuant à la qualité d'usage des locaux). Deux entités paysagères sont prévues, en continuité de l'aménagement déjà engagé sur la presqu'île du Mazet :
  - ❖ Le « Jardin du Vent » qui guide le visiteur depuis le cheminement piéton prévu le long de l'Avenue de la 1<sup>e</sup> Division à travers trois seuils thématiques, pour une immersion progressive dans l'univers Windtech (Allée des totems, Halle d'exposition, Belvédère). L'ambition est d'offrir un aperçu de la diversité et du foisonnement du projet, pour intriguer le visiteur qui sera invité à venir en comprendre le sens. Ce « Jardin du Vent » est ainsi un espace public et ludique ouvert à l'ensemble des port-louisiens et des touristes, qui s'insère dans la requalification globale de la presqu'île du Mazet comme élément urbanistique de loisir et de détente.
  - ❖ Le Parc Windtech, qui est un large espace arboré en interface entre la halle Windtech et l'Avenue de la 1<sup>e</sup> Division, et assure à la fois une mise à distance du projet, mais aussi un espace agréable et frais à destination de tous les publics Windtech (prise de repas, détente, jeux, etc.). Dans le cadre de la montée en puissance progressive du projet et de son évolutivité, le Parc Windtech pourrait être amené à accueillir des briques d'extension, une fois l'intégralité de l'espace de la halle de pêche occupé par les différentes structures. On pourrait envisager dans ce cas des constructions légères qui s'insèreraient dans le parc, comme autant de « cabanes Windtech ».
- Les espaces de stationnement visiteur et personnel, desservis par un piquage unique sur l'Avenue de la 1<sup>e</sup> Division, et faisant l'objet de périmètres de sécurisation adaptés.
- La plateforme technique en interface avec le canal St Louis. Elle gère toutes les problématiques logistiques impliquant :
  - ❖ Les moyens de transports terrestres (livraison, véhicules de service, grues mobiles, etc.).
  - ❖ Les moyens de transport maritimes (moyens de levages adaptés, zone de mise à l'eau, etc.).
  - ❖ Le transfert des équipements manipulés par le personnel Windtech (manœuvre, entreposage temporaire, petite intervention sur des prototypes, etc.), depuis l'aire de livraison ou depuis la base technique.
  - ❖ Le stockage sécurisé du matériel spécifique ou des matières premières.

**2. TABLEAU DES SURFACES**

N° Fiche	Local	Qté	SU unit.	SU tot.
<b>6. Espaces extérieurs</b>				<b>9 735</b>
	<b>Bord à quai :</b>			<b>1 600</b>
6.1	Zone de levage / transfert	1	280	280
6.2	Zone de manœuvre et d'entreposage libre	1	1 120	1 120
	<u>Aires de soutien :</u>			
6.3	- Aire de lavage	1	25	25
6.4	- Aires dédiées sécurisées	5	35	175
	<b>Espaces extérieurs couverts :</b>			<b>1 530</b>
	<b>Personnel / logistique</b>			
	<u>Stockage polyvalent fermé :</u>			
6.5	- Petites cellules	3	50	150
6.6	- Moyennes cellules	2	100	200
6.7	- Grandes cellules	2	200	400
6.8	Stockage produits dangereux (huiles, essence, peinture)	4	5	20
6.9	Terrasse cafétéria	1	25	25
	<b>Public</b>			
6.10	Halle d'exposition / parvis d'entrée	1	735	735
	<b>Dispositifs de desserte :</b>			<b>6 605</b>
	<b>Personnel / logistique</b>			
6.11	Voie de desserte	1	530	530
6.12	Aire de livraison	1	200	200
6.13	Aire de stockage des bennes	1	15	15
	<u>Parking personnel :</u>			
6.14	- Stationnement VL	10	25	250
6.15	- Stationnement deux roues	5	4	20
	<b>Public</b>			
6.16	Parvis visiteurs	pm		
	<u>Parking visiteurs :</u>			
6.17	- Stationnement VL	28	25	700
6.18	- Stationnement deux roues	1	10	10
6.19	« Jardin du vent »	1	1 470	1 470
6.20	Parc Windtech	1	3 410	3 410

Rmq : la mention « pm » signifie « pour mémoire » et indique que les locaux concernés sont comptabilisés dans une autre unité fonctionnelle.

### 3. SCHEMA D'ORGANISATION FONCTIONNELLE



### 4. ORGANISATION FONCTIONNELLE :

#### Principes généraux :

- Les espaces paysagers de valorisation du projet (« Jardin du Vent » et Parc Windtech) agissent comme espace public d'interface entre l'Avenue de la 1<sup>e</sup> Division et la base Windtech, ils sont à ce titre directement et librement accessibles depuis le cheminement piéton qui borde l'Avenue.
- Les espaces de stationnement, de livraison et de gestion des déchets sont aisément accessibles depuis le domaine public, sans impacter le fonctionnement interne de la base Windtech :
  - ❖ Le parking visiteur est à proximité immédiate de l'allée des totems et de la halle d'exposition, pour faciliter l'accès à l'équipement ;
  - ❖ Le parking personnel et l'aire de livraison font l'objet d'un périmètre de sécurisation et sont localisés à proximité de la plateforme technique.
- La plateforme technique garantit une bonne gestion des flux et des activités, ainsi qu'une optimisation des déplacements entre la zone de levage/transfert, la zone de manoeuvre et d'entreposage libre, et la zone de stockage polyvalent fermé. Une liaison fonctionnelle aisée y est établie avec les espaces de vestiaires et les espaces d'application de la base technique.
- Le belvédère du « Jardin du Vent » propose une liaison visuelle privilégiée sur le canal St Louis, sur les activités de la plateforme technique, et sur les ateliers d'application de la base technique.

#### Caractéristiques des différents locaux :

<b>6.1 Zone de levage / transfert</b>		<b>280 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Aire de levage / transfert de matériel entre la base technique et les transporteurs nautiques (matériel de mesure, de réparation, prototypes, etc.)	
<i>Localisation</i>	A proximité immédiate du canal St Louis.	
<i>Agencement intérieur</i>	Aire libre bétonnée (ou tout autre revêtement en correspondance avec l'activité)	
<i>Equipement</i>	Moyens de levage adaptés, prévoir la possibilité d'installer une grue de mise à l'eau en bord à quai (résistance mécanique des plots béton, alimentation électrique avec puissance adaptée, etc.)	
<i>Pcpx points techniques</i>	-	
<b>6.2 Zone de manœuvre et d'entreposage libre</b>		<b>1 120 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Aire de manœuvre des véhicules et des prototypes, et espace de stockage libre transitoire (entre les ateliers d'application, les espaces de stockage sécurisés et la zone de levage où s'effectue le chargement/déchargement sur les transporteurs nautiques).	
<i>Localisation</i>	A l'interface entre la zone de levage et les espaces de stockage extérieurs. Une liaison facilitée doit être établie avec les espaces d'application de la base technique.	
<i>Agencement intérieur</i>	Aire libre bétonnée (ou tout autre revêtement en correspondance avec l'activité)	
<i>Equipement</i>	Moyens de levages adaptés : pont roulant d'une capacité 5-6 tonnes desservant, depuis le bord à quai, l'ensemble des plateformes de stockage privatisées. En complément il sera prévu l'installation d'un pont roulant mobile.	
<i>Pcpx points techniques</i>	-	
<b>6.3 Aires de soutien : aire de lavage</b>		<b>25 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Elle sert au lavage avec un nettoyeur haute pression à eau chaude, à enrouleur automatique des équipements et du matériel spécifique, d'éventuels véhicules nautiques, etc.	
<i>Localisation</i>	A proximité des réseaux existants et sans entraver les flux de véhicules et de matériel sur la plateforme technique.	
<i>Agencement intérieur</i>	Aire bétonnée à 4 pentes avec des caniveaux centraux.	
<i>Equipement</i>	Un petit local technique fermant à clé à proximité immédiate permettra le rangement de l'équipement de lavage	
<i>Pcpx points techniques</i>	Elle est équipée de pente, d'avaloirs et d'un système d'assainissement adapté (séparateurs d'hydrocarbures avant rejet des EU et est conforme aux prescriptions du PPRI).	
<b>6.4 Aires de soutien : aires dédiées sécurisées</b>		<b>5 x 35 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Box de stockage très courte durée, dans le cadre d'une intervention spécifique ou d'un aléa, et disponibles à la location.	
<i>Localisation</i>	Sur le bord à quai, en interface directe avec la zone de levage/transfert et la zone de manœuvre/entreposage.	
<i>Agencement intérieur</i>	Chaque box est neutre, et séparée des autres par des grilles ajourées.	
<i>Equipement</i>	-	
<i>Pcpx points techniques</i>	Chaque box présente une porte grillagée fermant à clé, et un siphon de sol.	

<b>6.5 Stockage polyvalent fermé : petites cellules</b>		<b>3 x 50 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Chaque box permet de stocker, dans un local extérieur partiellement couvert, et sécurisé, des matériaux ou du matériel par nature. Les cellules seront disponibles à la location pour les différents intervenants utilisant la base technique.	
<i>Localisation</i>	A l'interface entre : - L'aire de livraison - La zone de manœuvre et d'entreposage libre et la zone de levage et transfert - Les espaces d'application de la base technique	
<i>Agencement intérieur</i>	Chaque box est neutre, et séparée des autres par des grilles ajourées.	
<i>Equipement</i>	Moyens de levages adaptés : pont roulant d'une capacité 5-6 tonnes desservant, depuis le bord à quai, l'ensemble des plateformes de stockage privatisées. En complément il sera prévu l'installation d'un pont roulant mobile.	
<i>Pcpx points techniques</i>	Chaque box présente une porte grillagée fermant à clé, et un siphon de sol.	
<b>6.6 Stockage polyvalent fermé : moyennes cellules</b>		<b>2 x 100 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Chaque box permet de stocker, dans un local extérieur sécurisé, des matériaux ou du matériel par nature. Les cellules seront disponibles à la location pour les différents intervenants utilisant la base technique.	
<i>Localisation</i>	A l'interface entre : - L'aire de livraison - La zone de manœuvre et d'entreposage libre et la zone de levage et transfert Les espaces d'application de la base technique	
<i>Agencement intérieur</i>	Chaque box est neutre, et séparée des autres par des grilles ajourées.	
<i>Equipement</i>	Moyens de levages adaptés : pont roulant d'une capacité 5-6 tonnes desservant, depuis le bord à quai, l'ensemble des plateformes de stockage privatisées. En complément il sera prévu l'installation d'un pont roulant mobile.	
<i>Pcpx points techniques</i>	Chaque box présente une porte grillagée fermant à clé, et un siphon de sol.	
<b>6.7 Stockage polyvalent fermé : grandes cellules</b>		<b>2 x 200 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Chaque box permet de stocker, dans un local extérieur sécurisé, des matériaux ou du matériel par nature. Les cellules seront disponibles à la location pour les différents intervenants utilisant la base technique.	
<i>Localisation</i>	A l'interface entre : - L'aire de livraison - La zone de manœuvre et d'entreposage libre et la zone de levage et transfert Les espaces d'application de la base technique	
<i>Agencement intérieur</i>	Chaque box est neutre, et séparée des autres par des grilles ajourées.	
<i>Equipement</i>	Moyens de levages adaptés : pont roulant d'une capacité 5-6 tonnes desservant, depuis le bord à quai, l'ensemble des plateformes de stockage privatisées. En complément il sera prévu l'installation d'un pont roulant mobile.	
<i>Pcpx points techniques</i>	Chaque box présente une porte grillagée fermant à clé, et un siphon de sol.	
<b>6.8 Stockage produits dangereux (huiles, essence, peinture)</b>		<b>4 x 5 m<sup>2</sup></b>

<i>Fonction</i>	Il est utilisé pour le stockage des produits dits dangereux (de type produits phytosanitaires, produits chimiques, restes de peinture industrielle...). Ce stockage doit être conforme à la réglementation en la matière et aux prescriptions du PPRI.
<i>Localisation</i>	A proximité de la zone de manœuvre et d'entreposage libre, où il servira dans le cadre d'une intervention extérieure sur un élément.
<i>Agencement intérieur</i>	Il comporte des séparatifs à mi-hauteurs pour trier les produits par nature
<i>Equipement</i>	Il est équipé de rayonnages muraux.
<i>Pcpx points techniques</i>	Il s'agit d'un local grillagé et couvert, largement ventilé, avec un siphon de sol, 1 vidoir et un dispositif de traitement des EU avant rejet.
<b>6.9 Terrasse cafétéria</b> <span style="float: right;"><b>25 m<sup>2</sup></b></span>	
<i>Fonction</i>	Espace de détente et de convivialité en extérieur, à destination du grand public, des visiteurs et du personnel Windtech.
<i>Localisation</i>	Dans le prolongement de l'espace cafétéria et s'ouvrant sur le Parc Windtech.
<i>Agencement intérieur</i>	Elle est protégée des vents dominants et partiellement ou totalement couverte par une pergola, offrant ombrage et fraîcheur aux utilisateurs pendant les périodes estivales.
<i>Equipement</i>	-
<i>Pcpx points techniques</i>	Son éclairage nocturne est à prévoir.
<b>6.10 Halle d'exposition / parvis d'entrée</b> <span style="float: right;"><b>735 m<sup>2</sup></b></span>	
<i>Fonction</i>	Espace d'exposition extérieur couvert, faisant office de parvis pour le bâtiment. La halle d'exposition constitue le deuxième seuil immersif du « Jardin du Vent », conduisant progressivement le visiteur depuis le domaine public jusqu'au cœur du projet Windtech.
<i>Localisation</i>	A l'interface directe avec le hall d'accueil, et dans le prolongement de l'allée des totems qui constitue le premier seuil du « Jardin du Vent » depuis l'espace public.
<i>Agencement intérieur</i>	La halle d'exposition s'insère sous les 3 premières trames de la halle de pêche existante : cette portion de la halle est déshabillée pour ne conserver que la structure et devient un préau abrité. Des éléments y seront exposés, suspendus, mis en scène, etc., en préambule à l'espace d'exposition intérieur.
<i>Equipement</i>	-
<i>Pcpx points techniques</i>	Son éclairage nocturne est à prévoir, ainsi qu'une restriction de l'accès hors horaires d'ouverture.
<b>6.11 Voie de desserte</b> <span style="float: right;"><b>530 m<sup>2</sup></b></span>	
<i>Fonction</i>	Voie interne assurant la liaison avec l'Avenue de la 1 <sup>e</sup> Division, la plateforme technique et les espaces de stationnement et de livraison.
<i>Localisation</i>	Dans le prolongement du domaine public.
<i>Agencement intérieur</i>	Piquage unique sur l'Avenue de la 1 <sup>e</sup> Division.
<i>Equipement</i>	-
<i>Pcpx points techniques</i>	Son éclairage nocturne est à prévoir, ainsi que les dispositifs de sécurisation des différents périmètres.
<b>6.12 Aire de livraison</b> <span style="float: right;"><b>200 m<sup>2</sup></b></span>	
<i>Fonction</i>	Elle sert à la livraison du matériel et des produits nécessaires au fonctionnement de l'établissement, ainsi qu'à la livraison de matériel spécifique à l'activités des structures Windtech. Elle est strictement réservée au personnel et aux fournisseurs.

<i>Localisation</i>	A proximité de la plateforme technique (aire de levage/transfert, aire de manœuvre/entreposage libre) et de l'aire de stockage polyvalent fermé.
<i>Agencement intérieur</i>	Elle peut être partiellement couverte.
<i>Equipement</i>	-
<i>Pcpx points techniques</i>	Son éclairage nocturne est à prévoir.
<b>6.13 Aire de stockage des bennes</b> <span style="float: right;"><b>15 m<sup>2</sup></b></span>	
<i>Fonction</i>	Elle sert à l'entreposage des bennes de gestion des déchets.
<i>Localisation</i>	Aisément accessible depuis la voie de desserte interne, l'intervention des véhicules de transfert des déchets doit être facilitée. Son positionnement ne doit pas gêner l'activité de la plateforme technique.
<i>Agencement intérieur</i>	Aire bétonnée à 4 pentes avec des caniveaux centraux.
<i>Equipement</i>	-
<i>Pcpx points techniques</i>	Elle est équipée de pentes, d'avaloirs et d'un système d'assainissement adapté.
<b>6.14 Parking personnel : stationnement VL</b> <span style="float: right;"><b>10 x 25 m<sup>2</sup></b></span>	
<i>Fonction</i>	Parking dédié au personnel de la base technique.
<i>Localisation</i>	A proximité de la halle d'exposition faisant office de parvis à l'établissement.
<i>Agencement intérieur</i>	Capacité de 10 places
<i>Equipement</i>	Un cheminement est à prévoir entre les stationnements et la halle d'exposition faisant office de parvis d'entrée.
<i>Pcpx points techniques</i>	Son éclairage nocturne est à prévoir ainsi qu'un éventuel circuit spécialisé pour la recharge des véhicules électriques ou hybrides (suivant réglementation et le calcul global du nombre de places à équiper). Un portillon d'accès au site doit être prévu depuis le parking, qui est équipé d'un contrôle d'accès (de type contrôle à badge)
<b>6.15 Parking personnel : stationnement deux roues</b> <span style="float: right;"><b>5 x 4 m<sup>2</sup></b></span>	
<i>Fonction</i>	Il est réservé au personnel.
<i>Localisation</i>	A proximité de la halle d'exposition faisant office de parvis à l'établissement.
<i>Agencement intérieur</i>	Il est dimensionné pour 5 places (vélo et moto). Il doit être couvert et permettre d'attacher les deux roues.
<i>Equipement</i>	Prévoir des arceaux. Un cheminement est à prévoir jusqu'à la halle d'exposition / parvis d'entrée.
<i>Pcpx points techniques</i>	Son éclairage nocturne est à prévoir. Le cas échéant, un circuit spécialisé et des bornes de recharges seront prévues pour les véhicules électriques ou hybrides (suivant réglementation). Un portillon d'accès au site doit être prévu depuis le parking, qui est équipé d'un contrôle d'accès (de type contrôle à badge)
<b>6.16 Parvis visiteurs</b> <span style="float: right;"><b>pm</b></span>	
<i>Cet espace fait l'objet d'une description en 6.10 Halle d'exposition</i>	
<b>6.17 Parking visiteurs : stationnement VL</b> <span style="float: right;"><b>28 x 25 m<sup>2</sup></b></span>	
<i>Fonction</i>	Parking dédié au public et visiteurs venus fréquenter l'établissement.
<i>Localisation</i>	A proximité directe du domaine public, avec un piquage unique sur l'Avenue de la 1 <sup>ere</sup> Division.

<i>Agencement intérieur</i>	Capacité de 25 places
<i>Equipement</i>	-
<i>Pcpx points techniques</i>	Son éclairage nocturne est à prévoir ainsi qu'un éventuel circuit spécialisé pour la recharge des véhicules électriques ou hybrides (suivant réglementation et le calcul global du nombre de places à équiper).
<b>6.18 Parking visiteurs : stationnement deux roues</b>	
	<b>10 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Il est réservé au public et visiteurs venus fréquenter l'établissement.
<i>Localisation</i>	A proximité de la halle d'exposition faisant office de parvis à l'établissement.
<i>Agencement intérieur</i>	Il doit être couvert et permettre d'attacher les deux roues.
<i>Equipement</i>	Prévoir des arceaux. Un cheminement est à prévoir jusqu'à la halle d'exposition / parvis d'entrée.
<i>Pcpx points techniques</i>	Son éclairage nocturne est à prévoir. Le cas échéant, un circuit spécialisé et des bornes de recharges seront prévues pour les véhicules électriques ou hybrides (suivant réglementation).
<b>6.19 « Jardin du vent »</b>	
	<b>1 470 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Jardin thématique stratifiant l'entrée dans le projet, par une mise en scène depuis l'Avenue jusqu'au canal St Louis, au fil de différents seuils : <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'allée des totems établit le lien avec le domaine public et met en scène un contenu pédagogique ludique sur la thématique globale du vent ;</li> <li>- La halle d'exposition fait office de parvis couvert support à des éléments informatifs plus détaillés, et oriente le visiteur vers le hall d'accueil ;</li> <li>- Le belvédère est un espace extérieur qui offre un promontoire sur le canal St Louis ainsi que sur les activités foisonnantes de la base technique (liaison visuelle avec les espaces d'application et la plateforme technique)</li> </ul>
<i>Localisation</i>	A l'interface entre le domaine public et le canal St Louis, il s'affirme comme le fronton du bâtiment.
<i>Agencement intérieur</i>	-
<i>Equipement</i>	-
<i>Pcpx points techniques</i>	Son éclairage nocturne est à prévoir, ainsi qu'une restriction de l'accès hors horaires d'ouverture.
<b>6.20 Parc Windtech</b>	
	<b>3 410 m<sup>2</sup></b>
<i>Fonction</i>	Espace arboré qualitatif s'inscrivant en continuité de l'aménagement paysager de la presque-île du Mazet. Il est dédié à la détente et au bien-être du personnel et du public.
<i>Localisation</i>	En vis-à-vis de l'Avenue de la 1 <sup>e</sup> Division, il est un élément de mise à distance du projet.
<i>Agencement intérieur</i>	-
<i>Equipement</i>	-
<i>Pcpx points techniques</i>	Son éclairage nocturne est à prévoir, ainsi qu'une restriction de l'accès hors horaires d'ouverture.



## **6. SCHEMA FONCTIONNEL DETAILLE**



## **7. PROGRAMME TECHNIQUE**

## 7.1 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GÉNÉRALES

Le Maître d'Ouvrage finance non seulement l'investissement que représente la construction des bâtiments, mais aussi l'exploitation et la maintenance des établissements.

Il sera recherché systématiquement des systèmes de construction, des matériaux et des installations techniques simples, robustes, fiables, à longue durée de vie, nécessitant un entretien courant le plus faible possible, ayant un fonctionnement largement automatisé, sécurisé et adaptable avec les systèmes utilisés par la Commune.

Le souci de réduire les coûts d'exploitation conduit à minimiser les consommations de fluides et d'énergie. Le concepteur portera une attention particulière aux coûts de maintenance et de fonctionnement.

### 7.1.1 Réglementation, documents de référence

Les concepteurs devront se conformer rigoureusement à tous les textes réglementaires, normes, lois et décrets, codes, règles, ... en vigueur à la date de la signature du marché, et susceptible d'être applicables pour la présente opération. Les listes fournies ci-après ne sont pas exhaustives.

En cas de contradiction entre des prescriptions, techniques ou autres, issues de documents réglementaires différents les concepteurs retiendront obligatoirement la plus contraignante. Il en informera immédiatement le Maître de l'Ouvrage, en précisant la ou les solutions adoptées, et ce dès la présente phase de consultation afin que le Maître d'Ouvrage puisse en valider l'hypothèse technique et le montant financier corollaire. Les concepteurs ne pourront ensuite faire valoir une quelconque méconnaissance, oubli ou absence de précision technique.

Plus généralement, la réglementation générale en vigueur au moment de la signature du marché, en matière de sécurité incendie, de sécurité des personnes, de règles de construction et de règles de l'art, primera sur les choix techniques et architecturaux.

Au cas où de nouveaux textes officiels, remplaçant ou modifiant de façon importante les documents répertoriés ci-dessous, paraîtraient entre la date de signature du Marché, et celle de la réception des ouvrages, il appartiendra aux concepteurs d'en saisir en temps utile le Maître de l'Ouvrage, afin qu'il soit statué à leur sujet.

La liste ci-après est donnée à titre indicatif et n'est pas exhaustive :

- La réglementation concernant la sécurité incendie pour les bâtiments ERP et ceux relevant du Code du Travail
- La réglementation concernant l'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite
- Le Code du Travail (pour les personnels et les locaux qui y sont soumis), version consolidée en vigueur, et plus particulièrement, la quatrième partie, livres II, IV et V
- Le Code de l'Urbanisme, version consolidée en vigueur ;
- Le Code de la Construction et de l'habitation, version consolidée en vigueur ;
- La réglementation thermique en vigueur, dite RT 2012 (décret 2010-1269 du 26 octobre 2010 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des constructions, arrêté du 26 octobre 2010 relatif aux caractéristiques thermiques des bâtiments nouveaux et des parties nouvelles de bâtiment). **Si le permis de construire est déposé avant juillet 2022, le projet pourra déroger à l'application des nouvelles contraintes et obligations imposées par la nouvelle Réglementation Énergétique 2020 (RE2020).**
- Les Documents Techniques Unifiés (D.T.U.), et plus particulièrement leurs Cahiers des Charges Spéciales (C.C.S.-D.T.U.), en vigueur, y compris tous leurs additifs et errata les plus récents
- Les normes françaises homologuées et éditées par l'AFNOR, et les normes européennes applicables

- Les réglementations locales relatives aux installations électriques, de gaz, d'adduction et d'assainissement, les prescriptions des concessionnaires
- Le décret n° 95-20 du 9 janvier 1995 relatif aux caractéristiques acoustiques de certains bâtiments autres que d'habitation, et la circulaire du 25 mars 2003 relative à l'application de la réglementation acoustique autre qu'habitation
- Les Cahiers des Clauses Spéciales des Documents Techniques Unifiés (C.C.S. - D.T.U.) (Circulaire du 25 juin 1987 du Ministre Délégué à l'Economie et aux Finances) :
- Les Cahiers du C.S.T.B.
- La réglementation sur l'hygiène et la sécurité des lieux de travail.

**Les concepteurs devront également se conformer aux réglementations spécifiques suivantes :**

- Le PLU de Port-Saint-Louis-du-Rhône ;
- La réglementation communale et intercommunale des services techniques publics (électricité, téléphone, eau potable, eaux pluviales, eaux usées, voirie)
- Le règlement sanitaire départemental
- L'article L111-5-4 sur les parcs de stationnement.

**Il respectera également les réglementations, préconisations et normes relatives aux domaines suivants :**

- Règles principales de calcul des bâtiments ;
- Règles concernant les personnes à mobilité réduite ;
- Règles de protection contre l'amiante ;
- Règles de protection contre les rayonnements ;
- Règles relatives à l'utilisation de l'énergie ;
- Règles relatives aux installations classées.

### **7.1.2 L'adéquation à la fonction**

Si les équipements techniques sont sollicités dans des conditions différentes de celles pour lesquelles ils ont été choisis, ils subiront une usure prématurée. Ces inconvénients peuvent être évités par l'analyse réaliste de l'usage auquel l'établissement est destiné et par la mise en œuvre de solutions susceptibles de s'adapter en cas d'évolution.

### **7.1.3 Choix des matériaux**

On limitera l'utilisation de matériaux susceptibles d'émettre des produits toxiques, au cours de la mise en œuvre et de la vie des bâtiments. Le choix des produits et matériaux de construction ne devra pas altérer la qualité de l'air. Les principaux polluants de l'air et leur provenance sont les suivants :

- CO : combustion,
- Radon : radioactivité dans les matériaux de construction,
- COV (composés organiques volatiles) : moquettes, colles, revêtement plastique,
- Formaldéhydes : colles, bois agglomérés...,
- Microfibres : laine de verre, laine de roche...,
- Allergènes : essences végétales, moisissures...,
- Les éthers de glycol seront interdits dans les peintures et traitement,

- Les dégagements de COV et de formaldéhyde seront fortement limités.

On utilisera par conséquent des matériaux dont le nettoyage et la maintenance ne nécessitent pas de produits toxiques.

Le cas échéant, on choisira des essences de bois durables en fonction de la classe de risque afin de ne pas avoir recours à des traitements toxiques. Les bois mis en œuvre auront une certification de gestion durable des forêts.

On privilégiera des produits et matériaux possédant la marque NF-Environnement ou un label écologique communautaire. Les matériaux fibreux utilisés ne seront pas étiquetés Xn et seront bien confinés afin de ne pas libérer de fibres dans l'air respiré.

On préférera les matériaux de provenance locale pour des raisons environnementales évidentes.

### **Les matériaux limitant l'impact sur l'environnement**

Le choix des matériaux sera guidé par les principes suivants :

- Permettre un recyclage des matériaux supérieurs à 70 % en poids ;
- Privilégier les matériaux de provenance locale ;
- En cas de recours au bois, s'assurer de sa certification de gestion durable des forêts ;
- Privilégier les matières premières renouvelables : par exemple du bois et d'autres végétaux utilisés comme isolants ou comme composants de cloisons, revêtements de sol ;
- Utiliser de préférence des produits et matériaux possédant la marque NF-Environnement ou un label écologique communautaire.

#### **7.1.4 Durabilité / Adaptabilité**

La capacité des matériaux à résister à un usage intensif et la facilité d'entretien seront des éléments décisifs dans le bon usage de l'équipement. La durée de vie de l'équipement est prévue pour être longue. Les matériaux doivent pouvoir résister au temps.

#### **7.1.5 La propreté des locaux**

Pour garantir la propreté des locaux, deux types d'actions sont possibles :

- Limiter les causes de salissure (mise en place de tapis-brosse, revêtements extérieurs propres,...) ;
- Faciliter le travail du personnel d'entretien (répartition des prises de courant, matériaux lessivables, accessibilité des vitrages, implantation judicieuse des locaux d'entretien).

#### **7.1.6 La maintenance**

La maintenance recouvre toutes les mesures facilitant le petit entretien courant comme les réparations importantes. L'entretien courant a une conséquence directe sur la durée de vie des éléments de construction. La maintenance doit donc être rendue aisée par des mesures permettant :

- L'isolation des éléments susceptibles d'être changés (vannes de sectionnement, repérage des circuits).
- L'accessibilité des équipements et l'existence de gabarits suffisants (penser notamment à des réseaux en vide sanitaire accessible ou mieux en galerie technique...).

- La normalisation qui garantit un niveau de qualité et surtout la possibilité de trouver des pièces de rechange.

Cette maintenance, et notamment la maintenance courante sera réalisée soit par le personnel d'entretien, soit par le titulaire d'un contrat.

Dans tous les cas, il est indispensable de fournir un guide permettant :

- De connaître les installations (schémas simplifiés, modes d'emploi en français),
- D'apprécier les signes avant-coureurs d'une défaillance,
- De réaliser, sur la base d'un calendrier préétabli, les vérifications, réglages, remplacements de petits éléments,
- De connaître les modes opératoires, les précautions à prendre,
- De connaître la marque, le fournisseur et toutes les caractéristiques nécessaires pour commander des pièces de rechange...

Le service qui aura la charge de réaliser des activités de maintenance lourde ou des travaux de modification des locaux doit disposer de documents fiables sur lesquels s'appuyer. La connaissance du bâtiment est trop souvent considérée comme suffisante. Or, ces dossiers sont souvent incomplets, comportent des erreurs, ou simplement n'existent pas.

Le Maître d'œuvre devra réaliser un dossier technique facilement utilisable (plans d'exécution, documents techniques fournis sous une forme préétablie,...) qui apportera aux utilisateurs une véritable connaissance des bâtiments et des installations techniques qu'ils recèlent, et leur permettre une autonomie importante en matière de fonctionnement et d'entretien. Ce dossier technique sera issu de la compilation des données remises par les entreprises en fin de chantier.

### **7.1.7 Les coûts de fonctionnement**

Les coûts de maintenance et les coûts d'exploitation technique (consommations d'énergie et autres fluides) constituent une part importante du budget de fonctionnement de l'équipement. Pour les maîtriser, il convient d'abord de concevoir un équipement économe : isolation thermique conforme à la réglementation en vigueur, rendement des installations élevé, besoins en maintenance faible.

En phase Etudes, le coût de fonctionnement sera estimé de façon prévisionnelle : consommations (eau, énergie...), coût des interventions ultérieures (vérifications périodiques, contrats de maintenance et d'exploitation).

### **7.1.8 Flexibilité – Adaptabilité – Modularité**

Toutes les précautions destinées à faciliter à la fois la flexibilité et l'adaptabilité des installations et des bâtiments seront prises. D'une manière générale, la conception des bâtiments à construire permettra de réaliser ultérieurement des modifications plus ou moins lourdes, par exemple une modification du cloisonnement interne.

Ainsi, les plateaux seront affranchis au maximum des points porteurs, les surcharges seront unifiées sur un même plateau, et les gaines techniques et armoires de distribution générales seront dimensionnées afin de recevoir toute augmentation éventuelle de puissance ou de réseau.

### **7.1.9 Sécurité - Sûreté**

- **Sécurité incendie**

Voies d'accès : sans objet

Système d'alarme incendie : selon réglementation

Ventilation : asservie à la détection incendie

Extincteurs : en nombre suffisant (conforme à la réglementation en vigueur dans les ERP ou code du travail suivant bâtiment), dans les circulations et dans les locaux réglementaires

Panneaux de signalisation : conformes à la réglementation en la matière

Portes : selon nécessité, les portes de recoupement et d'encloisonnement des circulations horizontales et verticales seront asservies à l'alarme incendie, conformément à la réglementation incendie, et auront les caractéristiques Coupe-Feu / Pare-Flamme requises.

- **Protection des personnes**

Pour limiter les chutes et les blessures, les sols des divers espaces ne présenteront aucun obstacle tel que marches ou bordures, ... et ne seront pas revêtus de matériaux abrasifs. Les matériaux glissants seront évités, surtout à l'extérieur.

Les angles vifs et autres parties saillantes du bâtiment, situés dans les circulations et les aires de détente intérieures et extérieures, seront éliminés sur une hauteur minimale de 2 mètres à compter du sol courant fini. Ils seront interdits pour les équipements et aménagements intérieurs (serrures, porte-manteaux, ...).

Les garde-corps d'escaliers, paliers, coursives, mezzanines, ... auront une hauteur minimale finie de **1,10 m**, à compter du sol courant fini, et de **1,00 m** par rapport au nez de marche.

Les toitures terrasses seront inaccessibles, sauf pour les accès de service, et équipées des équipements réglementaires, ces équipements doivent être prévus et intégrés, suivant leur nature aux façades rendues et donc au calcul des hauteurs maximales autorisées par rapport aux prospects.

Les allèges et autres vitrages résisteront aux chocs, et ne présenteront pas de danger en cas de bris. Les fenêtres auront un encombrement minimum à l'intérieur des locaux, en position ouverte, de manière à ne pas présenter de risque pour les utilisateurs.

Les volumes de verre horizontaux (verrières, ...) seront conçus de manière à être aisément entretenus (nettoyage, enlèvement de feuilles ...), avec une structure et des matériaux anti-chutes.

Tous les éléments constitutifs des bâtiments devront être accessibles au personnel d'entretien et de maintenance en toute sécurité, le groupement prévoira donc dans son projet tous les dispositifs réglementaires nécessaires.

Par contre, tous les organes de commande ou de sécurité, relatifs aux différents réseaux (adduction d'eau, évacuations, électricité, chauffage, fluides divers de l'atelier ...) seront inaccessibles au public.

- **Protection contre le vol**

Le site sera clos sur l'ensemble de sa périphérie à 2.20m de hauteur minimum. Les portails et portillons d'accès seront équipés de système de contrôle d'accès par badge pour les piétons et de commande à code sur potelets depuis le véhicule. L'entrée des véhicules de service sera équipée d'une barrière levante en arrière du portail pour un fonctionnement de jour. **Cette sortie sera équipée d'un contrôle déporté (interphone et commande reporté au bureau de réception).**

Tous les locaux seront protégés efficacement contre toute intrusion. Le concepteur devra prévoir tous dispositifs efficaces, tels que :

- Portes d'accès résistantes à l'effraction, en acier, et équipées de serrures de haute sécurité, et de dispositifs anti-dégondage, avec contrôle d'accès par badge, gâche électrique et vidéophone,
- Châssis et vitrages résistants à l'effraction, y compris pour les châssis équipés de protection anti-effraction, pour toutes les baies situées à moins de 3,50 m du sol extérieur fini,

- Système d'alarme anti-intrusion par détection volumétrique dans le hall d'entrée, et dans toutes les circulations, déclenchant l'éclairage extérieur et une sirène, relié à un local intérieur de service et à un poste téléphonique,
- Tout autre dispositif exigé par les fiches d'espace.

## **7.2 ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE**

Les concepteurs se référeront à la réglementation applicable.

Les personnes à mobilité réduite, comme les déficients visuels et les malentendants devront pouvoir accéder à l'ensemble des locaux et espaces extérieurs créés par la présente opération, sauf éventuellement les locaux d'entretien et les locaux techniques.

Ainsi, un ascenseur sera obligatoirement mis en œuvre, il desservira tous les niveaux. La signalétique informatique et directionnelle, comme la signalétique de sécurité et tous les dispositifs d'alarme seront également adaptés à tous les handicaps.

De même, les cheminements extérieurs devront être entièrement praticables pour les personnes à mobilité réduite, et aisément repérables par les autres.

## **7.3 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES SPÉCIFIQUES**

### **7.3.1 Fondations**

La proposition tiendra compte des éléments remis dans le rapport géotechnique annexé au PTD. Les concepteurs devront préconiser le mode de fondations et en estimer le montant.

### **7.3.2 Structure**

La structure devra être conçue de manière à permettre des extensions et autres aménagements futurs, avec modification éventuelle des volumes, mais sans démolitions structurelles.

- **Planchers**

Les planchers devront :

- Satisfaire aux conditions générales de stabilité, durabilité d'isolation et de tenue au feu,
- Tenir compte du maillage de l'ossature et des fondations,
- Être calculés suivant les règles en vigueur,
- Répondre aux normes d'isolation phonique exigées pour chaque type d'espace compte tenu des revêtements et des protections éventuellement associées,
- Réserver les gaines et trémies nécessaires aux équipements.

- **Surcharges**

Les surcharges au sol admissibles, indiquées dans les fiches par espace sont les performances minimales. Les surcharges d'un même plateau ou d'un même ensemble structurel devront être uniformisées.

### 7.3.3 Couverture étanchéité zinguerie

Le ou les systèmes mis en œuvre seront conformes au règlement d'urbanisme en vigueur. La toiture devra remplir les conditions suivantes : fiabilité, durabilité et faible coût d'entretien. **Elle sera réellement considérée comme une cinquième façade.**

En particulier :

- La toiture doit être étanche, non corrodable, peut servir de support à l'isolation acoustique mais ne doit pas provoquer de condensation.
- La nature et les caractéristiques des matériaux de couverture sont déterminées en fonction du type de toiture, du site, des conditions météorologiques et du code du travail.
- La forme donnée à la toiture devra permettre la bonne évacuation des eaux de pluie et des débris végétaux afin de faciliter les opérations d'entretien et favoriser dans le temps la tenue de l'ouvrage.
- Les chéneaux et gouttières seront largement dimensionnés et facilement accessibles et nettoyables.
- Toutes les dispositions doivent être prises pour permettre le passage des gaines et canalisations diverses (ventilation, colonnes de chute, câblage, etc.) ainsi que la mise en place des matériels techniques (extracteur, etc.).
- Pour les éclairages zénithaux (si proposés), ils seront choisis dans des matériaux inaltérables.
- Dans tous les cas, il sera nécessaire d'intégrer les dispositifs de désenfumage dès la conception initiale ;
- Les toitures tiendront compte de la mise en place des dispositifs et des moyens d'entretien et de nettoyage des façades.
- L'accès aux toitures sera sécurisé pour les agents de maintenance (ligne de vie, crochets, ...). Des cheminements de maintenance seront prévus sur les toitures, en particulier pour l'accès aux organes techniques qui y sont placés.

Les ouvrages suivants dits « à risques » devront de préférence être évités :

- Couverture « sèche » en bacs métalliques (condensation en sous-face et surchauffe des locaux sous-jacents).
- Étanchéité à pente nulle (stagnation et risques d'infiltration)
- Verrière (fragilité, infiltration, coût d'entretien). En cas de verrières, il est nécessaire de limiter les surfaces utilisées en fonction de la nature des locaux, d'utiliser des conceptions éprouvées en termes de sécurité vis-à-vis des infiltrations et de définir des moyens aisés et peu coûteux pour le nettoyage.

Le groupement doit prévoir le système d'étanchéité ou le principe de couverture le mieux adapté au projet, facile d'entretien et garanti au minimum 15 ans.

La couverture ne doit pas engendrer des bruits parasites sous l'action d'agents atmosphériques ou autres afin d'éviter une gêne pour les utilisateurs des locaux situés au-dessous.

Enfin, le système de couverture choisi devra garantir la non-accessibilité par le public extérieur (anti-vandalisme).

### 7.3.4 Façades

La nature des façades doit tenir compte des aspects suivants :

- Les résistances à l'air, l'eau et le vent devront être examinées avec soin. Il appartient en conséquence au groupement de s'informer des contraintes liées aux expositions dominantes du site de façon à offrir le meilleur rapport qualité/coût attendu par le maître d'ouvrage.
- Les parois verticales extérieures devront présenter une étanchéité totale à l'eau de pluie quelles que soient les conditions météorologiques locales et seront conçues pour ne pas subir de ruissellement en cas de pluie.
- La nécessaire auto-régulation de la température intérieure vis à vis du froid ou de la chaleur extérieure,
- Les caractéristiques d'inertie et d'isolation phoniques de la construction,
- Les dispositions de ventilation des locaux,
- Le mode d'entretien et de nettoyage ultérieur (protection contre les dégradations naturelles ou malveillantes),
- L'anti-intrusion des personnes et des animaux.

Le projet devra présenter une attention particulière à la qualité de réalisation de certains ouvrages ou parties d'ouvrage. Les parties extérieures des murs, non protégées par des avant toits, seront pourvues d'acrotères avec débords et goutte d'eau afin d'éviter les coulures d'humidité engendrant le développement de mousses et de moisissures.

L'éventuelle mise en œuvre de brise-soleil fixes fera l'objet d'une conception rigoureuse en termes d'efficacité et de rigidité, notamment une résistance anti-vandalisme pour ceux d'entre eux accessibles de plain-pied. Par ailleurs, les installations de brise-soleil devront ménager l'accessibilité réglementaire aux façades en ce qui concerne les nettoyages et la sécurité.

Les éléments au RDC et au premier niveau seront non démontables de l'extérieur.

### • Revêtement des façades

Les revêtements de façades seront choisis en matériaux durables ayant fait leur preuve d'excellente pérennité (de l'ordre de 15 ans) afin d'éviter des réfections fréquentes. Si le choix se porte sur une peinture, le revêtement final devra alors être : lessivable, étanche à l'eau, perméable à la vapeur d'eau suivant le milieu, résistant aux UV, parfaitement adhérent, non farinant.

L'emploi de peintures en extérieur doit être limité.

La protection des surfaces de métaux sensibles à la corrosion sera assurée sur des surfaces préalablement préparées (élimination de la rouille, de la calamine et de la graisse) par la mise en œuvre d'un système multicouches comprenant antirouille, deux couches au moins, et finition.

L'usage du bois sera limité en surface et à des essences subissant peu les agressions.

### 7.3.5 Menuiseries extérieures

Tous les locaux disposeront d'un éclairage naturel en premier jour, sauf exceptions précisées dans les fiches d'espace.

Les exigences acoustiques et thermiques devront être respectées, y compris pour les bouches de ventilation acoustiques. Les menuiseries extérieures participent à l'isolation acoustique.

Les fenêtres sont conçues de façon à limiter au maximum les servitudes d'entretien. La préférence sera donc donnée à des matériaux inaltérables. Le cas échéant, les menuiseries aluminium ou bois/aluminium seront à rupture de pont thermique et protégées par un traitement anodique, les menuiseries acier par une métallisation. Ces dernières seront obligatoirement munies d'amortisseurs antibruit en matériaux souples, durables et ne tachant pas. Si des menuiseries bois devaient être proposées, seul l'emploi de bois durs ou de bois autoclavés sans entretien pourraient être admises.

Les différents types de menuiseries utilisées doivent répondre aux critères suivants :

- Les ouvrants mis en œuvre et les quincailleries associées seront particulièrement robustes, simples et facilement manœuvrables et leur encombrement doit être minimum à l'ouverture.
- Les châssis ouvrants seront munis de dispositifs de sécurité afin d'éviter tout risque d'accident de personnes lors des manœuvres d'ouverture et de fermeture (système limitant et bloquant l'ouverture du châssis mais pouvant être désactivé par le personnel d'entretien).
- Les ouvrants doivent permettre l'adaptation de dispositifs de protection solaire et d'occultation sans gêne pour leur manœuvre.
- Toutes les portes extérieures seront équipées de dispositifs de contrôle d'accès compatible avec le système utilisé par la Commune sur d'autres équipements.

### **7.3.6 Protection solaire et occultations**

Des dispositifs de protection solaire pourront être mis en place afin d'éviter un apport thermique excessif par rayonnement solaire. Afin de réduire l'échauffement excessif en été, il conviendra de limiter la dimension des vitrages cotés sud et ouest.

La protection solaire sera aménagée selon l'orientation. Elle sera efficace et ne devra pas empêcher la libre ouverture des fenêtres, les objectifs étant d'assurer une protection solaire, d'améliorer l'isolation thermique, d'assurer l'occultation totale de certains locaux, de protéger les locaux contre l'effraction. Les rideaux sont proscrits.

Les locaux du rez-de-chaussée devront également être protégés des regards extérieurs depuis le domaine public.

### **7.3.7 Cloisons**

Les cloisons intérieures seront de type plaques de plâtre sur ossature métallique, à parement THD, avec isolation en laine minérale permettant d'atteindre les affaiblissements entre locaux requis au programme.

Les affaiblissements requis entre locaux sont précisés aux fiches par espace.

En tout état de cause, les cloisons devront présenter les caractéristiques suivantes :

- Résistance à l'usure et à l'abrasion, aux chocs et détériorations dus à leur occupation,
- Planéité correcte et indéformabilité (attention au degré hygrométrique très important),
- Epaisseur permettant l'incorporation de boîtiers et câbles,
- Insensibilité aux agents chimiques d'entretien.

Concernant les espaces de travail et les circulations, les matériaux choisis offriront une dureté et une résistance aux chocs compatibles avec les risques dus à leur occupation.

Des renforts de cloisons sont à prévoir pour tout élément fixé en cloison.

### **7.3.8 Menuiseries intérieures**

Au stade du PRO, le groupement établira avec les utilisateurs un organigramme des clés, pour les serrures des portes intérieures comme des portes extérieures qui devra être compatible avec le contrôle d'accès.

Les portes seront équipées d'une quincaillerie décorative sur plaque de propreté. Les portes planes seront obligatoirement à âme pleine et seront stratifiées. Les serrures seront toutes à cylindre de sûreté à clé incopiable, protégées par brevet d'exclusivité de sept ans au minimum. Les barilletts seront particulièrement résistants à la rupture et à la torsion. Les béquilles seront conformes aux normes en vigueur concernant l'accessibilité aux personnes handicapées.

Certaines portes seront munies de ferme-portes de force réglable.

Le débattement des portes devra être étudié afin de ne pas empiéter sur les largeurs disponibles des unités de passage, et la largeur des portes devra répondre à la réglementation et particulièrement aux normes d'accessibilité aux handicapés. En aucun cas, les seuils supérieurs à 5 mm ne seront acceptés.

Les chambranles devront être robustes et scellés avec le plus grand soin. Les paumelles des portes sur les chambranles doivent être renforcées.

Les portes de recoupement intérieur des circulations répondront aux recommandations et à la réglementation de la sécurité incendie. Le système sera solidement fixé aux huisseries et vantaux pour résister à l'arrachement. Les ventouses ne seront utilisées que pour les recoupements en va et vient.

Les portes des locaux à risques moyens ou importants feront obligatoirement l'objet d'un procès-verbal attestant de leur résistance au feu, qu'elles soient en métal ou en bois.

### **7.3.9 Chauffage / Ventilation**

#### **• Production thermique**

Le choix de l'énergie n'est pas imposé. Les groupements pourront proposer différentes solutions en les justifiant. Ils seront guidés dans leur choix d'une part par la prise en compte des énergies existantes sur le site (Cf. levé de géomètre) et d'autre part par la volonté du Maître d'Ouvrage d'optimiser les consommations d'énergie.

Les outils de production thermique seront prévus dans des locaux techniques facilement accessibles pour assurer une maintenance aisée. Ces locaux techniques de production seront de préférence regroupés pour constituer une fonction globale « centrale d'énergie ». Les concepteurs devront étudier avec précision la localisation de la chaufferie, en plan et altimétrie, au regard de :

- La nature de l'énergie
- La pollution des produits de combustion et leurs rejets ainsi que des vents dominants ;
- Le niveau sonore engendré ;
- le risque d'incendie et d'explosion.

#### **• Chauffage des différents locaux**

Les choix à opérer devront prendre en compte la fonctionnalité et l'utilisation de chaque espace. Les températures à instaurer dans les différents locaux figurent dans les fiches espace. Les différents locaux chauffés possèdent des niveaux de températures différents. Dans la mesure où l'organisation des espaces le permet, il serait souhaitable de regrouper les pièces dont les niveaux de température et les heures d'utilisation sont identiques. Ceci conduit à des zonages thermiques, tant au niveau spatial que pour les régulations. D'une manière générale, la régulation de la température intérieure des locaux chauffés se fera automatiquement en fonction de la saison, l'orientation et l'ensoleillement de la façade et la valeur de la température de consigne.

Pour chaque zone, la programmation pourra être modulée de manière suivante :

- Maintien d'une température minimale des installations pendant les périodes d'inoccupation,
- Préchauffage pour obtenir rapidement une température de confort,
- Chauffage normal en période d'occupation.

La programmation sera assurée par un équipement centralisé, implanté dans un local technique à proximité des installations d'alarmes.

### • **Production d'eau chaude sanitaire (ECS)**

Les types de production d'eau chaude (laissés aux choix des concepteurs) devront toujours allier robustesse, facilité d'entretien, durabilité, économie d'installation et de fonctionnement. Les installations devront être conçues de façon à ce que tout élément soit facilement remplaçable et facile d'accès pour l'entretien courant. En tête des réseaux de distribution seront disposés des tés de branchement équipés de vannes permettant l'installation d'équipements de désinfection et les canalisations de distributions seront calorifugées afin de conserver une température d'eau élevée. Par ailleurs, les appareils alimentés par de l'eau chaude sanitaire devront être équipés de clapets anti-retour afin d'éviter une introduction accidentelle d'eau contaminée dans le réseau de distribution.

L'installation d'eau chaude sanitaire (production, réseaux de distribution et points d'utilisation) doit être conçue afin d'éviter la prolifération des bactéries légionellas.

L'ECS sera produite à une température minimale de 70°C et distribuée à une température qui ne sera pas inférieure aux températures réglementaires en tout point des réseaux de distribution. Cette distribution d'ECS devra être instantanée.

### • **Ventilation**

La ventilation des locaux (naturelle ou mécanique) devra être conforme à la réglementation en vigueur, au règlement sanitaire départemental et à l'arrêté relatif à la réglementation thermique dans les bâtiments. Le débit de renouvellement d'air devra être adapté à la destination de chaque local afin d'éliminer les pollutions chimiques et organiques émises par les personnes et les activités exercées dans le local. Les débits de renouvellement d'air des locaux sont précisés dans les fiches espace.

L'ensemble des locaux à pollution spécifique nécessite une ventilation mécanique contrôlée à fonctionnement permanent.

Les dispositifs de ventilation devront être conçus afin de limiter la part des déperditions thermiques dues au renouvellement d'air.

Il est demandé de privilégier les systèmes simples qui demandent le moins de maintenance possible.

L'air neuf nécessaire aux locaux ventilés mécaniquement sera introduit selon les débits, soit par des bouches auto-réglables, soit par une centrale, qui réglera le débit et assurera le préchauffage de l'air introduit.

### **7.3.10 Signalétique / Extincteurs**

La signalétique intérieure et extérieure, utile à l'orientation des personnes, en plus de la réglementation en vigueur, sera proposée par les concepteurs en phase APD/PRO, mais intégrer dans l'offre. Elle comprendra :

- A l'extérieur : totem ou autre dispositif d'identification du bâtiment et de chaque entité dans le site depuis la rue et sur parkings.
- à l'intérieur : plans d'orientation avec indication des services, signalétique complète des locaux, porte-étiquettes, signalétique incendie

### **7.3.11 Voiries / Réseaux divers**

Les voiries concernent le stationnement du personnel, aussi bien que celui du public. Les réseaux secs et humides seront réalisés conformément aux instructions du RNU et celles des concessionnaires.

### **7.3.12 Clôtures**

Les clôtures seront prévues sur la périphérie du site, elles seront conformes au RNU. Elles seront équipées de portails d'accès motorisés, de barrière levante ou de portillons, équipés de caméras avec report décrit dans les fiches espaces.

### **7.3.13 Espaces verts**

Les espaces périphériques seront remis en valeur, à concurrence de l'emprise de la parcelle et des mouvements de terres liés aux travaux. En tout état de cause, les concepteurs devront respecter les contraintes du RNU.

### **7.3.14 Mobilier urbain**

Les concepteurs prévoiront l'éclairage extérieur, par mâts et par lampadaires des accès depuis le domaine public, les entrées des bâtiments et les cheminements d'accès depuis les parkings public, personnel et de services.

## **7.4 FICHES ESPACES PAR LOCAL**

N° fiche : <b>1.1</b>	<b>Hall d'accueil / attente / espace de présentation</b>	Qté : <b>1</b>	Surf. utile: <b>25m<sup>2</sup></b>
-----------------------	--	-------------------	--

**A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES**

<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Contrôle, attente et orientation du public et du personnel	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur U3s P3 E2 C1
<b>Accessibilité :</b>	Public et personnel	<b>Revêtements de murs :</b>	Peinture
<b>Porte d'accès :</b>	1 porte de 140cm à 2 vantaux, avec ouverture automatique et grille métallique.	<b>Plafonds :</b>	Faux-plafonds acoustiques. Prévoir fixations pour éclairage et coffre pour grille métallique
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec le parking visiteurs et la halle d'exposition/parvis, et la desserte des différentes unités	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	En entrée de bâtiment, en RDC	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	400 kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Accueillant et chaleureux	<b>Hauteur utile libre minimale :</b>	2,5m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Obligatoire	<b>Capacité : - Organisation interne : -</b>	
<b>Protection solaire :</b>	Protection solaire selon orientation		
<b>Occultation :</b>	-		

**B. PERFORMANCES TECHNIQUES**

<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	200 lux basse consommation en ambiance	<b>Température hiver :</b>	19°C
<b>Eclairage particulier:</b>	-	<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	de 30 à 53 dB suivant locaux de réception	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	Contrôle par vidéophone, relié à la conciergerie/bureau secrétariat. Prévoir grille métallique fermant à clé.
<b>Temps de réverbération :</b>	0,4s < Tr < 0,8s	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	Alarme anti-intrusion
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	4 PC réparties dans le local	<b>Eau potable et attentes :</b>	-
<b>Alimentation spécifique sur éqt</b>	-	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	Prévoir un vidéophone d'entrée	<b>Evacuation :</b>	-

**C. EQUIPEMENT**

<b>Equipement dû au titre du marché</b>	<b>Equipement non dû au titre du marché</b>
Protections contre les chocs au sol et aux murs, 1 système de vidéophone, alarme anti-intrusion, grille métallique, 1 tapis brosse avec cadre métallique intégré	5 chaises, affichage mural sur 2 à 5ml

N° fiche : <b>1.2</b>	<b>Billetterie / vestiaires / conciergerie</b>	Qté : <b>1</b>	Surf. utile: <b>10m<sup>2</sup></b>
-----------------------	--	-------------------	--

A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES			
<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Accueil et filtrage des publics : partage d'information, gestion des badges d'accès et de la billetterie de l'exposition permanente.	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur U3 P3 E1 C0
<b>Accessibilité :</b>	Personnel	<b>Revêtements de murs :</b>	Peinture
<b>Porte d'accès :</b>	1 porte de 90cm à 1 vantail	<b>Plafonds :</b>	Faux-plafonds acoustiques. Prévoir fixations pour éclairages.
<b>Liaison privilégiée :</b>	Liaison visuelle sur hall d'accueil	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	En RDC, contigu au hall d'accueil	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	250 kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Fonctionnel et convivial	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	2,5m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Préférentiel	<b>Capacité :</b> 1 poste de travail permanent sur borne d'accueil <b>Organisation interne :</b> Organisation permettant une liaison visuelle sur le hall d'accueil (borne d'accueil, baie vitrée en imposte)	
<b>Protection solaire :</b>	-		
<b>Occultation :</b>	-		
B. PERFORMANCES TECHNIQUES			
<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	350 lux basse consommation en ambiance	<b>Température hiver :</b>	19°C
<b>Eclairage particulier:</b>	500 lux sur poste de travail	<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	de 30 à 53 dB suivant locaux de réception	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	Contrôle d'accès par badge. Prévoir relais depuis le vidéophone du hall
<b>Temps de réverbération :</b>	0,4s < Tr < 0,8s	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	-
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	Poste de travail : 2PC, 2PCD + 2 PC réparties dans le local	<b>Eau potable et attentes :</b>	-
<b>Alimentation spécifique sur éqt</b>	-	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	Poste de travail : 2 RJ45 + arrivée standard téléphonique et report du vidéophone	<b>Evacuation :</b>	-
C. EQUIPEMENT			
<b>Équipement dû au titre du marché</b>		<b>Équipement non dû au titre du marché</b>	
1 standard téléphonique, 1 écran de report du vidéophone		1 poste de travail complet configuration borne d'accueil (comptoir unique, 1 chaise, 1 ordinateur, 1 rangement bas fermant à clé), affichage mural et rangements muraux sur 1 pan de mur.	

N° fiche : <b>1.3</b>	<b>Bureau secrétariat mutualisé</b>	Qté : <b>1</b>	Surf. utile: <b>12m<sup>2</sup></b>
-----------------------	-------------------------------------	-------------------	--

**A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES**

<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Réception des extérieurs et travail administratif et de gestion	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur U3 P3 E1 C0
<b>Accessibilité :</b>	Personnel et public sur RDV	<b>Revêtements de murs :</b>	Peinture
<b>Porte d'accès :</b>	1 porte de 90 cm à 1 vantail	<b>Plafonds :</b>	Faux-plafonds acoustiques. Prévoir fixations pour éclairages.
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec le hall d'accueil et la billetterie / conciergerie	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	En RDC, contigu à la billetterie / conciergerie	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	250 kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Fonctionnel et convivial	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	2,5m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Obligatoire	<b>Capacité :</b> 1 poste de travail non permanent + 2 visiteurs sur RDV <b>Organisation interne :</b> 1 bureau avec réception de 2 visiteurs + 1 espace de rangement mural	
<b>Protection solaire :</b>	Protection solaire selon orientation		
<b>Occultation :</b>	Oui		

**B. PERFORMANCES TECHNIQUES**

<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	350 lux basse consommation en ambiance	<b>Température hiver :</b>	19°C
<b>Eclairage particulier:</b>	500 lux sur poste de travail	<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	de 30 à 53 dB suivant locaux de réception	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	Contrôle d'accès par badge. Prévoir relais depuis le vidéophone du hall
<b>Temps de réverbération :</b>	0,4s < Tr < 0,8s	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	Poste de travail : 2PC, 2PCD + 2 PC réparties dans le local	<b>Eau potable et attentes :</b>	
<b>Alimentation spécifique sur éqpt</b>	-	<b>Autres fluides :</b>	
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	Poste de travail : 2 RJ45 + arrivée standard téléphonique et report du vidéophone	<b>Evacuation :</b>	

**C. EQUIPEMENT**

<b>Équipement dû au titre du marché</b>	<b>Équipement non dû au titre du marché</b>
1 standard téléphonique, 1 écran de report du vidéophone	1 poste de travail complet avec réception 2 visiteurs (1 bureau, 3 chaises, 1 ordinateur, 1 rangement bas fermant à clé), affichage mural et rangements muraux sur 1 pan de mur (dont un placard fermant à clé)

N° fiche : <b>1.4</b>	<b>Sanitaires double H/F (inclus 1 PMR)</b>	Qté : <b>2</b>	Surf. utile: <b>11m<sup>2</sup></b>
-----------------------	---	-------------------	--

**A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES**

Usages et accessibilité :		Revêtement :	
Usages principaux :	-	Revêtements de sol / Classement UPEC :	Sol dur U3 P2 E2 C1
Accessibilité :	Public	Revêtements de murs :	Faïence jusqu'à 1,80m puis peinture lessivable
Porte d'accès :	1 porte de 90 cm à 1 vantail	Plafonds :	Peinture. Prévoir fixations pour éclairages.
Liaison privilégiée :	Avec le hall d'accueil	Structure :	
Allocation spatiale préférentielle :	En RDC	Surcharge d'exploitation :	250 kg/m <sup>2</sup>
Traitement :	Fonctionnel et hygiénique	Hauteur Utile libre minimale :	2,5m
Façades et menuiseries extérieures :		Aménagement intérieur :	
Apport de lumière naturelle :	Non	Capacité : 2 sanitaires dont 1 aux normes PMR Organisation interne : 2 sanitaires desservis par un espace commun équipé d'un lavabo	
Protection solaire :	-		
Occultation :	-		

**B. PERFORMANCES TECHNIQUES**

Eclairage :		Température et ventilation :	
Eclairage général :	150 lux basse consommation en ambiance, par détecteur de présence	Température hiver :	16°C
Eclairage particulier :	-	Température été :	-
		Ventilation :	Conforme au règlement sanitaire départemental
Acoustique :		Sûreté / Sécurité :	
Isolement entre locaux :	-	Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :	-
Temps de réverbération :	-	Alarme de sécurité du local :	-
Vigilance particulière :	-	Alarme particulière sur équipement :	-
Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :		Fluides :	
Prises électriques :	1 PC étanche sur lavabo	Eau potable et attentes :	Arrivées EC/EF sur lavabo et EF sur WC.
Alimentation spécifique sur éqpt	Prévoir alimentation sur sèche mains	Autres fluides :	-
Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :	-	Evacuation :	Evacuation sur équipement. Evacuation et pente sur 1 siphon de sol.

**C. EQUIPEMENT**

Équipement dû au titre du marché	Équipement non dû au titre du marché
Pour le sanitaire non PMR : 1 WC suspendu, 1 support papier toilette // Pour le sanitaire PMR : 1 WC suspendu PMR, 1 barre d'appui, des poignées, 1 support papier toilette // Pour l'espace commun : 1 miroir, 1 lavabo aux normes PMR, 1 siphon de sol	Par sanitaire : 1 brosse pour WC, 1 poubelle // Pour l'espace commun : 1 sèche mains, 1 poubelle

<b>N° fiche : 2.1</b>	<b>Espace didactique (parcours pédagogique, showroom)</b>	<b>Qté : 1</b>	<b>Surf. utile: 145m<sup>2</sup></b>
-----------------------	---	----------------	--------------------------------------

<b>A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES</b>			
<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Espace d'exposition accueillant du public : panneaux explicatifs, contenus vidéos et audios, présentation de maquettes et d'échantillons, etc.	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur U3s P3 E1 C0
<b>Accessibilité :</b>	Public	<b>Revêtements de murs :</b>	Peinture
<b>Porte d'accès :</b>	1 porte de 160 cm à 2 vantaux	<b>Plafonds :</b>	Faux-plafonds acoustiques. Prévoir fixations pour éclairages, vidéoprojection, écran mural, systèmes son, etc.
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec le hall d'accueil et la billetterie/vestiaire. Liaison visuelle sur l'espace de convivialité/caféteria et les espaces d'application de la base technique.	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	En RDC	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	400 kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Accueillant et fonctionnel	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	hauteur variable de 3,5 à 6,5 m selon projet architectural
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Préférentiel	<b>Capacité :</b> Capacité maximale de 100 personnes, visites par groupes de 30/40 personnes <b>Organisation interne :</b> Parcours scénographique. Porosité visuelle vers l'espace de convivialité/caféteria et vers les ateliers de la base technique	
<b>Protection solaire :</b>	Protection solaire selon orientation		
<b>Occultation :</b>	-		
<b>B. PERFORMANCES TECHNIQUES</b>			
<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	200 lux basse consommation en ambiance	<b>Température hiver :</b>	19°C
<b>Eclairage particulier:</b>	-	<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	de 30 à 53 dB suivant locaux de réception	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	-
<b>Temps de réverbération :</b>	0,4s < Tr < 0,8s	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	-
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	Selon scénographie : PC en nombre suffisant	<b>Eau potable et attentes :</b>	-
<b>Alimentation spécifique sur éq :</b>	Selon scénographie : sur vidéoprojecteur, système son, écran mural, etc.	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	Selon scénographie : RJ45 en nombre suffisant	<b>Evacuation :</b>	-
<b>C. EQUIPEMENT</b>			
<b>Equipement dû au titre du marché</b>		<b>Equipement non dû au titre du marché</b>	
Selon scénographie : système de vidéoprojection, écran mural, etc.		Equipements supports à la scénographie (affichage mural, suspentes et supports d'objets, assises, etc)	

N° fiche : <b>2.2</b>	<b>Espace de simulation (casque de réalité augmentée)</b>	Qté : <b>3</b>	Surf. utile: <b>10m<sup>2</sup></b>
-----------------------	---	-------------------	--

A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES			
Usages et accessibilité :		Revêtement :	
Usages principaux :	Sous-espace de simulation dédié à une expérience immersive individuelle ou en groupe restreint	Revêtements de sol / Classement UPEC :	Sol dur U3s P3 E1 C0
Accessibilité :	Public et personnel selon planning	Revêtements de murs :	Peinture
Porte d'accès :	Selon scénographie : 1 porte de 90 cm à 1 vantail, une occultation type rideau, un couloir séparatif, etc	Plafonds :	Faux-plafonds acoustiques. Prévoir fixations pour éclairages, vidéoprojection, écran mural, systèmes son, etc.
Liaison privilégiée :	Avec l'espace didactique. Une liaison facilitée doit être possible depuis l'unité formation et les bureaux de la base techniques.	Structure :	
Allocation spatiale préférentielle :	-	Surcharge d'exploitation :	400 kg/m <sup>2</sup>
Traitement :	Accueillant et fonctionnel	Hauteur Utile libre minimale :	2,5m
Façades et menuiseries extérieures :		Aménagement intérieur :	
Apport de lumière naturelle :	Non	<b>Capacité :</b> Capacité de 1 personne pour simulation active, 2 personnes pour simulation assise <b>Organisation interne :</b> Sou espace clairement identifié et isolé, avec scénographie immersive (casque de réalité augmentée)	
Protection solaire :	-		
Occultation :	-		
B. PERFORMANCES TECHNIQUES			
Eclairage :		Température et ventilation :	
Eclairage général :	200 lux basse consommation en ambiance	Température hiver :	19°C
Eclairage particulier :	-	Température été :	-
		Ventilation :	Conforme au règlement sanitaire départemental
Acoustique :		Sûreté / Sécurité :	
Isolement entre locaux :	de 30 à 53 dB suivant locaux de réception	Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :	-
Temps de réverbération :	0,4s < Tr < 0,8s	Alarme de sécurité du local :	-
Vigilance particulière :	-	Alarme particulière sur équipement :	-
Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :		Fluides :	
Prises électriques :	Selon scénographie : PC en nombre suffisant	Eau potable et attentes :	-
Alimentation spécifique sur éq	Selon scénographie : sur support casque de réalité augmentée, système son, écran mural, etc.	Autres fluides :	-
Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :	Selon scénographie : RJ45 en nombre suffisant	Evacuation :	-
C. EQUIPEMENT			
Équipement dû au titre du marché		Équipement non dû au titre du marché	
Selon scénographie : système de vidéoprojection, écran mural, etc.		Équipements supports à la scénographie (casque de réalité augmentée, plateforme, affichage mural, assises, etc)	

N° fiche : <b>2.3</b>	<b>Espace interactif de construction (maquettes numériques et volumétriques)</b>	Qté : <b>1</b>	Surf. utile: <b>30m<sup>2</sup></b>
-----------------------	--	-------------------	--

A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES			
Usages et accessibilité :		Revêtement :	
Usages principaux :	Sous-espace interactif dédié à une expérience de construction individuelle ou en groupe restreint	Revêtements de sol / Classement UPEC :	Sol dur U3s P3 E1 C0
Accessibilité :	Public	Revêtements de murs :	Peinture
Porte d'accès :	Selon scénographie : 1 porte de 90 cm à 1 vantail, une occultation type rideau, un couloir séparatif, etc	Plafonds :	Faux-plafonds acoustiques. Prévoir fixations pour éclairages, vidéoprojection, écran mural, systèmes son, mapping, etc.
Liaison privilégiée :	Avec l'espace didactique.	Structure :	
Allocation spatiale préférentielle :	En RDC	Surcharge d'exploitation :	400 kg/m <sup>2</sup>
Traitement :	Accueillant et fonctionnel	Hauteur Utile libre minimale :	2,5m
Façades et menuiseries extérieures :		Aménagement intérieur :	
Apport de lumière naturelle :	Selon projet architectural	<b>Capacité :</b> Capacité de 10/12 personnes, avec 4/5 postes interactifs simultanés <b>Organisation interne :</b> Sous espace clairement identifié et isolé, scénographie interactive (plateau lumineux manipulable, maquettes numériques et volumétriques, miniatures éducatives, etc)	
Protection solaire :	Selon projet architectural		
Occultation :	-		
B. PERFORMANCES TECHNIQUES			
Eclairage :		Température et ventilation :	
Eclairage général :	200 lux basse consommation en ambiance	Température hiver :	19°C
Eclairage particulier :	-	Température été :	-
		Ventilation :	Conforme au règlement sanitaire départemental
Acoustique :		Sûreté / Sécurité :	
Isolement entre locaux :	de 30 à 53 dB suivant locaux de réception	Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :	-
Temps de réverbération :	0,4s < Tr < 0,8s	Alarme de sécurité du local :	-
Vigilance particulière :	-	Alarme particulière sur équipement :	-
Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :		Fluides :	
Prises électriques :	Selon scénographie : PC en nombre suffisant	Eau potable et attentes :	-
Alimentation spécifique sur éqpt :	Selon scénographie : sur table interactive, vidéoprojecteur, système son, écran mural, etc.	Autres fluides :	-
Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :	Selon scénographie : RJ45 en nombre suffisant	Evacuation :	-
C. EQUIPEMENT			
Équipement dû au titre du marché		Équipement non dû au titre du marché	
Selon scénographie : système de vidéoprojection, écran mural, etc.		Équipements supports à la scénographie (table interactive, affichage mural, suspentes et supports d'objets, assises, etc)	

N° fiche : <b>2.4</b>	<b>Espace de projection (film, interview) : cellules individuelles</b>	Qté : <b>2</b>	Surf. utile: <b>4m<sup>2</sup></b>
-----------------------	--	-------------------	---------------------------------------

### A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Espace de projection accueillant du public : cellule individualisée	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur U3s P3 E1 C0
<b>Accessibilité :</b>	Public et personnel selon planning	<b>Revêtements de murs :</b>	Peinture
<b>Porte d'accès :</b>	Selon scénographie : 1 porte de 90 cm à 1 vantail, une occultation type rideau, un couloir séparatif, etc	<b>Plafonds :</b>	Faux-plafonds acoustiques. Prévoir fixations pour éclairages, vidéoprojection, écran mural, systèmes son, etc.
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec l'espace didactique. une liaison facilitée doit être possible depuis l'unité formation et les bureaux de la base techniques.	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	-	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	350 kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Accueillant et fonctionnel	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	2,5m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Non	<b>Capacité :</b> Capacité de 1 à 2 personnes <b>Organisation interne :</b> Sou espace clairement identifié et isolé, intégrant dispositif de projection et une assise pour le public	
<b>Protection solaire :</b>	-		
<b>Occultation :</b>	-		

### B. PERFORMANCES TECHNIQUES

<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	200 lux basse consommation en ambiance	<b>Température hiver :</b>	19°C
<b>Eclairage particulier:</b>	-	<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	de 30 à 53 dB suivant locaux de réception	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	-
<b>Temps de réverbération :</b>	0,4s < Tr < 0,8s	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	-
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	Selon scénographie : PC en nombre suffisant	<b>Eau potable et attentes :</b>	-
<b>Alimentation spécifique sur éqpt</b>	Selon scénographie : sur vidéoprojecteur, système son, écran mural, etc.	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	Selon scénographie : RJ45 en nombre suffisant	<b>Evacuation :</b>	-

### C. EQUIPEMENT

<b>Équipement dû au titre du marché</b>	<b>Équipement non dû au titre du marché</b>
1 système de vidéoprojection interactif	Équipements annexes à la projection (affichage mural, assises, etc)

N° fiche : <b>2.5</b>	<b>Espace de projection (film, interview) : salle de projection pour les groupes</b>	Qté : <b>1</b>	Surf. utile: <b>25m<sup>2</sup></b>
-----------------------	--	-------------------	--

A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES			
Usages et accessibilité :		Revêtement :	
Usages principaux :	Espace de projection accueillant du public : séance en groupe	Revêtements de sol / Classement UPEC :	Sol dur U3s P3 E1 C0
Accessibilité :	Public et personnel selon planning	Revêtements de murs :	Peinture
Porte d'accès :	1 porte de 90 cm à 1 vantail	Plafonds :	Faux-plafonds acoustiques. Prévoir fixations pour éclairages, vidéoprojection, écran mural, systèmes son, etc.
Liaison privilégiée :	Avec l'espace didactique, une liaison facilitée doit être possible depuis l'unité formation et les bureaux de la base techniques.	Structure :	
Allocation spatiale préférentielle :	-	Surcharge d'exploitation :	350 kg/m <sup>2</sup>
Traitement :	Accueillant et fonctionnel	Hauteur utile libre minimale :	hauteur variable de 2,5 à 5m
Façades et menuiseries extérieures :		Aménagement intérieur :	
Apport de lumière naturelle :	Non	Capacité :	Capacité de 25 personnes
Protection solaire :	-	Organisation interne :	Configuration destinée à la projection, de type amphithéâtre, avec un nombre suffisant d'assises.
Occultation :	-		
B. PERFORMANCES TECHNIQUES			
Eclairage :		Température et ventilation :	
Eclairage général :	200 lux basse consommation en ambiance	Température hiver :	19°C
Eclairage particulier :	-	Température été :	-
		Ventilation :	Conforme au règlement sanitaire départemental
Acoustique :		Sûreté / Sécurité :	
Isolement entre locaux :	de 30 à 53 dB suivant locaux de réception	Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :	Contrôle d'accès par badge.
Temps de réverbération :	0,4s < Tr < 0,8s	Alarme de sécurité du local :	-
Vigilance particulière :	-	Alarme particulière sur équipement :	-
Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :		Fluides :	
Prises électriques :	6 PC réparties dans le local	Eau potable et attentes :	-
Alimentation spécifique sur éqpt	Sur vidéoprojecteur, système son, etc.	Autres fluides :	-
Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :	Sur poste de contrôle de la projection : 2 RJ45	Evacuation :	-
C. EQUIPEMENT			
Équipement dû au titre du marché		Équipement non dû au titre du marché	
1 système de vidéoprojection et système son associé, des assises intégrées en nombre suffisant		Placards de rangement pour petit matériel, affichages muraux	

N° fiche : <b>2.6</b>	<b>Dépôt matériel</b>	<b>Qté : 1</b>	<b>Surf. utile: 20m<sup>2</sup></b>
-----------------------	-----------------------	--------------------	---

**A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES**

<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Stockage du matériel spécifique nécessaire aux scénographies et à l'accueil d'évènements particuliers (tables rondes, débats, etc.)	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur U3 P3 E2 C2
<b>Accessibilité :</b>	Personnel	<b>Revêtements de murs :</b>	Peinture
<b>Porte d'accès :</b>	1 porte de 90 cm à 1 vantail	<b>Plafonds :</b>	Peinture. Prévoir fixations pour éclairages.
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec l'espace didactique.	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	En RDC	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	350kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Sobre et fonctionnel	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	2,5m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Non	<b>Capacité : - Organisation interne :</b> -	
<b>Protection solaire :</b>	-		
<b>Occultation :</b>	-		

**B. PERFORMANCES TECHNIQUES**

<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	150 lux basse consommation par détecteur de présence	<b>Température hiver :</b>	-
<b>Eclairage particulier:</b>	-	<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	-	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	Contrôle d'accès par badge.
<b>Temps de réverbération :</b>	-	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	-
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	2 PC	<b>Eau potable et attentes :</b>	-
<b>Alimentation spécifique sur éqpt</b>	-	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	-	<b>Evacuation :</b>	-

**C. EQUIPEMENT**

<b>Équipement dû au titre du marché</b>	<b>Équipement non dû au titre du marché</b>
-	Placards de rangement fermant à clé sur 1 à 2 pans de mur

<b>N° fiche : 2.7</b>	<b>Dépôt équipement</b>	<b>Qté : 1</b>	<b>Surf. utile: 13m<sup>2</sup></b>
-----------------------	-------------------------	--------------------	---

**A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES**

<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Stockage de petit matériel spécifique : objets en attente d'installation, équipement électronique, matériel de projection, équipements électriques, équipement défectueux, etc.	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur U3 P3 E2 C2
<b>Accessibilité :</b>	Personnel	<b>Revêtements de murs :</b>	Peinture
<b>Porte d'accès :</b>	1 porte de 90 cm à 1 vantail	<b>Plafonds :</b>	Peinture. Prévoir fixations pour éclairages.
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec l'espace didactique.	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	En RDC	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	350kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Sobre et fonctionnel	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	2,5m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Non	<b>Capacité : - Organisation interne :</b> -	
<b>Protection solaire :</b>	-		
<b>Occultation :</b>	-		

**B. PERFORMANCES TECHNIQUES**

<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	150 lux basse consommation par détecteur de présence	<b>Température hiver :</b>	-
<b>Eclairage particulier:</b>	-	<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	-	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	Contrôle d'accès par badge.
<b>Temps de réverbération :</b>	-	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	-
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	2 PC	<b>Eau potable et attentes :</b>	-
<b>Alimentation spécifique sur éqt</b>	-	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	-	<b>Evacuation :</b>	-

**C. EQUIPEMENT**

<b>Équipement dû au titre du marché</b>	<b>Équipement non dû au titre du marché</b>
-	Placards de rangement fermant à clé sur 1 à 2 pans de mur et plan de travail

N° fiche : <b>2.9</b>	<b>Bureau de médiation</b>	Qté : 1	Surf. utile: 12m <sup>2</sup>
-----------------------	----------------------------	------------	----------------------------------

**A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES**

<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Préparation et gestion des supports de l'équipe de médiation	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur U3 P3 E1 C0
<b>Accessibilité :</b>	Personnel	<b>Revêtements de murs :</b>	Peinture
<b>Porte d'accès :</b>	1 porte de 90 cm à 1 vantail	<b>Plafonds :</b>	Faux-plafonds acoustiques. Prévoir fixations pour éclairages.
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec le bureau de direction / gestion	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	-	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	250 kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Fonctionnel et convivial	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	2,5m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Obligatoire	<b>Capacité :</b> 1 à 2 postes de travail non permanents <b>Organisation interne :</b> 2 bureaux et un espace de rangement mural	
<b>Protection solaire :</b>	Protection solaire selon orientation		
<b>Occultation :</b>	Oui		

**B. PERFORMANCES TECHNIQUES**

<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	350 lux basse consommation en ambiance	<b>Température hiver :</b>	19°C
<b>Eclairage particulier:</b>	500 lux sur poste de travail	<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	de 30 à 53 dB suivant locaux de réception	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	Contrôle d'accès par badge.
<b>Temps réverbération :</b>	de 0,4s < Tr < 0,8s	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	Par poste de travail : 2PC, 2PCD + 2 PC réparties dans le local	<b>Eau potable et attentes :</b>	
<b>Alimentation spécifique sur éqpt</b>	-	<b>Autres fluides :</b>	
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	Par poste de travail : 2 RJ45	<b>Evacuation :</b>	

**C. EQUIPEMENT**

<b>Equipement dû au titre du marché</b>	<b>Equipement non dû au titre du marché</b>
-	2 postes de travail complets (1 bureau, 1 chaise, 1 ordinateur, 1 rangement bas fermant à clé), affichage mural et rangements muraux sur 1 pan de mur (dont un placard fermant à clé)

N° fiche : <b>2.10</b>	<b>Bureau de direction/gestion</b>	Qté : 1	Surf. utile: 15m <sup>2</sup>
------------------------	------------------------------------	------------	----------------------------------

### A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

Usages et accessibilité :		Revêtement :	
Usages principaux :	Travail administratif, de gestion, réunion de travail et réception ponctuelle de visiteurs	Revêtements de sol / Classement UPEC :	Sol dur U3 P3 E1 C0
Accessibilité :	Personnel et public sur RDV	Revêtements de murs :	Peinture
Porte d'accès :	1 porte de 90 cm à 1 vantail	Plafonds :	Faux-plafonds acoustiques. Prévoir fixations pour éclairages.
Liaison privilégiée :	Avec le hall d'accueil	Structure :	
Allocation spatiale préférentielle :	-	Surcharge d'exploitation :	250 kg/m <sup>2</sup>
Traitement :	Fonctionnel et convivial	Hauteur Utile libre minimale :	2,5m
Façades et menuiseries extérieures :		Aménagement intérieur :	
Apport de lumière naturelle :	Obligatoire	Capacité : 1 poste de travail permanent + 3 visiteurs sur RDV Organisation interne : Comprend un sous-espace pour la tenue d'une réunion (3/4 personnes)	
Protection solaire :	Protection solaire selon orientation		
Occultation :	Oui		

### B. PERFORMANCES TECHNIQUES

Eclairage :		Température et ventilation :	
Eclairage général :	350 lux basse consommation en ambiance	Température hiver :	19°C
Eclairage particulier :	500 lux sur poste de travail	Température été :	-
		Ventilation :	Conforme au règlement sanitaire départemental
Acoustique :		Sûreté / Sécurité :	
Isolement entre locaux :	de 30 à 53 dB suivant locaux de réception	Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :	Contrôle d'accès par badge.
Temps de réverbération :	0,4s < Tr < 0,8s	Alarme de sécurité du local :	-
Vigilance particulière :	-	Alarme particulière sur équipement :	-
Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :		Fluides :	
Prises électriques :	Par poste de travail : 2PC, 2PCD + 3 PC réparties dans le local	Eau potable et attentes :	-
Alimentation spécifique sur éqpt	-	Autres fluides :	-
Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :	Par poste de travail : 2 RJ45	Evacuation :	-

### C. EQUIPEMENT

Équipement dû au titre du marché	Équipement non dû au titre du marché
-	1 poste de travail complet (1 bureau, 1 chaise, 1 ordinateur, 1 rangement bas fermant à clé), affichage mural et rangements muraux sur 1 pan de mur (dont un placard fermant à clé). Pour le sous espace réunion : 1 table et 4 chaises.

<b>N° fiche : 2.11</b>	<b>Dépôt consommables</b>	<b>Qté : 1</b>	<b>Surf. utile: 5m<sup>2</sup></b>
------------------------	---------------------------	--------------------	--

A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES			
<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Stockage de jour des petites fournitures et de la papeterie.	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur U3 P3 E2 C2
<b>Accessibilité :</b>	Personnel	<b>Revêtements de murs :</b>	Peinture
<b>Porte d'accès :</b>	1 porte de 90 cm à 1 vantail	<b>Plafonds :</b>	Peinture. Prévoir fixations pour éclairages.
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec la circulation principale des bureaux de soutien de l'entité exposition	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	-	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	350kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Sobre et fonctionnel	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	2,5m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Non	<b>Capacité : - Organisation interne :</b>	
<b>Protection solaire :</b>	-	-	
<b>Occultation :</b>	-	-	
B. PERFORMANCES TECHNIQUES			
<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	150 lux basse consommation par détecteur de présence	<b>Température hiver :</b>	-
<b>Eclairage particulier:</b>	-	<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	-	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	Contrôle d'accès par badge.
<b>Temps de réverbération :</b>	-	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	-
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	2 PC	<b>Eau potable et attentes :</b>	-
<b>Alimentation spécifique sur éq</b>	-	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	-	<b>Evacuation :</b>	-
C. EQUIPEMENT			
<b>Equipement dû au titre du marché</b>		<b>Equipement non dû au titre du marché</b>	
		Placards de rangement fermant à clé sur 1 à 2 pans de mur	

N° fiche : <b>2.12</b>	<b>Dépôt/reprographie</b>	Qté : 1	Surf. utile: 8m <sup>2</sup>
------------------------	---------------------------	------------	---------------------------------

A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES			
Usages et accessibilité :		Revêtement :	
Usages principaux :	Impression, reprographie.	Revêtements de sol / Classement UPEC :	Sol dur U3 P3 E2 C3
Accessibilité :	Personnel	Revêtements de murs :	Peinture
Porte d'accès :	1 porte de 90 cm à 1 vantail	Plafonds :	Peinture. Prévoir fixations pour éclairages
Liaison privilégiée :	Avec le bureau de direction / gestion de l'unité exposition. Aisément accessible depuis les espaces bureautiques des unités formation et base technique.	Structure :	
Allocation spatiale préférentielle :	-	Surcharge d'exploitation :	350kg/m <sup>2</sup>
Traitement :	Sobre et fonctionnel	Hauteur utile libre minimale :	2,5m
Façades et menuiseries extérieures :		Aménagement intérieur :	
Apport de lumière naturelle :	Non	Capacité : 1 à 2 personnes simultanées Organisation interne : -	
Protection solaire :	-		
Occultation :	-		
B. PERFORMANCES TECHNIQUES			
Eclairage :		Température et ventilation :	
Eclairage général :	250 lux basse consommation en ambiance	Température hiver :	19°C
Eclairage particulier :	-	Température été :	-
		Ventilation :	Conforme au règlement sanitaire départemental
Acoustique :		Sûreté / Sécurité :	
Isolement entre locaux :	de 30 à 53 dB suivant locaux de réception	Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :	Contrôle d'accès par badge.
Temps de réverbération :	de 0,4s < Tr < 0,8s	Alarme de sécurité du local :	-
Vigilance particulière :	Nuisances générées par les appareils sur les bureaux voisins	Alarme particulière sur équipement :	-
Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :		Fluides :	
Prises électriques :	2 PC	Eau potable et attentes :	-
Alimentation spécifique sur éqt	Sur copieur multifonctions	Autres fluides :	-
Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :	2 RJ45	Evacuation :	-
C. EQUIPEMENT			
Équipement dû au titre du marché		Équipement non dû au titre du marché	
-		1 photocopieur multifonctions, 1 massicot, 1 plan de travail / table de tri, des placards de rangement fermant à clé sur 1 pan de mur	

<b>N° fiche : 3.1</b>	<b>Salle banalisée (cap. 20/25 personnes)</b>	<b>Qté : 1</b>	<b>Surf. utile: 50m<sup>2</sup></b>
-----------------------	---	----------------	-------------------------------------

<b>A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES</b>			
<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Espace d'enseignement et d'échange, éventuellement de réunion en petit comité	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur U3s P3 E1 C0
<b>Accessibilité :</b>	Personnel et public en formation	<b>Revêtements de murs :</b>	Peinture et absorbant phonique. Prévoir fixations pour 1 tableau mural et affichage mural sur au moins 2 ml.
<b>Porte d'accès :</b>	1 porte de 90 cm à 1 vantail	<b>Plafonds :</b>	Faux-plafonds acoustiques. Prévoir fixations pour éclairages et vidéoprojection.
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec le hall d'accueil	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	-	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	250 kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Fonctionnel et confortable	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	2,8m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Obligatoire	<b>Capacité :</b> 20 à 25 personnes + 1 formateur <b>Organisation interne :</b> Local de forme géométrique simple avec tableau mural en position frontale. Espace formateur en front de classe	
<b>Protection solaire :</b>	Protection solaire selon orientation		
<b>Occultation :</b>	Oui		
<b>B. PERFORMANCES TECHNIQUES</b>			
<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	350 lux basse consommation en ambiance	<b>Température hiver :</b>	19°C
<b>Eclairage particulier:</b>	-	<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	de 30 à 53 dB suivant locaux de réception	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	Contrôle d'accès par badge.
<b>Temps de réverbération :</b>	0,4s < Tr < 0,8s	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	-
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	Poste de travail formateur : 2PC, 2PCD + 15 à 20 PC réparées sur les tables stagiaires	<b>Eau potable et attentes :</b>	-
<b>Alimentation spécifique sur éq</b>	Sur vidéoprojecteur	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	Poste de travail formateur : 2 RJ45 + accès wifi	<b>Evacuation :</b>	-
<b>C. EQUIPEMENT</b>			
<b>Equipement dû au titre du marché</b>		<b>Equipement non dû au titre du marché</b>	
1 tableau triptyque mural, 1 écran rétractable, 1 vidéoprojecteur, des placards intégrés fermant à clé		Bureau et chaise formateur, tables et chaises stagiaires en nombre suffisant, rangements muraux en nombre suffisant	

N° fiche : <b>3.2</b>	<b>Salle banalisée (cap. 10/12 personnes)</b>	Qté : <b>1</b>	Surf. utile: <b>30m<sup>2</sup></b>
-----------------------	---	-------------------	--

A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES			
<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Espace d'enseignement et d'échange, éventuellement de réunion en petit comité	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur U3s P3 E1 C0
<b>Accessibilité :</b>	Personnel et public en formation	<b>Revêtements de murs :</b>	Peinture et absorbant phonique. Prévoir fixations pour 1 tableau mural et affichage mural sur au moins 2 ml.
<b>Porte d'accès :</b>	1 porte de 90 cm à 1 vantail	<b>Plafonds :</b>	Faux-plafonds acoustiques. Prévoir fixations pour éclairages et vidéoprojection.
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec le hall d'accueil	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	-	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	250 kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Fonctionnel et confortable	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	2,8m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Obligatoire	<b>Capacité :</b> 10 à 12 personnes + 1 formateur <b>Organisation interne :</b> Local de forme géométrique simple avec tableau mural en position frontale. Espace formateur en front de classe	
<b>Protection solaire :</b>	Protection solaire selon orientation		
<b>Occultation :</b>	Oui		
B. PERFORMANCES TECHNIQUES			
<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	350 lux basse consommation en ambiance	<b>Température hiver :</b>	19°C
<b>Eclairage particulier:</b>	-	<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	de 30 à 53 dB suivant locaux de réception	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	Contrôle d'accès par badge.
<b>Temps de réverbération :</b>	0,4s < Tr < 0,8s	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	-
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	Poste de travail formateur : 2PC, 2PCD + 8 à 10 PC réparées sur les tables stagiaires	<b>Eau potable et attentes :</b>	-
<b>Alimentation spécifique sur éq</b>	Sur vidéoprojecteur	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	Poste de travail formateur : 2 RJ45 + accès wifi	<b>Evacuation :</b>	-
C. EQUIPEMENT			
<b>Equipement dû au titre du marché</b>		<b>Equipement non dû au titre du marché</b>	
1 tableau triptyque mural, 1 écran rétractable, 1 vidéoprojecteur, des placards intégrés fermant à clé		Bureau et chaise formateur, tables et chaises stagiaires en nombre suffisant, rangements muraux en nombre suffisant	

<b>N° fiche : 3.7</b>	<b>Bureau polyvalent</b>	<b>Qté : 1</b>	<b>Surf. utile: 15m<sup>2</sup></b>
-----------------------	--------------------------	--------------------	---

**A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES**

<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Travail administratif, de gestion, réunion de travail et réception ponctuelle de visiteurs	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur U3 P3 E1 C0
<b>Accessibilité :</b>	Personnel et public sur RDV	<b>Revêtements de murs :</b>	Peinture
<b>Porte d'accès :</b>	1 porte de 90 cm à 1 vantail	<b>Plafonds :</b>	Faux-plafonds acoustiques. Prévoir fixations pour éclairages.
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec la circulation principale de l'entité formation	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	-	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	250 kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Fonctionnel et convivial	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	2,5m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Obligatoire	<b>Capacité :</b> 2 postes de travail non permanents + 2 visiteurs sur RDV <b>Organisation interne :</b> 2 bureaux avec capacité d'accueil d'1 à 2 visiteurs et sous-espace de rangement mural	
<b>Protection solaire :</b>	Protection solaire selon orientation		
<b>Occultation :</b>	Oui		

**B. PERFORMANCES TECHNIQUES**

<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	350 lux basse consommation en ambiance	<b>Température hiver :</b>	19°C
<b>Eclairage particulier:</b>	500 lux sur poste de travail	<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	de 30 à 53 dB suivant locaux de réception	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	Contrôle d'accès par badge.
<b>Temps de réverbération :</b>	0,4s < Tr < 0,8s	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	-
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	Par poste de travail : 2PC, 2PCD + 3 PC réparties dans le local	<b>Eau potable et attentes :</b>	-
<b>Alimentation spécifique sur éqpt</b>	-	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	Par poste de travail : 2 RJ45	<b>Evacuation :</b>	-

**C. EQUIPEMENT**

<b>Équipement dû au titre du marché</b>	<b>Équipement non dû au titre du marché</b>
-	2 postes de travail complets avec accueil d'1 à 2 visiteurs (1 bureau, 2/3 chaises, 1 ordinateur, 1 rangement bas fermant à clé), affichage mural et rangements muraux sur 1 pan de mur (dont un placard fermant à clé)

N° fiche : <b>3.8</b>	<b>Dépôt consommables</b>	Qté : <b>1</b>	Surf. utile: <b>5m<sup>2</sup></b>
-----------------------	---------------------------	-------------------	---------------------------------------

**A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES**

<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Stockage de jour des petites fournitures et de la papeterie.	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur U3 P3 E2 C2
<b>Accessibilité :</b>	Personnel	<b>Revêtements de murs :</b>	Peinture
<b>Porte d'accès :</b>	1 porte de 90 cm à 1 vantail	<b>Plafonds :</b>	Peinture. Prévoir fixations pour éclairages.
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec la circulation principale de l'entité formation	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	-	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	350 kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Sobre et fonctionnel	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	2,5m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Non	<b>Capacité : -</b>	
<b>Protection solaire :</b>	-	<b>Organisation interne :</b>	-
<b>Occultation :</b>	-		

**B. PERFORMANCES TECHNIQUES**

<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	150 lux basse consommation par détecteur de présence	<b>Température hiver :</b>	-
<b>Eclairage particulier:</b>	-	<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	-	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	Contrôle d'accès par badge.
<b>Temps de réverbération :</b>	-	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	-
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	2 PC	<b>Eau potable et attentes :</b>	-
<b>Alimentation spécifique sur éqpt</b>	-	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	-	<b>Evacuation :</b>	-

**C. EQUIPEMENT**

<b>Equipement dû au titre du marché</b>	<b>Equipement non dû au titre du marché</b>
	Placards de rangement fermant à clé sur 1 à 2 pans de mur

N° fiche : <b>3.9</b>	<b>Dépôt matériel</b>	<b>Qté : 1</b>	<b>Surf. utile: 8m<sup>2</sup></b>
-----------------------	-----------------------	--------------------	--

**A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES**

<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Stockage matériel administratif et pédagogique	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur U3 P3 E2 C2
<b>Accessibilité :</b>	Personnel	<b>Revêtements de murs :</b>	Peinture
<b>Porte d'accès :</b>	1 porte de 90 cm à 1 vantail	<b>Plafonds :</b>	Peinture. Prévoir fixations pour éclairages.
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec la circulation principale de l'entité formation	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	-	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	350 kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Sobre et fonctionnel	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	2,5m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Non	<b>Capacité : -</b>	
<b>Protection solaire :</b>	-	<b>Organisation interne :</b>	-
<b>Occultation :</b>	-		

**B. PERFORMANCES TECHNIQUES**

<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	150 lux basse consommation par détecteur de présence	<b>Température hiver :</b>	-
<b>Eclairage particulier:</b>	-	<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	-	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	Contrôle d'accès par badge.
<b>Temps de réverbération :</b>	-	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	-
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	2 PC	<b>Eau potable et attentes :</b>	-
<b>Alimentation spécifique sur éqpt</b>	-	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	-	<b>Evacuation :</b>	-

**C. EQUIPEMENT**

<b>Equipement dû au titre du marché</b>	<b>Equipement non dû au titre du marché</b>
	Placards de rangement fermant à clé sur 1 à 2 pans de mur

N° fiche : <b>4.1</b>	<b>Atelier mécanique : espace commun de travail</b>	Qté : 1	Surf. utile: <b>50m<sup>2</sup></b>
-----------------------	---	------------	--

**A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES**

<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Travaux de fabrication et de réparation dans un espace technique mutualisé (découpage, façonnage, soudure, perçage, etc.).	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur à haute résistance, de type résine ou dalle surfacée U4 P4s E3 C2
<b>Accessibilité :</b>	Personnel et public en formation	<b>Revêtements de murs :</b>	Peinture
<b>Porte d'accès :</b>	1 porte de 140 cm à 2 vantaux (90/50 cm)	<b>Plafonds :</b>	Peinture. Prévoir fixations pour éclairages et dispositifs d'aspirations spécifiques
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec les espaces de stockage et la plateforme technique extérieure	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	Impérativement en RDC	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	750 kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Fonctionnel et sécurisé	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	3 à 3,5m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Préférentiel	<b>Capacité :</b> Postes non permanents, 5 à 6 personnes simultanées maximum <b>Organisation interne :</b> Organisé en plusieurs postes de travail sur machine outils sur un double établi central et un établi de travail latéral avec rangements muraux Prévoir espace libre dans lequel les intervenants pourront venir et plugger leurs propres équipements.	
<b>Protection solaire :</b>	Protection solaire selon orientation		
<b>Occultation :</b>	Oui		

**B. PERFORMANCES TECHNIQUES**

<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	350 lux basse consommation en ambiance	<b>Température hiver :</b>	19°C
<b>Eclairage particulier:</b>	Eclairage d'appoint spécifique sur chaque machine-outil	<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental + extraction spécifique sur machines outils
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	Isolant acoustique spécifique	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	Contrôle d'accès par badge.
<b>Temps de réverbération :</b>	Correction acoustique spécifique	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	-
<b>Vigilance particulière :</b>	Nuisances générées par les machines outils	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	10 PC réparties dans le local + alimentation spécifique sur appareils avec arrivées en canalis ou en dalle	<b>Eau potable et attentes :</b>	Alimentation EF sur vidoir et EC/EF sur auge
<b>Alimentation spécifique sur éqt</b>	Prévoir alimentation spécifique sur machines outils. Prévoir coupure d'urgence sur chaque machine.	<b>Autres fluides :</b>	Stockage mobile pour air comprimé et gaz
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	4 RJ 45	<b>Evacuation :</b>	Evacuation EU sur vidoir et auge. Evacuation et pente sur 1 siphon de sol

**C. EQUIPEMENT**

<b>Équipement dû au titre du marché</b>	<b>Équipement non dû au titre du marché</b>
1 auge sur plan de travail, 1 vidoir, 1 siphon de sol	

N° fiche : <b>4.2</b>	<b>Atelier mécanique : cellules privatives (stockage)</b>	Qté : <b>5</b>	Surf. utile: <b>8m<sup>2</sup></b>
-----------------------	---	-------------------	---------------------------------------

A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES			
<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Espace individualisé de stockage du petit matériel privatif pour chacune des entités Windtech, en accès restreint.	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur U4 P4s E3 C2
<b>Accessibilité :</b>	Personnel	<b>Revêtements de murs :</b>	Peinture
<b>Porte d'accès :</b>	1 porte de 90 cm à 1 vantail	<b>Plafonds :</b>	Peinture. Prévoir fixations pour éclairages
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec l'espace commun de travail de l'atelier	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	Impérativement en RDC	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	750 kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Fonctionnel et sécurisé	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	2,5m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Non	<b>Capacité : Organisation interne :</b> Rangements muraux.	
<b>Protection solaire :</b>	-		
<b>Occultation :</b>	-		
B. PERFORMANCES TECHNIQUES			
<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	350 lux basse consommation en ambiance	<b>Température hiver :</b>	-
<b>Eclairage particulier:</b>		<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	-	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	Contrôle d'accès par badge.
<b>Temps de réverbération :</b>	-	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	-
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	2 PC	<b>Eau potable et attentes :</b>	-
<b>Alimentation spécifique sur éqpt</b>	-	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	-	<b>Evacuation :</b>	-
C. EQUIPEMENT			
<b>Équipement dû au titre du marché</b>		<b>Équipement non dû au titre du marché</b>	
-		Rayonnages muraux sur 1 à 2 pans de mur	

<b>N° fiche : 4.3</b>	<b>Atelier électronique : espace commun de travail</b>	<b>Qté : 1</b>	<b>Surf. utile: 35m<sup>2</sup></b>
-----------------------	--	----------------	-------------------------------------

<b>A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES</b>			
<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Entretien des appareils de mesure, travaux de petite réparation ou de fabrication de supports électroniques dans un espace technique mutualisé.	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur à haute résistance, de type résine ou dalle surfacée U4 P4s E3 C2
<b>Accessibilité :</b>	Personnel et public en formation	<b>Revêtements de murs :</b>	Peinture
<b>Porte d'accès :</b>	1 porte de 140 cm à 2 vantaux (90/50 cm)	<b>Plafonds :</b>	Peinture. Prévoir fixations pour éclairages
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec les espaces de stockage et la plateforme technique extérieure	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	Impérativement en RDC	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	750 kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Fonctionnel et sécurisé	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	2,5 à 2,7m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Préférentiel	<b>Capacité :</b> Postes non permanents, 5 à 6 personnes simultanées maximum <b>Organisation interne :</b> Organisé en plusieurs postes de travail avec équipements spécifiques sur un double établi central et un établi de travail latéral avec rangements muraux.	
<b>Protection solaire :</b>	Protection solaire selon orientation	Prévoir un espace libre dans lequel les intervenants pourront venir plugger leurs propres équipements.	
<b>Occultation :</b>	Oui		
<b>B. PERFORMANCES TECHNIQUES</b>			
<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	350 lux basse consommation en ambiance	<b>Température hiver :</b>	19°C
<b>Eclairage particulier:</b>	-	<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	Isolant acoustique spécifique	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	Contrôle d'accès par badge.
<b>Temps de réverbération :</b>	Correction acoustique spécifique	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	-
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	10 PC réparties dans le local + alimentation spécifique sur appareils avec arrivées en canalis ou en dalle	<b>Eau potable et attentes :</b>	-
<b>Alimentation spécifique sur éqpt</b>	Prévoir alimentation spécifique sur équipements. Prévoir coupure d'urgence sur chaque machine.	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	4 RJ 45	<b>Evacuation :</b>	-
<b>C. EQUIPEMENT</b>			
<b>Equipement dû au titre du marché</b>		<b>Equipement non dû au titre du marché</b>	

N° fiche : <b>4.4</b>	<b>Atelier électronique : cellules privatives (petite intervention et stockage)</b>	Qté : <b>5</b>	Surf. utile: <b>15m<sup>2</sup></b>
-----------------------	---	----------------	-------------------------------------

**A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES**

<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Espace de travail individualisé et de stockage du petit matériel privatif pour chacune des entités Windtech, en accès restreint.	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur à haute résistance, de type résine ou dalle surfacée U4 P4s E3 C2
<b>Accessibilité :</b>	Personnel	<b>Revêtements de murs :</b>	Peinture
<b>Porte d'accès :</b>	1 porte de 90 cm à 1 vantail	<b>Plafonds :</b>	Peinture. Prévoir fixations pour éclairages
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec l'espace commun de travail de l'atelier	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	Impérativement en RDC	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	750 kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Fonctionnel et sécurisé	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	2,5m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Non	<b>Capacité :</b>	Plan de travail et rangements muraux.
<b>Protection solaire :</b>	-	<b>Organisation interne :</b>	
<b>Occultation :</b>	-		

**B. PERFORMANCES TECHNIQUES**

<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	350 lux basse consommation en ambiance	<b>Température hiver :</b>	-
<b>Eclairage particulier:</b>		<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	-	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	Contrôle d'accès par badge.
<b>Temps de réverbération :</b>	-	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	-
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	4 PC sur plan de travail	<b>Eau potable et attentes :</b>	-
<b>Alimentation spécifique sur éq</b>	-	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	1 RJ45 sur plan de travail	<b>Evacuation :</b>	-

**C. EQUIPEMENT**

<b>Equipement dû au titre du marché</b>	<b>Equipement non dû au titre du marché</b>
-	Plan de travail et rayonnages muraux sur 1 à 2 pans de mur

N° fiche : <b>4.5</b>	<b>Laboratoire biologie : paillasse d'expérimentation</b>	Qté : 1	Surf. utile: <b>45m<sup>2</sup></b>
-----------------------	---	------------	--

**A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES**

<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Espace de laboratoire dédié à la manipulation et à l'analyse des échantillons prélevés sur site, dans le cadre d'études environnementales ou autres.	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur à haute résistance, de type résine ou dalle surfacée U3s P3 E3 C3
<b>Accessibilité :</b>	Personnel et public en formation	<b>Revêtements de murs :</b>	Peinture résistante à l'eau de mer
<b>Porte d'accès :</b>	1 porte de 140 cm à 2 vantaux (90/50 cm)	<b>Plafonds :</b>	Faux plafonds acoustiques. Prévoir fixations pour éclairages et hotte aspirante.
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec la plateforme technique extérieure et les unités de vestiaires	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	Impérativement en RDC	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	400 kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Fonctionnel et sécurisé	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	2,5 à 2,7m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Préférentiel	<b>Capacité :</b> Postes non permanents, 4 à 6 personnes en simultané <b>Organisation interne :</b> Organisation centrée sur une double paillasse avec linéaire sec, linéaire humide et zone de lavage. Sous espace sorbonne pour expérimentation spécifique. Rangements muraux encadrant la zone de travail.	
<b>Protection solaire :</b>	Protection solaire selon orientation		
<b>Occultation :</b>	Oui		

**B. PERFORMANCES TECHNIQUES**

<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	350 lux basse consommation en ambiance	<b>Température hiver :</b>	19°C
<b>Eclairage particulier:</b>	500 lux sur poste de travail	<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental + extraction spécifique sur sorbonne
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement locaux :</b>	<b>entre</b> de 30 à 53 dB suivant locaux de réception	<b>Ouverture sécurisée et/ou d'accès :</b>	Contrôle d'accès par badge.
<b>Temps réverbération :</b>	<b>de</b> 0,4s < Tr < 0,8s	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	-
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	1 bloc de 4 PC par paillasse	<b>Eau potable et attentes :</b>	Alimentation EF sur 2 points d'eau équipés d'une douchelle
<b>Alimentation spécifique sur éq</b>	-	<b>Autres fluides :</b>	Alimentation en eau de mer filtrée sur 1 point d'eau sur vidoir
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	2 RJ45 par paillasse	<b>Evacuation :</b>	Séparer les réseaux d'évacuation eau douce/eau de mer car traitement et exutoires distincts. Prévoir système de filtrage des eaux avant rejet.

<b>C. EQUIPEMENT</b>	
<b>Equipement dû au titre du marché</b>	<b>Equipement non dû au titre du marché</b>
Hotte aspirante pour sorbonne	Sorbonne, 2 petits réfrigérateurs sous paillasse, étagère murale toute hauteur sur 2 pans de mur, 1 placard fermant à clé

N° fiche : <b>4.6</b>	<b>Laboratoire biologie : stockage froid échantillons et armoire ventilée</b>	Qté : <b>6</b>	Surf. utile: <b>1m<sup>2</sup></b>
-----------------------	---	----------------	------------------------------------

**A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES**

<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Armoire dédiée à la réfrigération à basses températures de matériaux vivants // Armoire ventilée pour produits sépcifiques	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur U3 P3 E3 C3
<b>Accessibilité :</b>	Personnel	<b>Revêtements de murs :</b>	Peinture de propreté
<b>Porte d'accès :</b>	-	<b>Plafonds :</b>	Peinture. Prévoir fixations pour éclairages
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec les paillasses d'expérimentation	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	Impérativement en RDC	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	400 kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Fonctionnel et sécurisé	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	2,5 à 2,7m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Non	<b>Capacité :</b>	6 armoires de 1 m <sup>2</sup> environ
<b>Protection solaire :</b>	-	<b>Organisation interne :</b>	-
<b>Occultation :</b>	-		

**B. PERFORMANCES TECHNIQUES**

<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	250 lux basse consommation par détecteur de présence	<b>Température hiver :</b>	-
<b>Eclairage particulier:</b>	-	<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	-	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	Contrôle d'accès par badge.
<b>Temps de réverbération :</b>	-	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	-
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	1 PC	<b>Eau potable et attentes :</b>	-
<b>Alimentation spécifique sur éq</b>	Sur armoires réfrigérantes	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	-	<b>Evacuation :</b>	-

**C. EQUIPEMENT**

<b>Équipement dû au titre du marché</b>	<b>Équipement non dû au titre du marché</b>
-	Armoires réfrigérantes et armoires ventilées

N° fiche : <b>4.7</b>	<b>Laboratoire biologie : stockage matériel/verrerie</b>	Qté : <b>2</b>	Surf. utile: <b>9m<sup>2</sup></b>
-----------------------	--	-------------------	---------------------------------------

**A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES**

<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Stockage matériel et verrerie laboratoire (sale et propre)	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur U3 P3 E2 C2
<b>Accessibilité :</b>	Personnel	<b>Revêtements de murs :</b>	Peinture
<b>Porte d'accès :</b>	-	<b>Plafonds :</b>	Peinture. Prévoir fixations pour éclairages.
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec les paillasses d'expérimentation	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	Impérativement en RDC	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	350 kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Sobre et fonctionnel	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	2,5 à 2,7m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Non	<b>Capacité : - Organisation interne :</b> Rangements muraux sur deux à trois pans de murs	
<b>Protection solaire :</b>	-		
<b>Occultation :</b>	-		

**B. PERFORMANCES TECHNIQUES**

<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	150 lux basse consommation par détecteur de présence	<b>Température hiver :</b>	-
<b>Eclairage particulier:</b>	-	<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	-	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	Contrôle d'accès par badge.
<b>Temps de réverbération :</b>	-	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	-
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	2 PC	<b>Eau potable et attentes :</b>	-
<b>Alimentation spécifique sur éqpt</b>	-	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	-	<b>Evacuation :</b>	-

**C. EQUIPEMENT**

<b>Equipement dû au titre du marché</b>	<b>Equipement non dû au titre du marché</b>
	Rayonnages muraux sur 2 à 3 pans de mur, table de manipulation

N° fiche : <b>4.8</b>	<b>Dépôt équipements</b>	Qté : <b>1</b>	Surf. utile: <b>15m<sup>2</sup></b>
-----------------------	--------------------------	-------------------	--

**A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES**

<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Stockage des équipements spécifiques au travail en atelier ou en laboratoire	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur U3 P3 E2 C2
<b>Accessibilité :</b>	Personnel	<b>Revêtements de murs :</b>	Peinture
<b>Porte d'accès :</b>	1 porte de 90 cm à 1 vantail	<b>Plafonds :</b>	Peinture. Prévoir fixations pour éclairages.
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec les espaces d'application	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	Impérativement en RDC	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	350 kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Sobre et fonctionnel	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	2,5m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Non	<b>Capacité : -</b>	
<b>Protection solaire :</b>	-	<b>Organisation interne :</b>	-
<b>Occultation :</b>	-		

**B. PERFORMANCES TECHNIQUES**

<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	150 lux basse consommation par détecteur de présence	<b>Température hiver :</b>	-
<b>Eclairage particulier:</b>	-	<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	-	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	Contrôle d'accès par badge.
<b>Temps de réverbération :</b>	-	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	-
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	2 PC	<b>Eau potable et attentes :</b>	-
<b>Alimentation spécifique sur éqpt</b>	-	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	-	<b>Evacuation :</b>	-

**C. EQUIPEMENT**

<b>Equipement dû au titre du marché</b>	<b>Equipement non dû au titre du marché</b>
	Rayonnages muraux sur 1 à 2 pans de mur

N° fiche : <b>4.9</b>	<b>Stockage sécurisé : petites cellules</b>	Qté : <b>2</b>	Surf. utile: <b>25m<sup>2</sup></b>
-----------------------	---	-------------------	--

A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES			
<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Stockage différencié par nature	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur à haute résistance, de type résine ou dalle surfacée U4 P4 E2 C1
<b>Accessibilité :</b>	Personnel	<b>Revêtements de murs :</b>	Peinture
<b>Porte d'accès :</b>	Par box de stockage : 1 ouverture grillagée de 160 cm. Pour l'accès général : 1 porte de 140/180 cm suivant largeur du chariot élévateur	<b>Plafonds :</b>	Peinture. Prévoir fixations pour éclairages
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec les espaces d'application et la plateforme technique extérieure	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	Impérativement en RDC	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	750 kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Sommaire	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	4,5 à 6,5m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Non	<b>Capacité : - Organisation interne :</b> Organisation globale permettant le passage et l'accès d'un chariot élévateur à chaque box	
<b>Protection solaire :</b>	-		
<b>Occultation :</b>	-		
B. PERFORMANCES TECHNIQUES			
<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	250 lux basse consommation par détecteur de présence	<b>Température hiver :</b>	-
<b>Eclairage particulier:</b>		<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	-	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	Contrôle d'accès par badge.
<b>Temps de réverbération :</b>	-	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	Alarme anti-intrusion
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	4 PC réparties dans la desserte centrale	<b>Eau potable et attentes :</b>	-
<b>Alimentation spécifique sur éq</b>	-	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	-	<b>Evacuation :</b>	Evacuation et pente sur 1 siphon de som dans chaque box
C. EQUIPEMENT			
<b>Equipement dû au titre du marché</b>		<b>Equipement non dû au titre du marché</b>	
Commun : 1 vidoir (circulation), 1 alarme anti-intrusion // Par box : 1 siphon de sol par box, rayonnages intégrés sur 2 à 3 pans de murs		1 chariot élévateur	

N° fiche : <b>4.10</b>	<b>Stockage sécurisé : moyennes cellules</b>	Qté : 1	Surf. utile: 50m <sup>2</sup>
------------------------	--	------------	----------------------------------

**A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES**

<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Stockage différencié par nature	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur à haute résistance, de type résine ou dalle surfacée U4 P4 E2 C1
<b>Accessibilité :</b>	Personnel	<b>Revêtements de murs :</b>	Peinture
<b>Porte d'accès :</b>	Par box de stockage : 1 ouverture grillagée de 160 cm. Pour l'accès général : 1 porte de 140/180 cm suivant largeur du chariot élévateur	<b>Plafonds :</b>	Peinture. Prévoir fixations pour éclairages
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec les espaces d'application et la plateforme technique extérieure	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	Impérativement en RDC	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	750 kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Sommaire	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	4,5 à 6,5m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Non	<b>Capacité : - Organisation interne :</b> Organisation globale permettant le passage et l'accès d'un chariot élévateur à chaque box	
<b>Protection solaire :</b>	-		
<b>Occultation :</b>	-		

**B. PERFORMANCES TECHNIQUES**

<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	250 lux basse consommation par détecteur de présence	<b>Température hiver :</b>	-
<b>Eclairage particulier:</b>		<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	-	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	Contrôle d'accès par badge.
<b>Temps de réverbération :</b>	-	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	Alarme anti-intrusion
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	2 PC réparties dans la desserte centrale	<b>Eau potable et attentes :</b>	-
<b>Alimentation spécifique sur éq</b>	-	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	-	<b>Evacuation :</b>	Evacuation et pente sur 1 siphon de som dans chaque box

**C. EQUIPEMENT**

<b>Equipement dû au titre du marché</b>	<b>Equipement non dû au titre du marché</b>
Commun : 1 vidoir (circulation), 1 alarme anti-intrusion // Par box : 1 siphon de sol par box, rayonnages intégrés sur 2 à 3 pans de murs	1 chariot élévateur

N° fiche : <b>4.11</b>	<b>Stockage sécurisé : grandes cellules</b>	Qté : <b>1</b>	Surf. utile: <b>100m<sup>2</sup></b>
------------------------	---	-------------------	---

A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES			
<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Stockage différencié par nature	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur à haute résistance, de type résine ou dalle surfacée U4 P4 E2 C1
<b>Accessibilité :</b>	Personnel	<b>Revêtements de murs :</b>	Peinture
<b>Porte d'accès :</b>	Par box de stockage : 1 ouverture grillagée de 160 cm. Pour l'accès général : 1 porte de 140/180 cm suivant largeur du chariot élévateur	<b>Plafonds :</b>	Peinture. Prévoir fixations pour éclairages
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec les espaces d'application et la plateforme technique extérieure	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	Impérativement en RDC	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	750 kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Sommaire	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	4,5 à 6,5m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Non	<b>Capacité : - Organisation interne :</b> Organisation globale permettant le passage et l'accès d'un chariot élévateur à chaque box	
<b>Protection solaire :</b>	-		
<b>Occultation :</b>	-		
B. PERFORMANCES TECHNIQUES			
<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	250 lux basse consommation par détecteur de présence	<b>Température hiver :</b>	-
<b>Eclairage particulier:</b>		<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	-	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	Contrôle d'accès par badge.
<b>Temps de réverbération :</b>	-	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	Alarme anti-intrusion
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	2 PC réparties dans la desserte centrale	<b>Eau potable et attentes :</b>	-
<b>Alimentation spécifique sur éq</b>	-	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	-	<b>Evacuation :</b>	Evacuation et pente sur 1 siphon de som dans chaque box
C. EQUIPEMENT			
<b>Equipement dû au titre du marché</b>		<b>Equipement non dû au titre du marché</b>	
Commun : 1 vidoir (circulation), 1 alarme anti-intrusion // Par box : 1 siphon de sol par box, rayonnages intégrés sur 2 à 3 pans de murs		1 chariot élévateur	

N° fiche : <b>5.1</b>	<b>Bureaux individuels</b>	Qté : <b>3</b>	Surf. utile: <b>12m<sup>2</sup></b>
-----------------------	----------------------------	-------------------	--

**A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES**

<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Travail de conception, de recherche, de gestion, etc.	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur U3 P3 E1 C0
<b>Accessibilité :</b>	Personnel	<b>Revêtements de murs :</b>	Peinture
<b>Porte d'accès :</b>	1 porte de 90 cm à 1 vantail	<b>Plafonds :</b>	Faux-plafonds acoustiques. Prévoir fixations pour éclairages.
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec les espaces d'application de la base technique	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	-	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	250 kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Fonctionnel et convivial	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	2,5m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Obligatoire	<b>Capacité :</b> 1 poste de travail permanent ou temporaire + réception de 2 visiteurs. Evolution à terme vers 2 postes permanents. <b>Organisation interne :</b> 1 bureau avec capacité d'accueil de 2 visiteurs et sous-espace de rangement mural	
<b>Protection solaire :</b>	Protection solaire selon orientation		
<b>Occultation :</b>	Oui		

**B. PERFORMANCES TECHNIQUES**

<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	350 lux basse consommation en ambiance	<b>Température hiver :</b>	19°C
<b>Eclairage particulier:</b>	500 lux sur postes de travail	<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	de 30 à 53 dB suivant locaux de réception	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	Contrôle d'accès par badge.
<b>Temps réverbération :</b>	de 0,4s < Tr < 0,8s	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	-
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	Par poste de travail (y compris à terme : les attentes sont prévues pour 2 postes) : 2PC, 2PCD + 2 PC réparties dans le local	<b>Eau potable et attentes :</b>	-
<b>Alimentation spécifique sur éqt</b>	-	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	Par poste de travail (y compris à terme : les attentes sont prévues pour 2 postes) : 2 RJ45	<b>Evacuation :</b>	-

**C. EQUIPEMENT**

<b>Equipement dû au titre du marché</b>	<b>Equipement non dû au titre du marché</b>
-	1 poste de travail complet avec réception 2 visiteurs (1 bureau, 3 chaise, 1 ordinateur, 1 rangement bas fermant à clé), affichage mural et rangements muraux sur 1 pan de mur (dont un placard fermant à clé)

<b>N° fiche : 5.2</b>	<b>Bureaux partagés : 2 postes</b>	<b>Qté : 4</b>	<b>Surf. utile: 18m<sup>2</sup></b>
-----------------------	------------------------------------	--------------------	---

**A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES**

<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Travail de conception, de recherche, de gestion, etc.	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur U3 P3 E1 C0
<b>Accessibilité :</b>	Personnel	<b>Revêtements de murs :</b>	Peinture
<b>Porte d'accès :</b>	1 porte de 90 cm à 1 vantail	<b>Plafonds :</b>	Faux-plafonds acoustiques. Prévoir fixations pour éclairages.
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec les espaces d'application de la base technique	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	-	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	250 kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Fonctionnel et convivial	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	2,5m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Obligatoire	<b>Capacité :</b> 2 postes de travail permanent ou temporaire. Evolution à terme vers 3 postes de travail permanent. <b>Organisation interne :</b> 2 bureaux et sous-espace de rangement mural	
<b>Protection solaire :</b>	Protection solaire selon orientation		
<b>Occultation :</b>	Oui		

**B. PERFORMANCES TECHNIQUES**

<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	350 lux basse consommation en ambiance	<b>Température hiver :</b>	19°C
<b>Eclairage particulier:</b>	500 lux sur postes de travail	<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	de 30 à 53 dB suivant locaux de réception	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	Contrôle d'accès par badge.
<b>Temps de réverbération :</b>	0,4s < Tr < 0,8s	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	-
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	Par poste de travail (y compris à terme : les attentes sont prévues pour 3 postes) : 2PC, 2PCD + 4 PC réparties dans le local	<b>Eau potable et attentes :</b>	-
<b>Alimentation spécifique sur éqpt</b>	-	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	Par poste de travail (y compris à terme : les attentes sont prévues pour 3 postes) : 2 RJ45	<b>Evacuation :</b>	-

**C. EQUIPEMENT**

<b>Equipement dû au titre du marché</b>	<b>Equipement non dû au titre du marché</b>
-	2 postes de travail complets (1 bureau, 1 chaise, 1 ordinateur, 1 rangement bas fermant à clé), affichage mural et rangements muraux sur 1 pan de mur (dont un placard fermant à clé)

N° fiche : <b>5.3</b>	<b>Bureaux partagés : 4 postes dans bureau partagé ou 6 postes en co-working</b>	Qté : <b>2</b>	Surf. utile: <b>25m<sup>2</sup></b>
-----------------------	--	----------------	-------------------------------------

**A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES**

<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Travail de conception, de recherche, de gestion, etc.	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur U3 P3 E1 C0
<b>Accessibilité :</b>	Personnel	<b>Revêtements de murs :</b>	Peinture
<b>Porte d'accès :</b>	1 porte de 90 cm à 1 vantail	<b>Plafonds :</b>	Faux-plafonds acoustiques. Prévoir fixations pour éclairages.
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec les espaces d'application de la base technique	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	-	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	250 kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Fonctionnel et convivial	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	2,5m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Obligatoire	<b>Capacité :</b> 4 postes de travail non permanents ou 6 postes de travail en coworking, avec capacité d'évolution. <b>Organisation interne :</b> 4 bureaux et sous-espace de rangement mural ou 6 bureaux avec séparatif et rangement intégré et sous-espace de rangement mural	
<b>Protection solaire :</b>	Protection solaire selon orientation		
<b>Occultation :</b>	Oui		

**B. PERFORMANCES TECHNIQUES**

<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	350 lux basse consommation en ambiance	<b>Température hiver :</b>	19°C
<b>Eclairage particulier:</b>	500 lux sur postes de travail	<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	de 30 à 53 dB suivant locaux de réception	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	Contrôle d'accès par badge.
<b>Temps réverbération :</b>	de 0,4s < Tr < 0,8s	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	-
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	Par poste de travail : 2PC, 2PCD + 4 ou 6 PC réparties dans le local	<b>Eau potable et attentes :</b>	-
<b>Alimentation spécifique sur éq</b>	-	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	Par poste de travail : 2 RJ45	<b>Evacuation :</b>	-

**C. EQUIPEMENT**

<b>Equipement dû au titre du marché</b>	<b>Equipement non dû au titre du marché</b>
-	4 ou 6 postes de travail complets (1 bureau, 1 chaise, 1 ordinateur, en configuration coworking 1 rangement latéral faisant office de séparatif et lumière intégrée), affichage mural et rangements muraux sur 1 pan de mur (4 ou 6 placards fermant à clé)

N° fiche : <b>5.4</b>	<b>Espace de convivialité, cafétéria, détente</b>	Qté : 1	Surf. utile: 50m <sup>2</sup>
-----------------------	---	------------	----------------------------------

A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES			
Usages et accessibilité :		Revêtement :	
Usages principaux :	Espace d'accueil du public, des visiteurs et du personnel Windtech pour de la petite restauration, des pauses snacking, des échanges informels autour d'un café, etc.	Revêtements de sol / Classement UPEC :	Sol dur U3s P3 E2 C2
Accessibilité :	Public et personnel	Revêtements de murs :	Peinture
Porte d'accès :	1 porte de 140 cm à 2 vantaux (90/50 cm)	Plafonds :	Faux-plafonds acoustiques. Prévoir fixations pour éclairages.
Liaison privilégiée :	Avec le hall d'accueil, l'espace didactique et le parc windtech	Structure :	
Allocation spatiale préférentielle :	En RDC	Surcharge d'exploitation :	350 kg/m <sup>2</sup>
Traitement :	Chaleureux et convivial	Hauteur utile libre minimale :	Hauteur variable de 2,5 à 6,5m selon projet architectural
Façades et menuiseries extérieures :		Aménagement intérieur :	
Apport de lumière naturelle :	Obligatoire	Capacité : 25 à 30 personnes simultanées Organisation interne : Espace de restauration et sous-espace fontaine à eau / réchauffage	
Protection solaire :	Protection solaire selon orientation		
Occultation :	Oui		
B. PERFORMANCES TECHNIQUES			
Eclairage :		Température et ventilation :	
Eclairage général :	350 lux basse consommation en ambiance	Température hiver :	19°C
Eclairage particulier :		Température été :	-
		Ventilation :	Conforme au règlement sanitaire départemental
Acoustique :		Sûreté / Sécurité :	
Isolement entre locaux :	de 30 à 53 dB suivant locaux de réception	Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :	-
Temps de réverbération :	0,4s < Tr < 0,8s	Alarme de sécurité du local :	-
Vigilance particulière :	-	Alarme particulière sur équipement :	-
Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :		Fluides :	
Prises électriques :	10 PC réparties dans le local	Eau potable et attentes :	-
Alimentation spécifique sur éqpt	-	Autres fluides :	-
Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :	-	Evacuation :	-
C. EQUIPEMENT			
Equipement dû au titre du marché		Equipement non dû au titre du marché	
-		Tables et chaises en nombre suffisant, fontaine à eau, micro-ondes	

N° fiche : <b>5.5</b>	<b>Office/stockage froid</b>	<b>Qté : 1</b>	<b>Surf. utile: 20m<sup>2</sup></b>
-----------------------	------------------------------	--------------------	---

A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES			
<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Activité de stockage, de petite préparation culinaire, de réchauffage et de mise en service des repas / snacking servis à la cafétéria	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur U4 P4 E3 C2
<b>Accessibilité :</b>	Personnel	<b>Revêtements de murs :</b>	Revêtement acoustique et falence sur plan de travail et point d'eau
<b>Porte d'accès :</b>	1 porte de 90 cm à 1 vantail	<b>Plafonds :</b>	Faux-plafonds acoustiques. Prévoir fixations pour éclairages et hotte aspirante
<b>Liaison privilégiée :</b>	Contigu à l'espace de convivialité / cafétéria	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	En RDC	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	400 kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Fonctionnel et convivial	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	2,5m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Préférentiel	<b>Capacité : Organisation interne :</b> S'ouvre vers l'espace de convivialité/cafétéria par l'intermédiaire d'un comptoir et présente une cuisine intégrée	
<b>Protection solaire :</b>	Protection solaire selon orientation		
<b>Occultation :</b>	Oui		
B. PERFORMANCES TECHNIQUES			
<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	350 lux basse consommation en ambiance	<b>Température hiver :</b>	19°C
<b>Eclairage particulier:</b>	500 lux sur plan de travail	<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	de 30 à 53 dB suivant locaux de réception	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	Contrôle d'accès par badge.
<b>Temps de réverbération :</b>	0,4s < Tr < 0,8s	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	-
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	3 PC dans le local et 2 blocs de 3 PC étanches sur plan de travail	<b>Eau potable et attentes :</b>	Alimentation EC/EF sur points d'eau et équipements
<b>Alimentation spécifique sur éq</b>	Sur électroménager	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	-	<b>Evacuation :</b>	Evacuation EU sur points d'eau et équipements
C. EQUIPEMENT			
<b>Equipement dû au titre du marché</b>		<b>Equipement non dû au titre du marché</b>	
Plan de travail avec évier double bac intégré, rangements hauts et bas fermant à clé, hotte aspirante		Gazinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, micro-ondes, bouilloire, tables et chaises en nombre suffisant	

N° fiche : <b>5.6</b>	<b>Dépôt matériel / équipements cafétéria</b>	Qté : 1	Surf. utile: 12m <sup>2</sup>
-----------------------	---	------------	----------------------------------

A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES			
<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Stockage du matériel mobilier et des équipements nécessaires à l'espace de convivialité/cafétéria (mobilier d'extérieur, chaises supplémentaires, etc.)	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur U3 P3 E2 C2
<b>Accessibilité :</b>	Personnel	<b>Revêtements de murs :</b>	Peinture
<b>Porte d'accès :</b>	1 porte de 90 cm à 1 vantail	<b>Plafonds :</b>	Peinture. Prévoir fixations pour éclairages.
<b>Liaison privilégiée :</b>	Contigu à l'espace de convivialité / cafétéria	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	En RDC	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	350kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Sobre et fonctionnel	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	2,5m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Non	<b>Capacité : - Organisation interne :</b> -	
<b>Protection solaire :</b>	-		
<b>Occultation :</b>	-		
B. PERFORMANCES TECHNIQUES			
<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	150 lux basse consommation par détecteur de présence	<b>Température hiver :</b>	-
<b>Eclairage particulier:</b>	-	<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	-	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	Contrôle d'accès par badge.
<b>Temps de réverbération :</b>	-	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	-
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	2 PC	<b>Eau potable et attentes :</b>	-
<b>Alimentation spécifique sur éqt</b>	-	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	-	<b>Evacuation :</b>	-
C. EQUIPEMENT			
<b>Equipement dû au titre du marché</b>		<b>Equipement non dû au titre du marché</b>	
-		Rangements muraux sur 1 à 2 pans de mur	

N° fiche : <b>5.7</b>	<b>Tisanerie</b>	Qté : <b>1</b>	Surf. utile: <b>15m<sup>2</sup></b>
-----------------------	------------------	-------------------	--

**A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES**

<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Préparation du café, réchauffage des repas	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur U3s P3 E2 C2
<b>Accessibilité :</b>	Personnel et éventuellement public en formation	<b>Revêtements de murs :</b>	Peinture. Crédence 1 m de hauteur sur point d'eau et paillasse
<b>Porte d'accès :</b>	1 porte de 90 cm à 1 vantail	<b>Plafonds :</b>	Faux-plafonds acoustiques. Prévoir fixations pour éclairages.
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec la circulation centrale des bureaux de soutien de la base technique	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	-	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	250 kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Chaleureux et convivial	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	2,5m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Préférentiel	<b>Capacité :</b> 5 à 6 personnes en simultané <b>Organisation interne :</b> Comprend un sous espace kitchenette	
<b>Protection solaire :</b>	Protection solaire selon orientation		
<b>Occultation :</b>	Oui		

**B. PERFORMANCES TECHNIQUES**

<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	350 lux basse consommation en ambiance	<b>Température hiver :</b>	19°C
<b>Eclairage particulier:</b>		<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	de 30 à 53 dB suivant locaux de réception	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	-
<b>Temps de réverbération :</b>	0,4s < Tr < 0,8s	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	-
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	1 PC dans le local et 3 PC étanches sur plan de travail	<b>Eau potable et attentes :</b>	Alimentation EC/EF sur évier
<b>Alimentation spécifique sur éq</b>	-	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	-	<b>Evacuation :</b>	Evacuation EU sur lavabo

**C. EQUIPEMENT**

<b>Equipement dû au titre du marché</b>	<b>Equipement non dû au titre du marché</b>
Sous espace kitchenette : 1 plan de travail (3 ml) avec évier et rangements bas intégrés	1 table et 5 chaises, 1 réfrigérateur, 1 micro-ondes, 1 machine à café, 1 bouilloire

N° fiche : <b>5.8</b>	<b>Salle de réunion</b>	Qté : <b>1</b>	Surf. utile: <b>35m<sup>2</sup></b>
-----------------------	-------------------------	-------------------	--

**A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES**

<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Réunion d'équipe, visioconférences, présentations publiques etc	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur U3 P3 E1 C0
<b>Accessibilité :</b>	Personnel et invités	<b>Revêtements de murs :</b>	Peinture et traitement phonique pour confidentialité
<b>Porte d'accès :</b>	1 porte de 90 cm à 1 vantail	<b>Plafonds :</b>	Faux plafonds acoustiques. Prévoir fixations pour éclairages, système de vidéoprojection et écran mural intégré
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec les espaces de projection et de simulation de l'unité exposition	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	-	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	350 kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Fonctionnel et convivial	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	2,5 à 2,8m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Obligatoire	<b>Capacité :</b> 10 à 15 personnes simultanées <b>Organisation interne :</b> Organisation permettant la vidéoprojection sur un mur et centrée sur une table de réunion	
<b>Protection solaire :</b>	Protection solaire selon orientation		
<b>Occultation :</b>	Oui		

**B. PERFORMANCES TECHNIQUES**

<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	350 lux basse consommation	<b>Température hiver :</b>	19°C
<b>Eclairage particulier:</b>	-	<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	de 30 à 53 dB suivant locaux de réception	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	Contrôle d'accès par badge.
<b>Temps de réverbération :</b>	0,4s < Tr < 0,8s	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	-
<b>Vigilance particulière :</b>	Confidentialité à garantir	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	5 PC réparties dans le local + 6 PC intégrées dans table de réunion.	<b>Eau potable et attentes :</b>	-
<b>Alimentation spécifique sur éqpt</b>	Sur vidéoprojecteur et système son	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	Prévoir 4 RJ45 intégrés dans table de réunion + 2 prises HDMI. Prévoir borne Wifi.	<b>Evacuation :</b>	-

**C. EQUIPEMENT**

<b>Équipement dû au titre du marché</b>	<b>Équipement non dû au titre du marché</b>
1 système de vidéoprojection, 1 écran mural intégré, 1 système de sonorisation	Tables et chaises en nombre suffisant, paperboard

N° fiche : <b>5.9</b>	<b>Sanitaires H/F PMR</b>	Qté : <b>2</b>	Surf. utile: <b>5m<sup>2</sup></b>
-----------------------	---------------------------	-------------------	---------------------------------------

A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES			
Usages et accessibilité :		Revêtement :	
Usages principaux :	-	Revêtements de sol / Classement UPEC :	Sol dur U3 P2 E2 C1
Accessibilité :	Public et personnel	Revêtements de murs :	Faïence jusqu'à 1,80m puis peinture lessivable
Porte d'accès :	1 porte de 90 cm à 1 vantail	Plafonds :	Peinture. Prévoir fixations pour éclairages.
Liaison privilégiée :	Avec les bureaux communs de la base technique, la tisanerie et la salle de réunion. Lien relativement aisé avec l'espace de convivialité/caféteria	Structure :	
Allocation spatiale préférentielle :	-	Surcharge d'exploitation :	250 kg/m <sup>2</sup>
Traitement :	Fonctionnel et hygiénique	Hauteur Utile libre minimale :	2,5m
Façades et menuiseries extérieures :		Aménagement intérieur :	
Apport de lumière naturelle :	Non	Capacité : 1 sanitaire aux normes PMR Organisation interne : 1 sanitaire équipé d'un lavabo	
Protection solaire :	-		
Occultation :	-		
B. PERFORMANCES TECHNIQUES			
Eclairage :		Température et ventilation :	
Eclairage général :	150 lux basse consommation en ambiance, par détecteur de présence	Température hiver :	16°C
Eclairage particulier :	-	Température été :	-
		Ventilation :	Conforme au règlement sanitaire départemental
Acoustique :		Sûreté / Sécurité :	
Isolement entre locaux :	-	Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :	-
Temps de réverbération :	-	Alarme de sécurité du local :	-
Vigilance particulière :	-	Alarme particulière sur équipement :	-
Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :		Fluides :	
Prises électriques :	1 PC étanche sur lavabo	Eau potable et attentes :	Arrivées EC/EF sur lavabo et EF sur WC
Alimentation spécifique sur éqpt	Prévoir alimentation sur sèche mains	Autres fluides :	-
Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :	-	Evacuation :	Evacuation sur équipement. Evacuation et pente sur 1 siphon de sol.
C. EQUIPEMENT			
Equipement dû au titre du marché		Equipement non dû au titre du marché	
1 WC suspendu PMR, 1 barre d'appui, des poignées, 1 support papier toilette, 1 miroir, 1 lavabo aux normes PMR, 1 siphon de sol		1 brosse pour WC, 1 sèche mains, 1 poubelle	

<b>N° fiche : 5.10</b>	<b>Vestiaires/Sanitaires/Douches Hommes (cap. : 10 p.)</b>	<b>Qté : 1</b>	<b>Surf. utile: 30m<sup>2</sup></b>
------------------------	--	----------------	-------------------------------------

<b>A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES</b>			
<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Rangement des affaires personnelles et change des équipes	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur, anti-dérapant et anti-abrasif avec plinthes à gorge U4 P3 E3 C2
<b>Accessibilité :</b>	Personnel	<b>Revêtements de murs :</b>	Douches : Faïence toute hauteur // Vestiaires : Peinture lessivable
<b>Porte d'accès :</b>	1 porte de 90 cm à 1 vantail	<b>Plafonds :</b>	Peinture lessivable. Prévoir fixations pour éclairage
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec la plateforme technique extérieure	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	Impérativement en RDC	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	250 kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Fonctionnel et hygiénique	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	2,5m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Non	<b>Capacité :</b> 10 personnes simultanées <b>Organisation interne :</b> Subdivisé entre 2 sous-espaces : Vestiaires et Douches. Le sous-espace Vestiaires s'ouvre sur les Douches.	
<b>Protection solaire :</b>	-		
<b>Occultation :</b>	-		
<b>B. PERFORMANCES TECHNIQUES</b>			
<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	200 lux basse consommation . Prévoir éclairage étanche	<b>Température hiver :</b>	21°C
<b>Eclairage particulier:</b>	-	<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	-	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	Contrôle d'accès par badge.
<b>Temps de réverbération :</b>	-	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	-
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	2 PC réparties dans le local (entretien) et 1 PC étanche par lavabo	<b>Eau potable et attentes :</b>	Alimentation EC/EF sur lavabos et douches.
<b>Alimentation spécifique sur éqt</b>	-	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	-	<b>Evacuation :</b>	Douches : Evacuation EU sur douches et lavabos // Vestiaires : évacuation et pente sur 2 siphons de sol //
<b>C. EQUIPEMENT</b>			
<b>Équipement dû au titre du marché</b>		<b>Équipement non dû au titre du marché</b>	
Sous-espace Vestiaires : 1 siphon de sol // Sous-espace Douches : nb de douches et lavabos conforme à la réglementation en vigueur		Sous-espace Vestiaires : banc avec patères, casiers individuels fermant à clé, poubelles	

<b>N° fiche : 5.11</b>	<b>Vestiaires/Sanitaires/Douches Femmes (cap. : 10 p.)</b>	<b>Qté : 1</b>	<b>Surf. utile: 30m<sup>2</sup></b>
------------------------	--	----------------	-------------------------------------

**A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES**

<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Rangement des affaires personnelles et change des équipes	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur, anti-dérapant et anti-abrasif avec plinthes à gorge U4 P3 E3 C2
<b>Accessibilité :</b>	Personnel	<b>Revêtements de murs :</b>	Douches : Faïence toute hauteur // Vestiaires : Peinture lessivable
<b>Porte d'accès :</b>	1 porte de 90 cm à 1 vantail	<b>Plafonds :</b>	Peinture lessivable. Prévoir fixations pour éclairage
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec la plateforme technique extérieure	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	Impérativement en RDC	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	250 kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Fonctionnel et hygiénique	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	2,5m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Non	<b>Capacité :</b> 10 personnes simultanées <b>Organisation interne :</b> Subdivisé entre 2 sous-espaces : Vestiaires et Douches. Le sous-espace Vestiaires s'ouvre sur les Douches.	
<b>Protection solaire :</b>	-		
<b>Occultation :</b>	-		

**B. PERFORMANCES TECHNIQUES**

<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	200 lux basse consommation . Prévoir éclairage étanche	<b>Température hiver :</b>	21°C
<b>Eclairage particulier:</b>	-	<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	-	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	Contrôle d'accès par badge.
<b>Temps de réverbération :</b>	-	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	-
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	2 PC réparties dans le local (entretien) et 1 PC étanche par lavabo	<b>Eau potable et attentes :</b>	Alimentation EC/EF sur lavabos et douches.
<b>Alimentation spécifique sur éqt</b>	-	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	-	<b>Evacuation :</b>	Douches : Evacuation EU sur douches et lavabos // Vestiaires : évacuation et pente sur 2 siphons de sol //

**C. EQUIPEMENT**

<b>Équipement dû au titre du marché</b>	<b>Équipement non dû au titre du marché</b>
Sous-espace Vestiaires : 1 siphon de sol // Sous-espace Douches : nb de douches et lavabos conforme à la réglementation en vigueur	Sous-espace Vestiaires : banc avec patères, casiers individuels fermant à clé, poubelles

N° fiche : <b>5.12</b>	<b>Local ménage</b>	Qté : <b>2</b>	Surf. utile: <b>5m<sup>2</sup></b>
------------------------	---------------------	-------------------	---------------------------------------

A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES			
<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Stockage matériel et produits d'entretien	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur U3 P3 E3 C2
<b>Accessibilité :</b>	Personnel	<b>Revêtements de murs :</b>	Peinture. Faïence autour du vidoir sur 1,2m de hauteur
<b>Porte d'accès :</b>	1 porte de 90 cm à 1 vantail (passage aisé d'une autolaveuse)	<b>Plafonds :</b>	Peinture. Prévoir fixations pour éclairages
<b>Liaison privilégiée :</b>	En position centrale de l'unité locaux communs	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	1 local par étage	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	350 kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Sobre et fonctionnel	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	2,5m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Non	<b>Capacité : - Organisation interne :</b> Organisation offrant un espace pour le rangement du chariot ou d'une machine autolaveuse	
<b>Protection solaire :</b>	-		
<b>Occultation :</b>	-		
B. PERFORMANCES TECHNIQUES			
<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	150 lux basse consommation par détecteur de présence	<b>Température hiver :</b>	-
<b>Eclairage particulier:</b>	-	<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	-	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	Contrôle d'accès par badge.
<b>Temps de réverbération :</b>	-	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	-
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	2 PC dont 1 étanche + alimentation spécifique sur appareils	<b>Eau potable et attentes :</b>	Arrivée EF sur vidoir
<b>Alimentation spécifique sur éqpt</b>	Prévoir alimentation spécifique pour rechargement autolaveuse	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	-	<b>Evacuation :</b>	Evacuation EU sur 1 vidoir
C. EQUIPEMENT			
<b>Équipement dû au titre du marché</b>		<b>Équipement non dû au titre du marché</b>	
1 vidoir, 1 siphon de sol		1 chariot d'entretien, 1 machine autolaveuse, produits d'entretien, placards de rangement fermant à clé sur 1 à 2 pans de mur	

N° fiche : <b>5.13</b>	<b>Local déchets</b>	Qté : <b>1</b>	Surf. utile: <b>6m<sup>2</sup></b>
------------------------	----------------------	-------------------	---------------------------------------

A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES			
Usages et accessibilité :		Revêtement :	
Usages principaux :	Stockage avant évacuation ordures et tri sélectif	Revêtements de sol / Classement UPEC :	Sol dur U4 P4 E3 C2
Accessibilité :	Personnel	Revêtements de murs :	Peinture
Porte d'accès :	1 porte de 110 cm à 1 vantail	Plafonds :	Brut. Prévoir fixations pour éclairages
Liaison privilégiée :	Avec l'extérieur	Structure :	
Allocation spatiale préférentielle :	Impérativement en RDC. Ouverture directe sur l'extérieur	Surcharge d'exploitation :	400 kg/m <sup>2</sup>
Traitement :	Sommaire	Hauteur Utile libre minimale :	2,5m
Façades et menuiseries extérieures :		Aménagement intérieur :	
Apport de lumière naturelle :	Non	Capacité : - Organisation interne : -	
Protection solaire :	-		
Occultation :	-		
B. PERFORMANCES TECHNIQUES			
Eclairage :		Température et ventilation :	
Eclairage général :	150 lux basse consommation par détecteur de présence	Température hiver :	-
Eclairage particulier :	-	Température été :	-
		Ventilation :	Conforme au règlement sanitaire départemental
Acoustique :		Sûreté / Sécurité :	
Isolement entre locaux :	-	Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :	-
Temps de réverbération :	-	Alarme de sécurité du local :	-
Vigilance particulière :	-	Alarme particulière sur équipement :	-
Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :		Fluides :	
Prises électriques :	1 PC étanche	Eau potable et attentes :	-
Alimentation spécifique sur éqpt :	-	Autres fluides :	-
Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :	-	Evacuation :	Evacuation EU sur 1 vidoir
C. EQUIPEMENT			
Equipement dû au titre du marché		Equipement non dû au titre du marché	
1 siphon de sol		4 containers pour les ordures ménagères et le tri sélectif	

N° fiche : <b>5.14</b>	<b>Local déchets organiques</b>	Qté : <b>1</b>	Surf. utile: <b>6m<sup>2</sup></b>
------------------------	---------------------------------	-------------------	---------------------------------------

A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES			
Usages et accessibilité :		Revêtement :	
Usages principaux :	Stockage avant évacuation ordures spécifiques type produits organiques	Revêtements de sol / Classement UPEC :	Sol dur U4 P4 E3 C2
Accessibilité :	Personnel	Revêtements de murs :	Peinture
Porte d'accès :	1 porte de 110 cm à 1 vantail	Plafonds :	Brut. Prévoir fixations pour éclairages
Liaison privilégiée :	Avec l'extérieur	Structure :	
Allocation spatiale préférentielle :	Impérativement en RDC. Ouverture directe sur l'extérieur	Surcharge d'exploitation :	400 kg/m <sup>2</sup>
Traitement :	Sommaire	Hauteur Utile libre minimale :	2,5m
Façades et menuiseries extérieures :		Aménagement intérieur :	
Apport de lumière naturelle :	Non	Capacité : - Organisation interne : -	
Protection solaire :	-		
Occultation :	-		
B. PERFORMANCES TECHNIQUES			
Eclairage :		Température et ventilation :	
Eclairage général :	150 lux basse consommation par détecteur de présence	Température hiver :	-
Eclairage particulier :	-	Température été :	-
		Ventilation :	Conforme au règlement sanitaire départemental
Acoustique :		Sûreté / Sécurité :	
Isolement entre locaux :	-	Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :	-
Temps de réverbération :	-	Alarme de sécurité du local :	-
Vigilance particulière :	-	Alarme particulière sur équipement :	-
Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :		Fluides :	
Prises électriques :	1 PC étanche	Eau potable et attentes :	-
Alimentation spécifique sur éqpt :	-	Autres fluides :	-
Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :	-	Evacuation :	Evacuation EU sur 1 vidoir
C. EQUIPEMENT			
Equipement dû au titre du marché		Equipement non dû au titre du marché	
1 siphon de sol		3 à 4 containers pour les ordures organiques	

N° fiche : <b>5.15</b>	<b>Local serveurs informatiques</b>	Qté : <b>4</b>	Surf. utile: <b>6m<sup>2</sup></b>
------------------------	-------------------------------------	-------------------	---------------------------------------

A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES			
<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Entreposage des unités informatiques des différentes entités dans des locaux individuels et sécurisés	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur U3 P3 E1 C0
<b>Accessibilité :</b>	Personnel	<b>Revêtements de murs :</b>	Peinture
<b>Porte d'accès :</b>	1 porte de 90 cm à 1 vantail	<b>Plafonds :</b>	Peinture. Prévoir fixations pour éclairages
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec les bureaux communs des équipes de la base technique	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	-	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	400 kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Sobre et fonctionnel	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	2,5m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Non	<b>Capacité : - Organisation interne :</b>	
<b>Protection solaire :</b>	-	-	
<b>Occultation :</b>	-	-	
B. PERFORMANCES TECHNIQUES			
<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	150 lux basse consommation par détecteur de présence	<b>Température hiver :</b>	Prescriptions spécifiques au bon fonctionnement des serveurs
<b>Eclairage particulier:</b>	-	<b>Température été :</b>	Prescriptions spécifiques au bon fonctionnement des serveurs
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental. Ventilation spécifique aux prescriptions techniques des serveurs.
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	de 30 à 53 dB suivant locaux de réception	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	Contrôle d'accès par badge.
<b>Temps de réverbération :</b>	0,4s < Tr < 0,8s	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	-
<b>Vigilance particulière :</b>	Nuisances générées par les appareils sur les bureaux voisins	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	2 PC	<b>Eau potable et attentes :</b>	-
<b>Alimentation spécifique sur éq</b>	Sur serveurs informatiques	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	2 RJ45	<b>Evacuation :</b>	-
C. EQUIPEMENT			
<b>Équipement dû au titre du marché</b>		<b>Équipement non dû au titre du marché</b>	
-		Serveurs informatiques et équipements nécessaires	

N° fiche : <b>5.16</b>	<b>Local produits dangereux et consommables communs</b>	<b>Qté : 2</b>	<b>Surf. utile: 4m<sup>2</sup></b>
------------------------	---	--------------------	--

**A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES**

<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Stockage produits dangereux	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur U3 P3 E3 C3
<b>Accessibilité :</b>	Personnel	<b>Revêtements de murs :</b>	Peinture
<b>Porte d'accès :</b>	1 porte de 110 cm à 1 vantail	<b>Plafonds :</b>	Peinture. Prévoir fixations pour éclairages
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec les espaces d'application de la base technique	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	En RDC. Conforme aux prescriptions du PPRI. Accessible directement depuis l'extérieur	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	350 kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Sommaire	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	2,5m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Non	<b>Capacité : - Organisation interne :</b> -	
<b>Protection solaire :</b>	-		
<b>Occultation :</b>	-		

**B. PERFORMANCES TECHNIQUES**

<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	150 lux basse consommation par détecteur de présence	<b>Température hiver :</b>	-
<b>Eclairage particulier:</b>	-	<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	-	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	Contrôle d'accès par badge.
<b>Temps de réverbération :</b>	-	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	-
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	-	<b>Eau potable et attentes :</b>	Arrivée EF sur vidoir
<b>Alimentation spécifique sur éq</b>	-	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	-	<b>Evacuation :</b>	Evacuation EU sur vidoir. Evacuation et pente sur 1 siphon de sol. Prévoir dispositif de traitement des EU avant rejet.

**C. EQUIPEMENT**

<b>Equipement dû au titre du marché</b>	<b>Equipement non dû au titre du marché</b>
1 vidoir, 1 siphon de sol, 1 dispositif de traitement des EU avant rejet	Rayonnages muraux sur 1 pan de mur

N° fiche : <b>6.1</b>	<b>Zone de levage/transfert</b>	Qté : 1	Surf. utile: <b>280m<sup>2</sup></b>
-----------------------	---------------------------------	------------	---

A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES			
Usages et accessibilité :		Revêtement :	
Usages principaux :	Aire de transfert de matériel entre la base technique et les transporteurs nautiques (matériel de mesure, de réparation, prototype, etc.)	Revêtements de sol / Classement UPEC :	
Accessibilité :	Personnel	Revêtements de murs :	
Porte d'accès :	-	Plafonds :	
Liaison privilégiée :	A l'interface directe du bord à quai. Liaison immédiate avec l'aire de livraison et la zone de manœuvre.	Structure :	
Allocation spatiale préférentielle :	-	Surcharge d'exploitation :	
Traitement :	-	Hauteur Utile libre minimale :	
Façades et menuiseries extérieures :		Aménagement intérieur :	
Apport de lumière naturelle :		Capacité :	
Protection solaire :		Organisation interne :	
Occultation :			
B. PERFORMANCES TECHNIQUES			
Eclairage :		Température et ventilation :	
Eclairage général :	Eclairage nocturne à prévoir.	Température hiver :	
Eclairage particulier :		Température été :	
		Ventilation :	
Acoustique :		Sûreté / Sécurité :	
Isolement entre locaux :		Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :	
Temps de réverbération :		Alarme de sécurité du local :	
Vigilance particulière :		Alarme particulière sur équipement :	
Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :		Fluides :	
Prises électriques :		Eau potable et attentes :	
Alimentation spécifique sur éq		Autres fluides :	
Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :		Evacuation :	
C. EQUIPEMENT			
Equipement dû au titre du marché		Equipement non dû au titre du marché	
Moyens de levage adaptés, prévoir la possibilité d'installer une grue de mise à l'eau en bord à quai (résistance mécanique des plots béton, alimentation électrique avec puissance adaptée, etc.)			

N° fiche : <b>6.2</b>	<b>Zone de manoeuvre et d'entreposage libre</b>	Qté : 1	Surf. utile: 1120m <sup>2</sup>
-----------------------	---	------------	------------------------------------

A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES			
Usages et accessibilité :		Revêtement :	
Usages principaux :	Aire de manoeuvre et de stockage libre transitoire (entre les ateliers d'application, les espaces de stockage sécurisés et la zone de levage où s'effectue le chargement/déchargement sur les transporteurs nautiques).	Revêtements de sol / Classement UPEC :	
Accessibilité :	Personnel	Revêtements de murs :	
Porte d'accès :	-	Plafonds :	
Liaison privilégiée :	A l'interface entre la zone de levage et les stockages sécurisés.	Structure :	
Allocation spatiale préférentielle :	-	Surcharge d'exploitation :	
Traitement :	-	Hauteur Utile libre minimale :	
Façades et menuiseries extérieures :		Aménagement intérieur :	
Apport de lumière naturelle :		Capacité :	
Protection solaire :		Organisation interne :	
Occultation :			
B. PERFORMANCES TECHNIQUES			
Eclairage :		Température et ventilation :	
Eclairage général :	Eclairage nocturne à prévoir.	Température hiver :	
Eclairage particulier:		Température été :	
		Ventilation :	
Acoustique :		Sûreté / Sécurité :	
Isolement entre locaux :		Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :	
Temps de réverbération :		Alarme de sécurité du local :	
Vigilance particulière :		Alarme particulière sur équipement :	
Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :		Fluides :	
Prises électriques :		Eau potable et attentes :	
Alimentation spécifique sur éqpt		Autres fluides :	
Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :		Evacuation :	
C. EQUIPEMENT			
Équipement dû au titre du marché		Équipement non dû au titre du marché	
Moyens de levages adaptés : pont roulant d'une capacité 5-6 tonnes desservant, depuis le bord à quai, l'ensemble des plateformes de stockage privatisées. En complément il sera prévu l'installation d'un pont roulant mobile.			

N° fiche : <b>6.3</b>	<b>Aires de soutien : aire de lavage</b>	Qté : 1	Surf. utile: 25m <sup>2</sup>
-----------------------	--	------------	----------------------------------

A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES			
Usages et accessibilité :		Revêtement :	
Usages principaux :	Lavage des véhicules, du matériel, des équipements, etc.	Revêtements de sol / Classement UPEC :	-
Accessibilité :	Personnel	Revêtements de murs :	-
Porte d'accès :	-	Plafonds :	-
Liaison privilégiée :	Avec la zone de manœuvre	Structure :	
Allocation spatiale préférentielle :	-	Surcharge d'exploitation :	-
Traitement :	-	Hauteur Utile libre minimale :	-
Façades et menuiseries extérieures :		Aménagement intérieur :	
Apport de lumière naturelle :	-	Capacité : - Organisation interne :	-
Protection solaire :	-		
Occultation :	-		
B. PERFORMANCES TECHNIQUES			
Eclairage :		Température et ventilation :	
Eclairage général :	Eclairage nocturne à prévoir.	Température hiver :	-
Eclairage particulier :	-	Température été :	-
		Ventilation :	-
Acoustique :		Sûreté / Sécurité :	
Isolement entre locaux :	-	Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :	-
Temps de réverbération :	-	Alarme de sécurité du local :	-
Vigilance particulière :	-	Alarme particulière sur équipement :	-
Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :		Fluides :	
Prises électriques :	-	Eau potable et attentes :	-
Alimentation spécifique sur éqt	-	Autres fluides :	-
Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :	-	Evacuation :	-
C. EQUIPEMENT			
Équipement dû au titre du marché		Équipement non dû au titre du marché	
grilles avaloirs en nombre suffisant, 1 séparateur d'hydrocarbure, 1 jet haute pression, 1 enrouleur, 1 local technique de rangement du jet haute pression		-	

N° fiche : <b>6.4</b>	<b>Aires de soutien : aires dédiées sécurisées</b>	Qté : <b>5</b>	Surf. utile: <b>35m<sup>2</sup></b>
-----------------------	--	-------------------	--

A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES			
Usages et accessibilité :		Revêtement :	
Usages principaux :	Box de stockage très courte durée, dans le cadre d'une intervention spécifique ou d'un aléa	Revêtements de sol / Classement UPEC :	
Accessibilité :	Personnel	Revêtements de murs :	
Porte d'accès :	Par box de stockage : 1 ouverture grillagée de 250 cm	Plafonds :	
Liaison privilégiée :	Avec la zone de manœuvre	Structure :	
Allocation spatiale préférentielle :	-	Surcharge d'exploitation :	
Traitement :		Hauteur Utile libre minimale :	
Façades et menuiseries extérieures :		Aménagement intérieur :	
Apport de lumière naturelle :		Capacité :	
Protection solaire :		Organisation interne :	
Occultation :			
B. PERFORMANCES TECHNIQUES			
Eclairage :		Température et ventilation :	
Eclairage général :	Eclairage nocturne à prévoir.	Température hiver :	
Eclairage particulier:		Température été :	
		Ventilation :	
Acoustique :		Sûreté / Sécurité :	
Isolement entre locaux :		Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :	Contrôle d'accès par badge.
Temps de réverbération :		Alarme de sécurité du local :	Alarme anti-intrusion
Vigilance particulière :		Alarme particulière sur équipement :	
Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :		Fluides :	
Prises électriques :		Eau potable et attentes :	
Alimentation spécifique sur éq		Autres fluides :	
Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :		Evacuation :	Siphon de sol
C. EQUIPEMENT			
Équipement dû au titre du marché		Équipement non dû au titre du marché	

N° fiche : <b>6.5</b>	<b>Stockage polyvalent fermé : petites cellules</b>	Qté : 3	Surf. utile: 50m <sup>2</sup>
-----------------------	---	------------	----------------------------------

A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES			
Usages et accessibilité :		Revêtement :	
Usages principaux :	Stockage extérieur couvert différencié par entité	Revêtements de sol / Classement UPEC :	-
Accessibilité :	Personnel	Revêtements de murs :	-
Porte d'accès :	Par box de stockage : 1 ouverture grillagée de 250 cm	Plafonds :	-
Liaison privilégiée :	Avec les espaces d'application de la base technique et la zone de manœuvre	Structure :	
Allocation spatiale préférentielle :	-	Surcharge d'exploitation :	-
Traitement :	-	Hauteur Utile libre minimale :	-
Façades et menuiseries extérieures :		Aménagement intérieur :	
Apport de lumière naturelle :	-	Capacité : - Organisation interne :	
Protection solaire :	-		
Occultation :	-		
B. PERFORMANCES TECHNIQUES			
Eclairage :		Température et ventilation :	
Eclairage général :	Eclairage nocturne à prévoir.	Température hiver :	-
Eclairage particulier:		Température été :	-
		Ventilation :	-
Acoustique :		Sûreté / Sécurité :	
Isolement entre locaux :	-	Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :	Contrôle d'accès par badge.
Temps de réverbération :	-	Alarme de sécurité du local :	Alarme anti-intrusion
Vigilance particulière :	-	Alarme particulière sur équipement :	-
Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :		Fluides :	
Prises électriques :	-	Eau potable et attentes :	-
Alimentation spécifique sur éqpt	-	Autres fluides :	-
Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :	-	Evacuation :	Siphon de sol
C. EQUIPEMENT			
Équipement dû au titre du marché		Équipement non dû au titre du marché	
Moyens de levages adaptés : pont roulant d'une capacité 5-6 tonnes desservant, depuis le bord à quai, l'ensemble des plateformes de stockage privatisées. En complément il sera prévu l'installation d'un pont roulant mobile.		1 chariot élévateur	

N° fiche : <b>6.6</b>	<b>Stockage polyvalent fermé : moyennes cellules</b>	Qté : <b>2</b>	Surf. utile: <b>100m<sup>2</sup></b>
-----------------------	--	-------------------	---

A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES			
Usages et accessibilité :		Revêtement :	
Usages principaux :	Stockage extérieur couvert différencié par entité	Revêtements de sol / Classement UPEC :	-
Accessibilité :	Personnel	Revêtements de murs :	-
Porte d'accès :	Par box de stockage : 1 ouverture grillagée de 250 cm	Plafonds :	-
Liaison privilégiée :	Avec les espaces d'application de la base technique et la zone de manœuvre	Structure :	
Allocation spatiale préférentielle :	-	Surcharge d'exploitation :	-
Traitement :	-	Hauteur Utile libre minimale :	-
Façades et menuiseries extérieures :		Aménagement intérieur :	
Apport de lumière naturelle :	-	Capacité : - Organisation interne :	
Protection solaire :	-		
Occultation :	-		
B. PERFORMANCES TECHNIQUES			
Eclairage :		Température et ventilation :	
Eclairage général :	Eclairage nocturne à prévoir.	Température hiver :	-
Eclairage particulier:		Température été :	-
		Ventilation :	-
Acoustique :		Sûreté / Sécurité :	
Isolement entre locaux :	-	Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :	Contrôle d'accès par badge.
Temps de réverbération :	-	Alarme de sécurité du local :	Alarme anti-intrusion
Vigilance particulière :	-	Alarme particulière sur équipement :	-
Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :		Fluides :	
Prises électriques :	-	Eau potable et attentes :	-
Alimentation spécifique sur éqpt	-	Autres fluides :	-
Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :	-	Evacuation :	Siphon de sol
C. EQUIPEMENT			
Équipement dû au titre du marché		Équipement non dû au titre du marché	
Moyens de levages adaptés : pont roulant d'une capacité 5-6 tonnes desservant, depuis le bord à quai, l'ensemble des plateformes de stockage privatisées. En complément il sera prévu l'installation d'un pont roulant mobile.		1 chariot élévateur	

N° fiche : <b>6.7</b>	<b>Stockage polyvalent fermé : grandes cellules</b>	Qté : <b>2</b>	Surf. utile: <b>200m<sup>2</sup></b>
-----------------------	---	-------------------	---

A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES			
Usages et accessibilité :		Revêtement :	
Usages principaux :	Stockage extérieur couvert différencié par entité	Revêtements de sol / Classement UPEC :	-
Accessibilité :	Personnel	Revêtements de murs :	-
Porte d'accès :	Par box de stockage : 1 ouverture grillagée de 250 cm	Plafonds :	-
Liaison privilégiée :	Avec les espaces d'application de la base technique et la zone de manœuvre	Structure :	
Allocation spatiale préférentielle :	-	Surcharge d'exploitation :	-
Traitement :	-	Hauteur Utile libre minimale :	-
Façades et menuiseries extérieures :		Aménagement intérieur :	
Apport de lumière naturelle :	-	Capacité : - Organisation interne :	
Protection solaire :	-		
Occultation :	-		
B. PERFORMANCES TECHNIQUES			
Eclairage :		Température et ventilation :	
Eclairage général :	Eclairage nocturne à prévoir.	Température hiver :	-
Eclairage particulier:		Température été :	-
		Ventilation :	-
Acoustique :		Sûreté / Sécurité :	
Isolement entre locaux :	-	Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :	Contrôle d'accès par badge.
Temps de réverbération :	-	Alarme de sécurité du local :	Alarme anti-intrusion
Vigilance particulière :	-	Alarme particulière sur équipement :	-
Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :		Fluides :	
Prises électriques :	-	Eau potable et attentes :	-
Alimentation spécifique sur éqpt	-	Autres fluides :	-
Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :	-	Evacuation :	Siphon de sol
C. EQUIPEMENT			
Équipement dû au titre du marché		Équipement non dû au titre du marché	
Moyens de levages adaptés : pont roulant d'une capacité 5-6 tonnes desservant, depuis le bord à quai, l'ensemble des plateformes de stockage privatisées. En complément il sera prévu l'installation d'un pont roulant mobile.		1 chariot élévateur	

N° fiche : <b>6.8</b>	<b>Stockage produits dangereux (huiles, essence, peinture)</b>	Qté : <b>4</b>	Surf. utile: <b>5m<sup>2</sup></b>
-----------------------	--	-------------------	---------------------------------------

**A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES**

<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Stockage produits dangereux	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Sol dur U3 P3 E3 C3
<b>Accessibilité :</b>	Personnel	<b>Revêtements de murs :</b>	Peinture
<b>Porte d'accès :</b>	1 porte de 110 cm à 1 vantail	<b>Plafonds :</b>	Peinture. Prévoir fixations pour éclairages
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec l'extérieur	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	Conforme aux prescriptions du PPRI. Accessible directement depuis l'extérieur	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	350 kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Sommaire	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	2,5m
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	Non	<b>Capacité : -</b>	
<b>Protection solaire :</b>	-	<b>Organisation interne :</b>	-
<b>Occultation :</b>	-		

**B. PERFORMANCES TECHNIQUES**

<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	150 lux basse consommation par détecteur de présence	<b>Température hiver :</b>	-
<b>Eclairage particulier:</b>	-	<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	Conforme au règlement sanitaire départemental
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	-	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	Contrôle d'accès par badge.
<b>Temps de réverbération :</b>	-	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	-
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	-	<b>Eau potable et attentes :</b>	Arrivée EF sur vidoir
<b>Alimentation spécifique sur éqt</b>	-	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	-	<b>Evacuation :</b>	Evacuation EU sur vidoir. Evacuation et pente sur 1 siphon de sol. Prévoir dispositif de traitement des EU avant rejet.

**C. EQUIPEMENT**

<b>Equipement d'ou au titre du marché</b>	<b>Equipement non d'ou au titre du marché</b>
1 vidoir, 1 siphon de sol, 1 dispositif de traitement des EU avant rejet	Rayonnages muraux sur 1 pan de mur

N° fiche : <b>6.9</b>	<b>Terrasse cafétéria</b>	Qté : 1	Surf. utile: <b>25m<sup>2</sup></b>
-----------------------	---------------------------	------------	--

**A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES**

<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Détente et cohésion du personnel, prises de repas en saison	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Suivant parti architectural -
<b>Accessibilité :</b>	Personnel	<b>Revêtements de murs :</b>	-
<b>Porte d'accès :</b>	-	<b>Plafonds :</b>	Suivant parti architectural
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec l'espace de convivialité/cafétéria et le parc Windtech	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	En prolongement de l'espace de convivialité	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	-
<b>Traitement :</b>	-	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	-
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	-	<b>Capacité :</b> 16 à 18 personnes simultanées <b>Organisation interne :</b> Espace de restauration extérieur	
<b>Protection solaire :</b>	-		
<b>Occultation :</b>	-		

**B. PERFORMANCES TECHNIQUES**

<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	350 lux basse consommation	<b>Température hiver :</b>	-
<b>Eclairage particulier:</b>	-	<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	-
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	-	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	-
<b>Temps de réverbération :</b>	-	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	-
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	2 PC étanches	<b>Eau potable et attentes :</b>	-
<b>Alimentation spécifique sur éqpt</b>	-	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	-	<b>Evacuation :</b>	-

**C. EQUIPEMENT**

<b>Equipement dû au titre du marché</b>		<b>Equipement non dû au titre du marché</b>	
1 pergolas		Tables et chaises en nombre suffisant	

N° fiche : <b>6.10</b>	<b>Halle d'exposition (parvis d'entrée)</b>	Qté : 1	Surf. utile: 735m <sup>2</sup>
------------------------	---	------------	-----------------------------------

**A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES**

<b>Usages et accessibilité :</b>		<b>Revêtement :</b>	
<b>Usages principaux :</b>	Espace d'exposition extérieur couvert, faisant office de parvis pour le bâtiment	<b>Revêtements de sol / Classement UPEC :</b>	Suivant parti architectural -
<b>Accessibilité :</b>	Public	<b>Revêtements de murs :</b>	-
<b>Porte d'accès :</b>	-	<b>Plafonds :</b>	Suivant parti architectural
<b>Liaison privilégiée :</b>	Avec le hall d'accueil et "l'allée des totems". A proximité du parking visiteur. Liaison visuelle avec le canal St Louis.	<b>Structure :</b>	
<b>Allocation spatiale préférentielle :</b>	En prolongement du hall d'accueil	<b>Surcharge d'exploitation :</b>	400 kg/m <sup>2</sup>
<b>Traitement :</b>	Accueillant et fonctionnel	<b>Hauteur Utile libre minimale :</b>	-
<b>Façades et menuiseries extérieures :</b>		<b>Aménagement intérieur :</b>	
<b>Apport de lumière naturelle :</b>	-	<b>Capacité : - Organisation interne :</b> Espace dégagé privilégiant une ouverture des vues sur son environnement, mais aussi la mise en valeur d'objets d'exposition. Annonce l'ambition générale du projet.	
<b>Protection solaire :</b>	-		
<b>Occultation :</b>	-		

**B. PERFORMANCES TECHNIQUES**

<b>Eclairage :</b>		<b>Température et ventilation :</b>	
<b>Eclairage général :</b>	350 lux basse consommation	<b>Température hiver :</b>	-
<b>Eclairage particulier:</b>		<b>Température été :</b>	-
		<b>Ventilation :</b>	-
<b>Acoustique :</b>		<b>Sûreté / Sécurité :</b>	
<b>Isolement entre locaux :</b>	-	<b>Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :</b>	Sécurisation à prévoir hors horaires d'ouverture
<b>Temps de réverbération :</b>	-	<b>Alarme de sécurité du local :</b>	-
<b>Vigilance particulière :</b>	-	<b>Alarme particulière sur équipement :</b>	-
<b>Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :</b>		<b>Fluides :</b>	
<b>Prises électriques :</b>	-	<b>Eau potable et attentes :</b>	-
<b>Alimentation spécifique sur éqpt</b>	-	<b>Autres fluides :</b>	-
<b>Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :</b>	-	<b>Evacuation :</b>	-

**C. EQUIPEMENT**

<b>Equipement dû au titre du marché</b>	<b>Equipement non dû au titre du marché</b>

N° fiche : <b>6.11</b>	<b>Voie de desserte</b>	Qté : 1	Surf. utile: 530m <sup>2</sup>
------------------------	-------------------------	------------	-----------------------------------

A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES			
Usages et accessibilité :		Revêtement :	
Usages principaux :	Voie interne assurant la liaison avec l'Avenue de la 1e Division, la plateforme technique et le bord à quai	Revêtements de sol / Classement UPEC :	
Accessibilité :	Public dans un premier périmètre et personnel et livraison dans un second	Revêtements de murs :	
Porte d'accès :	-	Plafonds :	
Liaison privilégiée :	-	Structure :	
Allocation spatiale préférentielle :		Surcharge d'exploitation :	
Traitement :		Hauteur Utile libre minimale :	
Façades et menuiseries extérieures :		Aménagement intérieur :	
Apport de lumière naturelle :		Capacité :	
Protection solaire :		Organisation interne :	
Occultation :			
B. PERFORMANCES TECHNIQUES			
Eclairage :		Température et ventilation :	
Eclairage général :	éclairage nocturne à prévoir	Température hiver :	
Eclairage particulier :		Température été :	
		Ventilation :	
Acoustique :		Sûreté / Sécurité :	
Isolement entre locaux :		Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :	
Temps de réverbération :		Alarme de sécurité du local :	
Vigilance particulière :		Alarme particulière sur équipement :	
Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :		Fluides :	
Prises électriques :		Eau potable et attentes :	
Alimentation spécifique sur éqpt		Autres fluides :	
Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :		Evacuation :	
C. EQUIPEMENT			
Equipement dû au titre du marché		Equipement non dû au titre du marché	

N° fiche : <b>6.12</b>	<b>Aire de livraison</b>	Qté : 1	Surf. utile: 200m <sup>2</sup>
------------------------	--------------------------	------------	-----------------------------------

**A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES**

Usages et accessibilité :	Revêtement :
Usages principaux : Entreposage des livraisons avant transfert vers l'unité correspondante	Revêtements de sol / Classement UPEC :
Accessibilité : Personnel et livraison	Revêtements de murs :
Porte d'accès : -	Plafonds :
Liaison privilégiée : Avec la voie de desserte et le stockage extérieur polyvalent	Structure :
Allocation spatiale préférentielle :	Surcharge d'exploitation :
Traitement :	Hauteur Utile libre minimale :
Façades et menuiseries extérieures :	Aménagement intérieur :
Apport de lumière naturelle :	Capacité :
Protection solaire :	Organisation interne :
Occultation :	

**B. PERFORMANCES TECHNIQUES**

Eclairage :	Température et ventilation :
Eclairage général :	Température hiver :
Eclairage particulier:	Température été :
	Ventilation :
Acoustique :	Sûreté / Sécurité :
Isolement entre locaux :	Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès : Contrôle d'accès par badge.
Temps de réverbération :	Alarme de sécurité du local :
Vigilance particulière :	Alarme particulière sur équipement :
Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :	Fluides :
Prises électriques :	Eau potable et attentes :
Alimentation spécifique sur éqpt	Autres fluides :
Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :	Evacuation :

**C. EQUIPEMENT**

Équipement dû au titre du marché	Équipement non dû au titre du marché

N° fiche : <b>6.13</b>	<b>Aire de stockage des bennes</b>	Qté : 1	Surf. utile: 15m <sup>2</sup>
------------------------	------------------------------------	------------	----------------------------------

A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES			
Usages et accessibilité :		Revêtement :	
Usages principaux :	Entreposage des bennes de gestion des déchets de la plateforme technique	Revêtements de sol / Classement UPEC :	
Accessibilité :	Personnel	Revêtements de murs :	
Porte d'accès :	-	Plafonds :	
Liaison privilégiée :	-	Structure :	
Allocation spatiale préférentielle :		Surcharge d'exploitation :	
Traitement :		Hauteur Utile libre minimale :	
Façades et menuiseries extérieures :		Aménagement intérieur :	
Apport de lumière naturelle :		Capacité :	
Protection solaire :		Organisation interne :	
Occultation :			
B. PERFORMANCES TECHNIQUES			
Eclairage :		Température et ventilation :	
Eclairage général :		Température hiver :	
Eclairage particulier :		Température été :	
		Ventilation :	
Acoustique :		Sûreté / Sécurité :	
Isolement entre locaux :		Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :	Contrôle d'accès par badge.
Temps de réverbération :		Alarme de sécurité du local :	
Vigilance particulière :		Alarme particulière sur équipement :	
Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :		Fluides :	
Prises électriques :		Eau potable et attentes :	
Alimentation spécifique sur éqpt		Autres fluides :	
Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :		Evacuation :	
C. EQUIPEMENT			
Équipement dû au titre du marché		Équipement non dû au titre du marché	

N° fiche : <b>6.14</b>	<b>Parking personnel : stationnement VL</b>	Qté : <b>10</b>	Surf. utile: <b>25m<sup>2</sup></b>
------------------------	---	--------------------	--

**A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES**

Usages et accessibilité :		Revêtement :	
Usages principaux :	Aire de stationnement dédiée aux véhicules légers, comprenant le nombre de places PMR réglementaire	Revêtements de sol / Classement UPEC :	
Accessibilité :	Personnel	Revêtements de murs :	
Porte d'accès :		Plafonds :	
Liaison privilégiée :	Avec la voie de desserte interne et les unités de vestiaires personnel	Structure :	
Allocation spatiale préférentielle :		Surcharge d'exploitation :	
Traitement :		Hauteur Utile libre minimale :	
Façades et menuiseries extérieures :		Aménagement intérieur :	
Apport de lumière naturelle :		Capacité : 10 places	Organisation interne :
Protection solaire :			
Occultation :			

**B. PERFORMANCES TECHNIQUES**

Eclairage :		Température et ventilation :	
Eclairage général :	éclairage nocturne à prévoir	Température hiver :	
Eclairage particulier:		Température été :	
		Ventilation :	
Acoustique :		Sûreté / Sécurité :	
Isolement entre locaux :		Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :	Contrôle d'accès par badge.
Temps de réverbération :		Alarme de sécurité du local :	
Vigilance particulière :		Alarme particulière sur équipement :	
Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :		Fluides :	
Prises électriques :		Eau potable et attentes :	
Alimentation spécifique sur éqt		Autres fluides :	
Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :		Evacuation :	

**C. EQUIPEMENT**

Equipement dû au titre du marché	Equipement non dû au titre du marché
Suivant réglementation, borne de recharge électrique	

N° fiche : <b>6.15</b>	<b>Parking personnel : stationnement 2 roues</b>	Qté : <b>5</b>	Surf. utile: <b>4m<sup>2</sup></b>
------------------------	--	-------------------	---------------------------------------

A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES			
Usages et accessibilité :		Revêtement :	
Usages principaux :	Aire de stationnement dédiée aux véhicules deux roues	Revêtements de sol / Classement UPEC :	
Accessibilité :	Personnel	Revêtements de murs :	
Porte d'accès :		Plafonds :	
Liaison privilégiée :	Avec la voie de desserte interne et les unités de vestiaires personnel	Structure :	
Allocation spatiale préférentielle :		Surcharge d'exploitation :	
Traitement :		Hauteur Utile libre minimale :	
Façades et menuiseries extérieures :		Aménagement intérieur :	
Apport de lumière naturelle :		Capacité :	
Protection solaire :		Organisation interne :	
Occultation :			
B. PERFORMANCES TECHNIQUES			
Eclairage :		Température et ventilation :	
Eclairage général :	éclairage nocturne à prévoir	Température hiver :	
Eclairage particulier :		Température été :	
		Ventilation :	
Acoustique :		Sûreté / Sécurité :	
Isolement entre locaux :		Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :	Contrôle d'accès par badge.
Temps de réverbération :		Alarme de sécurité du local :	
Vigilance particulière :		Alarme particulière sur équipement :	
Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :		Fluides :	
Prises électriques :		Eau potable et attentes :	
Alimentation spécifique sur éqpt		Autres fluides :	
Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :		Evacuation :	
C. EQUIPEMENT			
Équipement dû au titre du marché		Équipement non dû au titre du marché	
Arceaux en nombre suffisant			

N° fiche : <b>6.17</b>	<b>Parking visiteurs : stationnement VL</b>	Qté : <b>28</b>	Surf. utile: <b>25m<sup>2</sup></b>
------------------------	---	--------------------	--

**A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES**

Usages et accessibilité :		Revêtement :	
Usages principaux :	Aire de stationnement dédiée aux véhicules légers, comprenant le nombre de places PMR réglementaire	Revêtements de sol / Classement UPEC :	
Accessibilité :	Public	Revêtements de murs :	
Porte d'accès :		Plafonds :	
Liaison privilégiée :	Avec la voie de desserte publique et la halle d'exposition/parvis d'entrée	Structure :	
Allocation spatiale préférentielle :		Surcharge d'exploitation :	
Traitement :		Hauteur Utile libre minimale :	
Façades et menuiseries extérieures :		Aménagement intérieur :	
Apport de lumière naturelle :		Capacité : 28 places	Organisation interne :
Protection solaire :			
Occultation :			

**B. PERFORMANCES TECHNIQUES**

Eclairage :		Température et ventilation :	
Eclairage général :	éclairage nocturne à prévoir	Température hiver :	
Eclairage particulier:		Température été :	
		Ventilation :	
Acoustique :		Sûreté / Sécurité :	
Isolement entre locaux :		Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :	Sécurisation à prévoir hors horaires d'ouverture
Temps de réverbération :		Alarme de sécurité du local :	
Vigilance particulière :		Alarme particulière sur équipement :	
Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :		Fluides :	
Prises électriques :		Eau potable et attentes :	
Alimentation spécifique sur éqpt		Autres fluides :	
Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :		Evacuation :	

**C. EQUIPEMENT**

Equipement dû au titre du marché	Equipement non dû au titre du marché
Suivant réglementation, borne de recharge électrique	

N° fiche : <b>6.18</b>	<b>Parking visiteurs : stationnement 2 roues</b>	Qté : 1	Surf. utile: 10m <sup>2</sup>
------------------------	--	------------	----------------------------------

**A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES**

Usages et accessibilité :		Revêtement :	
Usages principaux :	Aire de stationnement dédiée aux véhicules deux roues	Revêtements de sol / Classement UPEC :	
Accessibilité :	Public	Revêtements de murs :	
Porte d'accès :		Plafonds :	
Liaison privilégiée :	Avec la voie de desserte publique et la halle d'exposition/parvis d'entrée	Structure :	
Allocation spatiale préférentielle :		Surcharge d'exploitation :	
Traitement :		Hauteur Utile libre minimale :	
Façades et menuiseries extérieures :		Aménagement intérieur :	
Apport de lumière naturelle :		Capacité :	
Protection solaire :		Organisation interne :	
Occultation :			

**B. PERFORMANCES TECHNIQUES**

Eclairage :		Température et ventilation :	
Eclairage général :	éclairage nocturne à prévoir	Température hiver :	
Eclairage particulier:		Température été :	
		Ventilation :	
Acoustique :		Sûreté / Sécurité :	
Isolement entre locaux :		Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :	Sécurisation à prévoir hors horaires d'ouverture
Temps de réverbération :		Alarme de sécurité du local :	
Vigilance particulière :		Alarme particulière sur équipement :	
Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :		Fluides :	
Prises électriques :		Eau potable et attentes :	
Alimentation spécifique sur éq		Autres fluides :	
Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :		Evacuation :	

**C. EQUIPEMENT**

Équipement dû au titre du marché		Équipement non dû au titre du marché	
Arceaux en nombre suffisant			

N° fiche : <b>6.19</b>	<b>Jardin du vent</b>	Qté : 1	Surf. utile: <b>1470m<sup>2</sup></b>
------------------------	-----------------------	------------	--

A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES			
Usages et accessibilité :		Revêtement :	
Usages principaux :	Jardin thématique magnifiant l'entrée dans le projet, par une mise en scène depuis l'Avenue jusqu'au canal St Louis, avec différents seuils : allée des totems, halle d'exposition, promontoire sur le canal.	Revêtements de sol / Classement UPEC :	
Accessibilité :	Public	Revêtements de murs :	
Porte d'accès :		Plafonds :	
Liaison privilégiée :	Avec le domaine public et la halle d'exposition/parvis d'entrée	Structure :	
Allocation spatiale préférentielle :		Surcharge d'exploitation :	
Traitement :		Hauteur Utile libre minimale :	
Façades et menuiseries extérieures :		Aménagement intérieur :	
Apport de lumière naturelle :		Capacité :	
Protection solaire :		Organisation interne :	
Occultation :			
B. PERFORMANCES TECHNIQUES			
Eclairage :		Température et ventilation :	
Eclairage général :	éclairage nocturne à prévoir	Température hiver :	
Eclairage particulier:		Température été :	
		Ventilation :	
Acoustique :		Sûreté / Sécurité :	
Isolement entre locaux :		Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :	
Temps de réverbération :		Alarme de sécurité du local :	
Vigilance particulière :		Alarme particulière sur équipement :	
Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :		Fluides :	
Prises électriques :		Eau potable et attentes :	
Alimentation spécifique sur éqpt		Autres fluides :	
Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :		Evacuation :	
C. EQUIPEMENT			
Équipement dû au titre du marché		Équipement non dû au titre du marché	
Grille de clôture			

N° fiche : <b>6.20</b>	<b>Parc</b>	Qté : 1	Surf. utile: <b>3410m<sup>2</sup></b>
------------------------	-------------	------------	--

A. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES			
Usages et accessibilité :		Revêtement :	
Usages principaux :	Espace arboré qualitatif s'inscrivant dans la continuité de l'aménagement de la trame verte de la presqu'île du Mazet. Dédié à la détente du personnel et du public.	Revêtements de sol / Classement UPEC :	
Accessibilité :	Public	Revêtements de murs :	
Porte d'accès :		Plafonds :	
Liaison privilégiée :	Avec le domaine public et la terrasse de la cafétéria	Structure :	
Allocation spatiale préférentielle :		Surcharge d'exploitation :	
Traitement :		Hauteur Utile libre minimale :	
Façades et menuiseries extérieures :		Aménagement intérieur :	
Apport de lumière naturelle :		Capacité :	
Protection solaire :		Organisation interne :	
Occultation :			
B. PERFORMANCES TECHNIQUES			
Eclairage :		Température et ventilation :	
Eclairage général :	éclairage nocturne à prévoir	Température hiver :	
Eclairage particulier:		Température été :	
		Ventilation :	
Acoustique :		Sûreté / Sécurité :	
Isolement entre locaux :		Ouverture sécurisée et/ou contrôle d'accès :	
Temps de réverbération :		Alarme de sécurité du local :	
Vigilance particulière :		Alarme particulière sur équipement :	
Connectiques (électricité, téléphonie, informatique) :		Fluides :	
Prises électriques :		Eau potable et attentes :	
Alimentation spécifique sur éq		Autres fluides :	
Prise RJ45/ Prise HDMI /Autres :		Evacuation :	
C. EQUIPEMENT			
Equipement dû au titre du marché		Equipement non dû au titre du marché	
Grille de clôture			

## **8. ANNEXES**

## **SOMMAIRE DES ANNEXES**

*(par ordre d'apparition dans le document)*

- ANNEXE 1 : Projection foncière Windtech du Pôle Nautisme Mer & Développement
- ANNEXE 2 : Etude urbaine du CAUE portant sur l'aménagement de la presqu'île du Mazet
- ANNEXE 3 : PLU de la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône :
- Dispositions Générales
  - Zone 1AUP
- ANNEXE 4 : PPRI de la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône

*Les annexes sont jointes sous la forme de fichiers distincts.*

